



**Projet de Territoire pour la
Communauté de Communes du
ROUILLACAIS**

**Portrait de territoire du
ROUILLACAIS**

9 août 2017

Mise à jour 10 août 2017

Auteurs : Jordi VALLÈS

Sandrine NUHAIN

Consultants
Archos

ARCHOS Consultants

Pépinière d'entreprises du Grand Angoulême

70 rue Jean Doucet,

16 470 Saint Michel

Tel : 06.22.83.39.76

contact@archosconsultants.fr

www.archosconsultants.fr

Table des matières

1.1. Introduction.....	5
1.2. Historique	5
1.3. Les 17 communes	9
1.3.1. ANVILLE.....	9
1.3.2. AUGÉ SAINT MÉDARD.....	13
1.3.3. BONNEVILLE.....	17
1.3.4. COURBILLAC.....	20
1.3.5. DOUZAT	25
1.3.6. ECHALLAT.....	30
1.3.7. GENAC-BIGNAC.....	34
1.3.8. GOURVILLE.....	38
1.3.9. MARCILLAC-LANVILLE	42
1.3.10. MAREUIL	46
1.3.11. MONS.....	51
1.3.12. MONTIGNÉ	55
1.3.13. ROUILLAC.....	57
1.3.14. SAINT AMANT DE NOUÈRE.....	62
1.3.15. SAINT CYBARDEAUX	68
1.3.16. SAINT GENIS D'HIERSAC.....	71
1.3.17. VAUX-ROUILLAC	76
1.4. Données socio-économiques.....	80
1.4.1. Population	80
1.4.2. Population active, emploi et chômage en 2014	83
1.4.3. Logements	85
1.4.4. Tourisme.....	86
1.4.5. Entreprises.....	87
1.4.6. Revenus des ménages	88
1.5. Compétences de la communauté de communes.....	88
1.6. Économie	91
1.6.1. Entreprises.....	91
1.6.2. Commerces.....	95
1.6.3. Associations	99
1.6.4. Tourisme.....	102
1.6.5. Agriculture	111

1.6.6. Emploi.....	115
1.7. Environnement et transition énergétique.....	120
1.8. Logement et habitat	128
1.9. Transport et mobilité.....	134
1.10. Numérique.....	136
1.11. Solidarités et santé	140
1.12. Petite enfance et jeunesse	154
1.13. Culture	161
1.14. Sport	169
1.15. Accès aux services publics	172
1.17. Synthèse du portrait de territoire	178
1.17.1. Le SWOT : généralités.....	178
1.17.2. Le SWOT : perception du territoire	179
1.17.3. Le SWOT : données quantitatives/qualitatives	180
1.17.4. Le SWOT du diagnostic territorial du projet EVS de l'ALPR.....	183

1.1. Introduction

Le « Portrait de Territoire » est un des éléments d'un triptyque visant à permettre aux élus de la communauté de communes du Rouillacais d'identifier :

- Les composantes du territoire, leurs atouts et leurs faiblesses ;
- Le niveau de mise en œuvre du précédent Projet de Territoire ;
- Les attentes et besoins des différentes populations du territoire.

Les deux autres éléments de ce triptyque sont :

- Rapport d'étude et d'analyse du précédent Projet de Territoire du ROUILLACAIS ;
- Rapport d'élaboration des contenus du futur Projet de Territoire du ROUILLACAIS.

Le présent « Portrait de Territoire » est structuré sous la forme suivante :

- L'historique et la géographie du territoire ;
- Les communes du territoire ;
- L'analyse socio-économique du territoire ;
- Les compétences de la communauté de communes ;
- La description de la mise en œuvre de chacune des compétences.

1.2. Historique

Le territoire du ROUILLACAIS est une terre riche de son histoire.

Le gallo-romain :

Le gallo-romain a fortement marqué une partie importante du territoire. Le lieu emblématique de cette période reste le théâtre des BOUCHAUDS.

« Rouillac doit son nom à RULLUS, riche propriétaire de l'époque gallo-romaine qui y fonda sa villa dont les terres s'étendaient jusqu'au lieu-dit « Les BOUCHAUDS ». En cet endroit les romains construisirent des thermes, un théâtre et sans doute une ville importante dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui, les invasions barbares du 3ème siècle ayant détruit ce vaste complexe architectural qu'on imagine extrêmement riche. »

Deux voies romaines se croisaient au nord-ouest de la commune de St-Genis d'Hiersac, peu avant DORGEVILLE, et ce carrefour a pu justifier l'existence d'un marché et d'une agglomération, peut-être SERMANICOMAGUS (ou GERMANICOMAGUS) au site des BOUCHAUDS.

La période gallo-romaine a laissé de nombreux vestiges sur le territoire :

- **DOUZAT** : quelques vestiges antiques ont été retrouvés sur la commune. En 1801, lors du creusement d'une carrière de sable près du bourg, un petit sarcophage en pierre avec son couvercle a été mis au jour, contenant une fiole en verre très allongée contenant un liquide rougeâtre, et une figurine en terre cuite représentant le dieu Mercure avec le caducée à ses pieds. Près du village de la Forêt, ont été retrouvés au XIXème siècle des vestiges de constructions antiques, peut-être une villa ;
- **MAREUIL** : quelques vestiges d'une construction gallo-romaine ou médiévale (murs et tegulae) ont été retrouvés à la Prairie, à l'ouest du bourg en direction du cimetière d'Herpes ;
- **MONS** : de nombreux sites à tegulae, en particulier près du lieu-dit de la Citerne, laissent supposer un habitat gallo-romain ;
- **MONTIGNE** : près des Sablières, au nord-est du bourg, se trouvait un petit édifice thermal datant de l'époque romaine et réemployé au Haut Moyen Âge ;

- **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : quelques objets et vestiges de l'époque romaine ont été trouvés sur la commune (bassins, monnaies, tegulae) le long de la vallée de la NOUERE, en particulier à FONTGUYON, ce qui laisse supposer un habitat important à cette époque ;
- **ST GENIS D'HIERSAC** : près des Avenants, une villa a été trouvée, ainsi qu'aux AIRAUX (il s'agit peut-être du même site) ; près des GRILLAUDS, quatre sépultures ;
- **VAUX-ROUILLAC** : quelques objets ont été trouvés sur le territoire, dont l'un en « forme de cupule » ;
- ...

La Via AGRIPPA, ancienne voie romaine de Saintes à Limoges et Lyon, a fortement structuré le territoire dès l'antiquité, c'est ainsi qu'elle :

- Limite la commune de Genac au sud ;
- Traverse la commune de Plaizac d'ouest en est ;
- Traverse Rouillac où le commerce des chevaux est alors florissant, comme en témoigne la statue de la déesse Epona, trouvée sur la commune ;
- Traverse la commune de St Cybardeaux d'ouest en est ;
- Fait la limite de commune de St-Genis d'Hiersac, et va d'est en ouest ;
- Limite la commune de Vaux-Rouillac au nord.

Le moyen âge :

Le moyen-âge a fortement structuré le territoire, en créant de nombreux liens familiaux et de possession des châteaux, logis et autres monuments.

A **ANVILLE**, l'ancienne forteresse d'ENVILLE (selon l'ancienne orthographe), située sur le sommet d'une colline au nord du bourg, entourée de douves, a été démantelée durant la guerre de Cent Ans sur ordre du maréchal de Sancerre.

A AUGES-SAINTE-MEDARD :

- **Auge** : les dîmes ecclésiastiques d'Auge avaient été inféodées ;
- **Saint-Médard** : la paroisse de SAINT-MEDARD-D'AUGE formait une seigneurie qui appartenait au chapitre cathédral d'Angoulême depuis le début du XII^{ème} siècle. Elle avait été donnée à ce chapitre par Pierre de Confolens, évêque de Saintes et ancien chantre de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême.

A **BIGNAC**, l'HAUMONT (autrefois orthographié LAUMONT) était le siège du fief principal de la paroisse de Bignac. En 1450, il appartenait à Pierre de LIVEENNE, écuyer.

BONNEVILLE était dès le IX^{ème} siècle une cure dépendant de l'abbaye de SAINT-CYBARD, qui y a même possédé un prieuré détruit au XIV^{ème} siècle.

A **COURBILLAC**, en 416, Patrice CONSTANCE promet des terres aux Wisigoths qui s'établissent en Aquitaine, en partie dans le territoire des Santons. D'où la création du village d'HERPES sur une voie antique allant de Brioux-sur-Boutonne à Jarnac qui croisait la voie romaine AGRIPPA de Saintes à Lyon, dite Chemin chaussé ou chemin des Romains, située à 3 km au sud. On leur doit le baptistère octogonal. Le cimetière mérovingien atteste de la présence de guerriers francs, arrivés au VI^{ème} siècle et remplaçant les Wisigoths dans toute l'Aquitaine.

A **DOUZAT**, Avant le IX^{ème} siècle, le Fossé au Comte était un retranchement construit par les comtes d'Angoulême pour tenter de se protéger contre les invasions vikings. Ce fossé long de 20 km reliait la

Charente en amont d'Angoulême à la Charente en aval, et allait du nord-est au sud-ouest de Montignac à Vibrac par SAINT-AMANT de NOUERE. La commune de Douzat comprenait aussi des restes importants de la forêt de MARANGE, qui séparait autrefois la Saintonge de l'Angoumois.

A **ECHALLAT**, le territoire communal était en grande partie occupé par la forêt de MARANGE. Cette forêt appartenant aux comtes d'ANGOULEME, séparait les anciens diocèses d'ANGOULEME et de SAINTES, et fut partagée en petits fiefs lors de son défrichement pour la mise en valeur des terres, en vignes et céréales. Pour la justice, ces fiefs étaient du ressort de la prévôté de CHATEAUNEUF.

De nombreux fiefs dépendaient de la châellenie de **GENAC**. Le principal était celui d'AIGUECHAVE. Il appartenait aux seigneurs de GOURVILLE en 1215, en la personne d'Hugues d'AIGUECHAVE. Il revient directement aux seigneurs de GOURVILLE au XV^{ème} siècle.

A **Gourville**, au VIII^{ème} siècle, SANCHE, épouse d'AYMAR, comte du POITOU, offrit le prieuré de GOURVILLE à l'abbaye de SAINT-CYBARD. Ce prieuré resta conventuel jusque vers 1340. Il fut dès le début l'un des plus riches du diocèse d'ANGOULEME. Il fut éprouvé pendant la guerre de Cent Ans, et les guerres de religion achevèrent sa ruine. Il fut particulièrement dévasté par Guichard de ROUFFIGNAC, seigneur protestant de GOURVILLE, et ses barbets. Les foires de GOURVILLE sont très anciennes. Deux foires annuelles étaient autorisées dès 1307, sur demande de l'abbé de SAINT-CYBARD. En octobre 1561, des lettres patentes du roi Charles IX portèrent ce nombre à six.

A **Marcillac-Lanville** :

- **MARCILLAC** : Le comte VULGRIN I^{er} fit construire vers 867 le château fort de MARCILLAC pour défendre la vallée de la CHARENTE des raids des Vikings. La terre de MARCILLAC fait directement partie du domaine des comtes d'ANGOULEME jusque vers la fin du XI^{ème} siècle, époque à laquelle elle passe à la famille de RANCON. MARCILLAC fut alors une des six vigueries de l'Angoumois. La haute justice de MARCILLAC rendait jugements pour les fiefs d'Aigre, Barbezières, Ébréon, Fouqueure, Marcillac, Oradour, Villejésus, Verdille et Ranville. La seigneurie de MARCILLAC, est attestée vers 1150 comme un lieu de péage sur le transport du sel en Angoumois, au point de franchissement de la Charente. Durant la guerre de Cent Ans le château et l'église de Marcillac sont détruits.
- **LANVILLE** : Le prieuré de LANVILLE, à sa fondation, dépendait de l'abbaye SAINT-CYBARD d'ANGOULEME. On sait qu'en 1120 il était soumis à la règle de saint AUGUSTIN et placé sous l'invocation de Notre-Dame. Il a été fortifié et durant la guerre de Cent Ans, seul son cloître a été touché mais durant les guerres de Religion, ses bâtiments sont très endommagés en 1568. Il est relevé et uni à l'abbaye SAINTE-GENEVIEVE DU MONT, à Paris, en 1659. Au Moyen Âge, principalement aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, LANVILLE se trouvait sur une variante nord-sud de la via TURONENSIS, itinéraire du pèlerinage de SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE qui passait par Nanteuil-en-Vallée, Tusson, Saint-Amant-de-Boixe, Angoulême, Mouthiers, Blanzac et Aubeterre.

A **MAREUIL**, Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, MAREUIL était le siège d'une seigneurie. Le fief de la COURADE, situé dans la paroisse, était l'établissement patrimonial de la branche aînée de cette famille HORRIC, une des plus anciennes familles de l'Angoumois. En 1208, Guillaume HORRIC, chevalier, était seigneur de MONTIGNE. De cette terre, les HORRIC se fixèrent rapidement à la COURADE. Louis HORRIC, seigneur de La COURADE, fut grand prévôt de GUYENNE. Vers 1560, Philippe HORRIC, seigneur de la VALLADE, père d'Antoine, seigneur de la Barre, était grand prévôt des maréchaux aux pays d'Angoumois, Saintonge, ville et gouvernement de LA ROCHELLE.

A **MONS**, VILLENEUVE était le siège de la seigneurie la plus importante de la paroisse. Elle était divisée entre plusieurs seigneurs, et dépendait en partie de celle de MONTIGNE. Les plus anciens seigneurs connus étaient les « De MASSOUGNES », depuis le XIIème siècle.

Jusqu'à la fin du XIVème siècle, **MONTIGNE** paraît avoir eu des seigneurs particuliers relevant de la baronnie de TOURRIERS.

A **SAINT-AMANT-DE-NOUERE**, le Fossé au Comte était un retranchement construit par les comtes d'ANGOULEME avant le IXème siècle pour tenter de se protéger contre les invasions normandes. Ce fossé long de 20 km reliait la Charente en amont d'ANGOULEME à la Charente en aval, et allait du nord-est au sud-ouest de MONTIGNAC à VIBRAC par Douzat.

A **SAINT-CYBARDEAUX**, Il a existé, au village des BOUCHAUDS, un fief relevant de la baronnie de MONTIGNAC. À la fin du XVème siècle, ce fief appartenait à Benoît GEOFFROY.

A **SAINT-GENIS D'HIERSAC**, sous la première marche de l'église, une sépulture du VIIème siècle a été trouvée. Au Moyen Âge, un château fort occupait la position stratégique de SAINT-GENIS. C'était un fief qui relevait de la châtellenie de MONTIGNAC. Les carrières d'où l'on extrayait des meules de moulins étaient situées à l'endroit du champ de foire actuel. La MOTTE (aussi orthographié la Mothe) était un autre fief, qui a donné son nom à la famille HORRIC de LA MOTTE-SAINT-GENIS. L'église paroissiale de SAINT-GENIS, datant du XIème siècle, était le siège d'un des 13 archiprêtres de l'Angoumois.

A **VAUX-ROUILLAC**, on peut encore voir les restes d'un ancien logis, siège d'un fief qui, au XIVème siècle appartenait à la famille GEOFFROY.

Convergence et coopération :

Au travers des moyens de communication historiquement mis en place, le ROUILLACAIS s'est rapidement révélé être un lieu de convergence. Au croisement de deux voies romaines dans l'antiquité, puis à la fin du XIXème siècle, au confluent de deux routes de grande communication et de deux lignes de chemin de fer, Rouillac a développé son économie commerciale et multiplié son influence sur le territoire. En termes de moyens de communications actuels, il est à noter que la commune de Rouillac est située au croisement de la D 939, et la D736, qui mènent, entre autres, à ANGOULEME, COGNAC, JARNAC, MATHA (LA ROCHELLE), AIGRE...

La Communauté de Communes du ROUILLACAIS a été créée en 1992. Cette création était en fait l'aboutissement d'une démarche de rapprochement volontaire entre les communes qui datait de plus de 50 ans. Cette démarche s'est appuyée au fil des ans sur les créations de syndicats, ayant eu certes des effets opérationnels (électrification, apporter l'eau courante, gérer les ordures ménagères) mais qui ont également permis aux différentes communes de se rencontrer et de « travailler ensemble ». Dès lors, la création de la Communauté de Communes du ROUILLACAIS a été considérée comme « voulue » et non « subie » par ses composantes communales.

1.3. Les 17 communes

Les données ci-dessous présentées sont issues des **comptes-rendus des réunions réalisées par le Cabinet URBAM, dans le cadre de l'élaboration du PLUI**, et des questionnaires enrichis par les secrétaires de mairie, ainsi que de données issues de WIKIPEDIA.

1.3.1. ANVILLE

Localisation et accès	<p>ANVILLE est situé au nord-ouest du département de la Charente, en limite avec la Charente-Maritime, à 7 km au nord-ouest de ROUILLAC, chef-lieu de son canton, et à 28 km d'Angoulême.</p> <p>Anville est par ailleurs à 12 km d'Aigre, 16 km de MATHA, 17 km de JARNAC, 22 km de COGNAC, 33 km de SAINT-JEAN-D'ANGELY et de RUFFEC.</p> <p>Située à l'écart des grands axes de circulation, ANVILLE est desservie par de petites routes départementales qui se croisent au bourg et la relie aux communes avoisinantes : les D 64, D 75, D 354, D 356 et D 469. La D 939, ancienne route nationale de PERIGUEUX et ANGOULEME à LA ROCHELLE par ROUILLAC et SAINT-JEAN-D'ANGELY passe à SONNEVILLE, à 3,5 km au sud-ouest du bourg.</p>
Structure	<p>Les hameaux les plus importants sont surtout groupés autour du bourg à l'ouest, avec <i>la Cabane, les Davids, la Bourgeoisie et Fontgrive</i>. À l'est on trouve <i>les Voies et les Rechins, et le Logis de Mortier</i> au sud-ouest.</p> <p>La commune est considérée comme une commune rurale, avec de l'habitation plutôt éparpillée, et un village étendu. La commune d'Anville est divisée en deux par le cours d'eau. D'un côté, il y a l'église et de l'autre, la mairie et l'ancienne école.</p> <p>Le Sauvage, ruisseau intermittent appelé Auge plus en aval, et se jetant dans la Charente à Marcillac-Lanville, prend naissance dans la commune et passe au bourg, où l'on trouve plusieurs sources.</p>
Habitat	<p>On remarque qu'il y a plus de réhabilitations que de nouvelles constructions (au niveau des hameaux et de la mairie). Les réhabilitations sont qualitatives et souvent réalisées par des anglais (habitants à Anville en résidence principale). Toutefois, il est encore recensé quelques bâtis dégradés.</p> <p>La secrétaire de mairie indique recevoir des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Selon le cas elle oriente les demandeurs vers des agences immobilières, des propriétaires ou la communauté de communes du ROUILLACAIS.</p> <p>Le nombre de gîtes et de chambres d'hôtes disponibles sur le territoire communal est de deux.</p>

<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 202 habitants, en augmentation de 1 % par rapport à 2009.</p> <p>Les nouveaux habitants venant s’installer sur la commune sont plutôt des familles, et pas forcément des personnes âgées. Il existe des familles habitants à Anville depuis plusieurs générations. A noter que la dynamique du village est portée par les résidents anglais, qui sont toujours présents dans les manifestations, alors que les jeunes familles ne s’intègrent pas à la vie communale.</p>
<p>Patrimoine</p>	<p>Concernant le patrimoine bâti, il existe 7 fontaines, ainsi qu’un four communal qui a été rénové. A l’époque, il y avait un château (appartenant à la Duchesse de La Rochefoucauld), mais aujourd’hui, il n’y a plus de traces de ce château. Il est également à préciser que le fond de bâtisse de l’église est classé.</p>
<p>Paysage</p>	<p>Le relief de la commune est celui de bas plateaux assez vallonnés descendant doucement vers le nord-est. Le point culminant est à une altitude de 151 m, situé à l’ouest au bois des Seuils. Le point le plus bas est à 93 m, situé sur la limite orientale au vallon du Puits. Le bourg est à 110 m d’altitude.</p> <p>Le paysage est plutôt vallonné, et il n’y a pas beaucoup de boisements. En effet il s’agit plutôt de terres céréalières et de vignes. A noter qu’il n’y a pas d’élevage (hormis un élevage et dressage pour chien).</p> <p>Il y a un cours d’eau sur la commune « Le Sauvage », qui est le départ de l’Auge. Ce cours d’eau n’est jamais à sec. Le syndicat de l’Auge gère tous les cours d’eau et les rives.</p> <p>Concernant les haies, il y a des plantations le long des cours d’eau. Il y a un projet au stade embryonnaire de zone humide sur la commune, mais cela est en suspens, car dépendant de la fusion des syndicats (cf. Loi NOTRe). Il s’agit d’une zone calme, saine et préservée. L’office de l’eau retrouve souvent des animaux dans ces zones humides (crapauds...).</p>
<p>Équipements</p>	<p>La commune dispose d’une salle des fêtes.</p>
<p>Tissu associatif</p>	<p>Des associations sont présentes à Anville : il s’agit du comité des fêtes, de l’association de la chasse et de l’association chemin qui propose un circuit bleu.</p> <p>La secrétaire de mairie indique qu’il existe un fichier recensant les associations du territoire communal.</p> <p>La part annuelle du budget communal dédiée aux subventions aux associations est de 320 €.</p>

Tissus économique	<p>Quelques artisans travaillent à ANVILLE (mécanicien, toiletage), et des commerces ambulants circulent quelques fois dans la semaine (boucher, boulanger). Concernant la vente à la ferme, il y a un maraîcher qui s'organise avec d'autres producteurs hors ROUILLACAIS afin de proposer une vente à la ferme de légumes et de fromage de chèvre. Du fait des pesticides, quelques conflits d'usage sont ressentis à Anville.</p> <p>La secrétaire de mairie indique qu'il existe un fichier recensant les entreprises du territoire communal.</p> <p>Les domaines d'activité représentés sur le territoire communal sont les suivants : maraîcher, mécanique agricole, toiletage canin, colis express, carreleur, 6 agriculteurs Viticulteurs.</p>
Tourisme	<p>La secrétaire de mairie indique recevoir des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières ...</p> <p>L'offre touristique existante sur le territoire communal est la suivante : chemins de randonnées, église, lavoirs et abreuvoirs.</p>
Agriculture	<p>Le nombre d'exploitation sur le territoire communal est de 7. Le type de ces exploitations est viticole, céréalière et maraichage.</p>
Transports	<p>Concernant les stationnements, il y a des places au niveau de l'église (aménagement urbain récent) et de la salle des fêtes. La commune dispose de petits terrains communaux, mais actuellement il n'y a pas de projets. Les entrées de villes sont classiques, sans être qualitatives ni déplaisantes.</p> <p>Au niveau des transports, deux circuits de transports en commun passent par Anville. Il n'a pas été remarqué que les habitants de la commune pratiquaient du covoiturage. Les actifs se rendent principalement à Cognac, Angoulême ou Rouillac.</p> <p>Il existe un problème de sécurité dû à la vitesse des véhicules sur les routes départementales. L'Etat a déjà été consulté mais n'a pas apporté de solutions. Par ailleurs, de très nombreux poids lourds traversent la commune, ce qui abîme les routes.</p> <p>La secrétaire de mairie indique l'existence d'un transport scolaire (écoles maternelles primaires et collège), pendant les périodes scolaires.</p>
Energies renouvelables	<p>Concernant les énergies renouvelables, il y a des panneaux photovoltaïques chez des particuliers. Pour l'éolien, ce n'est pas envisageable car il y a le relais hertzien sur la commune.</p>
Solidarité	<p>La secrétaire de mairie indique que l'accompagnement du « grand âge » est de type familial en collaboration avec les aides à domicile.</p> <p>La commune organise des repas des aînés, ainsi que la galette des rois à l'occasion des vœux du Maire.</p>

Services	<p>La mairie est ouverte le mercredi de 9 h 12h et le vendredi 14h 17.</p> <p>Il existe un registre de recensement, outil permettant de recenser les doléances/besoins/insatisfactions exprimés par les habitants.</p>
Réseaux	<p>Concernant les réseaux, la qualité de l'eau est conforme. Il n'y a pas de réseaux d'eau pluviale. De plus, malgré les nombreux points d'eau, il n'y a pas d'inondation, car les points d'eau sont bas. Il a également été constaté une baisse du volume d'eau. Pour l'assainissement, il s'agit d'un assainissement individuel, dont un individuel regroupant 3 maisons.</p>

1.3.2. AUGES SAINT MÉDARD

<p>Localisation et accès</p>	<p>AUGE-SAINT-MEDARD est une commune du nord-ouest de la Charente, limitrophe de la Charente-Maritime.</p> <p>Elle est à 8 km au nord de ROUILLAC, chef-lieu de son canton, à 9 km au sud-ouest d'AIGRE, et à 29 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>AUGE-SAINT-MEDARD est aussi à 6 km de GOURVILLE, 7 km de MARCILLAC-LANVILLE, 18 km de MATHA (Charente-Maritime), 25 km de COGNAC.</p> <p>La commune est à l'écart des grands axes routiers. La D.75, de direction nord-sud, passe à Auge à l'ouest, reliant SONNEVILLE à VERDILLE. Les D.90 et D.188 passent à SAINT-MEDARD. Les D.118 et D.66 traversent le nord-est de la commune, et la D.356 limite la commune juste à côté d'ANVILLE.</p> <p>Les gares les plus proches sont celles de COGNAC (TER SAINTES et ROYAN) et d'ANGOULEME (TER et TGV PARIS, BORDEAUX, POITIERS, LIMOGES).</p>
<p>Structure</p>	<p>AUGE-SAINT-MEDARD a connu une fusion entre AUGES et SAINT-MEDARD qui s'est faite en 1994.</p> <p>Les villages d'AUGE et de SAINT-MEDARD sont situés à 0,4 km l'un de l'autre. Au sud d'Auge, on trouve la Bréchoire et au nord, les Doussains. A l'est de Saint-Médard, il y a Fraîchefond et au nord-est, d'autres hameaux comme Crotet, le Petit Beauvais, chez Durand, les Éliots. Au sud, on trouve de nombreuses fermes, comme les Masquets, la Poissonnerie, les Charriers, etc.</p>
<p>Habitat</p>	<p>Aujourd'hui, l'urbanisation se concentre dans les hameaux, et non dans le bourg. Ainsi, l'urbanisation ne s'est pas développée au détriment de l'environnement, puisque celle-ci s'est principalement faite dans les villages, et les constructions nouvelles se fondent dans l'existant et sont bien intégrées. Il a été constaté que les parcelles sont de plus en plus petites. Il n'y a pas de lotissements. Par ailleurs, il y a beaucoup de rénovation de bâtis à Auge, notamment grâce aux anglais.</p> <p>La secrétaire de mairie indique recevoir en mairie des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle oriente les demandeurs vers la communauté de communes concernant les locations, ou les agences immobilières.</p> <p>Le nombre de gîtes et de chambres d'hôtes disponibles sur le territoire communal est de trois.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 303 habitants, en augmentation de 1,34 % par rapport à 2009.</p> <p>La commune d'Auge-Saint-Médard est perçue comme une commune tranquille, de bien-être où les habitants peuvent « profiter ». Cela s'explique aussi par l'éloignement par rapport aux grands axes, qui fait du territoire une commune avec des valeurs rurales. D'ailleurs, le choix des personnes âgées est de rester le plus longtemps possible sur la commune. A noter que les propriétaires nouveaux habitants s'intègrent très bien. La difficulté se ressent surtout pour les locataires qui sont isolés.</p>

Patrimoine	<p>Concernant le patrimoine bâti, Il est important de préciser que la commune était réputée pour ses sources d’eaux bienfaitantes. Il y avait des douches municipales qui ont fermé pour des soucis de normes. De plus, deux églises sont présentes et ont été rénovées. Celle de SAINT-MEDARD se caractérise par une peinture murale de qualité. Le lavoir est aussi significatif sur la commune. Les nombreux porches sur la commune sont aussi représentatifs du territoire. Cela s’explique par les domaines viticoles. Par ailleurs, le monument au mort a été réaménagé sur la place de SAINT-MEDARD.</p>
Paysage	<p>Au niveau paysager, la fontaine de SAINT-MEDARD est identitaire. Le crachon est aussi un espace assez naturel. On retrouve sur le territoire des coteaux de vignes, mais aussi des zones boisées au nord-ouest du territoire. Cela est assez équilibré.</p> <p>Le relief de la commune est celui de « bas plateau ondulés », d'une altitude moyenne de 100 m. Le point culminant de la commune est à une altitude de 130 m, situé au réservoir communal en limite nord, mais une autre colline atteint 126 m au sud (borne IGN, entre Auge et Anville). Le point le plus bas est à 69 m, situé le long du Sauvage sur la limite orientale près de Patreville. Les bourgs d'Auge et Saint-Médard sont à 95 m d'altitude.</p> <p>AUGE-SAINT-MEDARD possède trois petits ruisseaux. Le Sauvage qui est long de 14,8 km et ses deux affluents, le Crachon long 4 km et le ruisseau des Martinières long de 1,9 km.</p> <p>Le Crachon naît entre les bourgs d'AUGE et de SAINT-MEDARD.</p> <p>Le Sauvage arrose le sud de la commune et devient, en aval du confluent avec le Crachon, l'Auge qui se jette dans la Charente sur sa rive droite à MARCILLAC-LANVILLE.</p> <p>Au niveau environnemental, il est important de préciser qu’une partie de la commune est en Natura 2000 (le projet éolien étant bien entendu, sur l’autre partie de la commune). La commune dispose de très nombreuses surfaces boisées avec un parcellaire important. Sur certains terrains privés, des opérations de plantation de haies sont en cours. D’autres ont eu lieu dans les années 2000, 2006 avec l’accompagnement de Prom’Haies.</p>
Équipements	<p>Des aménagements urbains sont faits. Il est prévu de créer des stationnements au niveau de la salle polyvalente pour personnes à mobilité réduite. Il y a également un projet d’aménagement de la place de l’église (propriété communale) à AUGE. La volonté est aussi de proposer un grand espace vert à proximité immédiate. Les aménagements sont finis pour SAINT-MEDARD, désormais cela va se concentrer sur AUGE.</p> <p>Concernant les équipements, il n’y a pas d’école dans la commune, les élèves de la commune vont A GOURVILLE. La commune dispose d’une salle polyvalente et d’un stade de foot. Il n’existe plus de club de foot, mais le terrain est utilisé pour le concours hippique annuel. D’ailleurs, il existe une structure pour pension et élevage des chevaux qui organise ce concours hippique avec le comité d’animation. Il s’agit là d’un concours au niveau national. Quelques autres associations sont présentes sur la commune comme les « mardis récréatifs » par exemple.</p>

Tissu associatif	<p>La commune dispose d'un fichier recensant les associations du territoire communal. Les types d'activités représentés sur le territoire communal : sportives, informatique, recyclage, chasse et comité des fêtes portent sur les animations et les loisirs.</p> <p>La part annuelle du budget communal dédiée aux subventions aux associations est de 0,6%.</p>
Tissus économique	<p>Concernant les commerces, AUGÉ-SAINT-MEDARD dispose de commerces ambulants (boulangers), et aussi d'un salon de thé anglais. Certains producteurs font de la vente à la ferme, notamment pour du fromage de chèvre, du Cognac et du pineau.</p> <p>Au niveau économique, il y a une grosse entreprise de contreplaqué, l'usine Joubert qui compte près de 120 employés. Une autre entreprise sur la commune est importante, il s'agit d'un transporteur (avec une dizaine de camions), mais celle-ci va déménager, ce qui sera une perte pour la commune et le Rouillacais.</p> <p>Sur la commune, il n'y a pas de zones artisanales dédiées. La volonté est de conserver ces entreprises sur le territoire communal. A noter qu'il existe aussi 2 distilleries.</p> <p>La secrétaire de mairie indique que la commune dispose d'un fichier recensant les entreprises du territoire communal. Les domaines d'activité représentés sur la commune sont : artisanat, agriculture, petit commerce, travaux publics.</p>
Tourisme	<p>La commune dispose des guides produits par l'Office de Tourisme.</p> <p>La commune est le relais entre l'Office de Tourisme, les associations et les chambres d'hôtes.</p> <p>L'offre touristique de la commune est basée sur le petit patrimoine : fontaine, puits, églises, chambres d'hôtes tenues par des anglais.</p> <p>La commune édite un Bulletin municipal bulletin municipal tous les 2/3 mois.</p>
Agriculture	<p>L'agriculture est principalement céréalière. La viticulture occupe une partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Il existe 10 exploitations sur le territoire communal.</p> <p>Il existe des dispositifs de type circuit court mis en place par les exploitants en lien avec des commerçants : vente de fromages de chèvre, spécialités anglaises.</p>

Transports	<p>Au niveau des chemins de randonnées, il existe des sentiers qui traversent la commune. La volonté des communes de Bonneville et Anville est de travailler sur des sentiers qui pourraient se rejoindre. Cela est en cours de réflexion.</p> <p>Les actifs vont principalement travailler à ROUILLAC, JARNAC, COGNAC ou ANGOULEME. Il n’y a pas de covoiturage pratiqué sur la commune, toutefois une étude est en cours pour la circulation éventuelle d’un minibus à l’attention des seniors.</p> <p>La secrétaire de mairie indique que seul les transports scolaires desservent la commune.</p>
Énergies renouvelables	<p>Concernant les énergies renouvelables, il y a eu un projet éolien qui a avorté fin 2016. En effet, suite à l’enquête publique, de trop nombreux avis négatifs ont été constatés. Par ailleurs, il y a trois installations industrielles sur toit de panneaux photovoltaïques, ainsi que chez des particuliers.</p>
Solidarité	<p>La secrétaire de mairie indique que l’accompagnement du « grand âge » n’a pas fait l’objet de la mise en œuvre de dispositif spécifique. Sur le volet personnes défavorisées, la commune aide ponctuellement au niveau des démarches administratives.</p> <p>La commune organise diverses manifestations : repas communal, présence d’une association qui offre des loisirs aux aînés (jeux de société, marche, sorties), mardis récréatifs.</p>
Services	<p>Les plages d’ouverture de la mairie sont le lundi toute la journée, et le jeudi après-midi, ainsi que la permanence du maire le vendredi matin.</p> <p>La secrétaire de mairie indique que la mairie est amenée à rendre des services hors du périmètre de ses compétences : écoute psychologique, aides dans certaines démarches personnelles.</p> <p>La mairie propose un service dématérialisé : l’état civil.</p> <p>Il existe un outil permettant de recenser les doléances/besoins/insatisfactions exprimés par les habitants. La plupart des demandes portent sur les problèmes de voisinage, le bruit et les chiens errants.</p>
Réseaux	<p>Concernant les réseaux, l’assainissement est non collectif et il n’y a pas de problème de conformité concernant l’eau potable. Il va y avoir une fusion des syndicats (AUGE, FOUSSIGNAC, NOUERE). La commune ne dispose pas de réseaux d’eaux pluviales. C’est le syndicat d’aménagement hydraulique du bassin d’Auge qui entretient les cours d’eaux. Les travaux du numérique pour obtenir la fibre vont débuter dans les mois à venir, l’objectif est de distribuer tous les foyers d’ici 2020.</p> <p>AUGE-SAINT-MEDARD est traversé par deux cours d’eau, une confluence existe à Auge. Des aménagements ont été réalisés, car à la Bréchoire, par le passé, il y a eu des inondations.</p>

1.3.3. BONNEVILLE

<p>Localisation et accès</p>	<p>BONNEVILLE est une commune rurale de la communauté de communes du ROUILLACAIS, située à mi-chemin entre ROUILLAC et AIGRE, d'une superficie de 1 008 ha.</p> <p>Elle est aussi à 26 km au nord-ouest d'ANGOULEME, 7 km de ROUILLAC (au sud-ouest) et d'AIGRE (au nord-est), 5 km de MARCILLAC-LANVILLE.</p> <p>BONNEVILLE est à 2 km de GOURVILLE où passe la D 736, route de RUFFEC à SAINT-FORT-SUR-LE-NE, passant par AIGRE, ROUILLAC ET JARNAC. De petites routes départementales traversent la commune : la D 66 et la D 117 se croisent au bourg, la D 90 passe au sud-ouest.</p>
<p>Structure</p>	<p>Le hameau le plus important de la commune est PATREVILLE, au nord, où est située la mairie. Le bourg de BONNEVILLE, plus petit, accueille l'église.</p> <p>Des hameaux plus petits et des fermes sont disséminés dans la commune, comme la Ripaudière, la Folie, les Fontaines au sud, ou les Philippons et Chomeau au nord.</p>
<p>Habitat</p>	<p>La commune reçoit très rarement des demandes d'information portant sur les locations ou les biens à vendre. Dans cas elle fournit les coordonnées des vendeurs/loueurs.</p> <p>Il a été indiqué la construction de hangars agricoles. La dernière construction de maison date de plus de 10 ans et il y a surtout de la réhabilitation de bâti ancien. Il a été indiqué qu'il ne faudrait pas sous prétexte que la commune est agricole qu'elle accueille nombre de hangars agricoles qui dénatureraient le paysage.</p> <p>Il est à noter la présence d'un logement locatif social (communauté de communes) sur le territoire communal.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 149 habitants, en diminution de -5,7 % par rapport à 2009.</p> <p>La population est composée de 89 foyers : 63 en résidences principales et 17 en résidences secondaires. 87 % des résidences principales sont propriétaires. (Chiffres WIKIPEDIA).</p> <p>La commune est considérée comme paisible.</p>

Patrimoine	<p>L'église paroissiale SAINT-CLEMENT, qui appartenait au VIII^e siècle à l'abbaye SAINT-CYBARD, fut reconstruite à la fin du XII^e siècle. Elle appartient au type des églises à clocher-mur et possède une nef unique à chevet plat. Elle est inscrite monument historique depuis 1996.</p> <p>Elle abrite une chaire à prêcher du XVIII^e siècle en fer forgé qui constitue un objet unique dans le département. Elle est classée monument historique au titre objet depuis 1941.</p> <p>La cloche en bronze datant de 1670 et gravée « PERRIN MESSIRE DE BARBEZIERES SEIGNEUR DE LOGERIE. MERRINE DAMOISELLE MARIE YTIERS... CURE. FONDEUR BARAUD AN 1670 » est aussi classée depuis 1944, ainsi qu'un tableau Le couronnement de la Vierge datant du XVII^e siècle depuis 2003. Il a été indiqué la mise en lumière de l'église en cours.</p> <p>Outre cette église classée, il est à noter la présence de 5 logis, de lavoirs et de deux points de vue peu fréquentés.</p> <p>La commune souhaite protéger et mettre en valeur les moulins et les biefs.</p> <p>Il a été indiqué que les projets restent modestes et se veulent garants du cadre de vie. L'idée est aussi d'entretenir l'existant.</p>
Paysage	<p>Le relief est celui de bas plateaux d'une altitude moyenne de 100 m. La vallée du Sauvage traverse le centre de la commune d'ouest en est. Le point culminant est à une altitude de 133 m, situé sur la limite sud près du Breuil. Le point le plus bas est à 59 m, situé sur la limite nord-est le long du Sauvage. Les bourgs de BONNEVILLE et PATREVILLE sont à 80 m d'altitude.</p> <p>La commune est traversée par le ruisseau le Sauvage, qui devient l'Auge plus en aval et qui fertilise la vallée et accueille les pêcheurs. L'Auge est un affluent de la Charente en rive droite à MARCILLAC-LANVILLE.</p> <p>Deux petites sources naissent au pied du château des Fontaines, ainsi qu'au logis de la Folie à l'ouest, mais ne sont pas suffisantes pour irriguer. À ce dernier endroit, une bassine a aussi été édifiée.</p> <p>Les remembrements datent d'avant les années 1970. Il y a eu disparition de nombreuses haies et arbres isolés à cette époque. Il est à noter qu'il y a eu plantation de chênes truffiers. Le paysage est un paysage de vignes assez stable (Fins Bois). Il a été indiqué la plantation de platanes en entrée de ville, ainsi que des plantations réalisées avec l'association Prom'Haies.</p> <p>Il existe deux points noirs paysagers sur le territoire communal : une maison en entrée de ville et un transformateur abandonné.</p>
Équipements	<p>Un terrain du village a été aménagé en parc. Un bus (qui ne bougera plus) va y être installé comme lieu d'échange de livres.</p>
Tissu associatif	<p>Trois associations sont implantées sur le territoire communal : gym, chasse, artisanat d'art.</p> <p>La part annuelle du budget communal dédiée aux subventions aux associations est de 1% (150 € gym et 150 € chasse).</p> <p>Une association anime des permanences dans les locaux de la mairie : AVG (association gym volontaire) 1 fois par semaine durant 1 h.</p>

Tissus économique	<p>Deux entreprises sont implantées sur le territoire communal.</p> <p>Les domaines d'activité existants sur le territoire communal sont : Viticulture, agriculture, coiffure, motoculture.</p> <p>Brocante, échange de plantes, randonnées, conférence en prévision, sont organisés sur le territoire.</p>
Tourisme	<p>Il est indiqué qu'il y'a des demandes pour la visite de l'église</p> <p>L'offre touristique sur le territoire porte sur l'église, les lavoirs/fontaines et la rivière (Auge). De plus il est indiqué la présence de truffières.</p> <p>Un hébergement touristique est présent sur le territoire.</p> <p>La commune communique via les boites mail pour les informations communales et intercommunales, ainsi que celles de la médiathèque et de l'Office de Tourisme.</p> <p>Il est indiqué la présence de « marcheurs ». Il existe une volonté de développer les chemins de randonnée mais le Conseil Départemental a retoqué le projet au motif que les chemins sont goudronnés.</p> <p>Il y a un gîte qui marche bien l'été. Un autre vient d'être déclassé faute de remplissage.</p> <p>Il est indiqué l'existence d'un évènement : Bric broc et Troc plantes devant la mairie ainsi que la Fête de l'école tous les 6 ans.</p>
Agriculture	<p>L'agriculture et la viticulture constituent les principales ressources. Neuf exploitations sont présentes sur le territoire.</p> <p>La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Le Territoire « Terre saine » : zéro phyto en route.</p>
Transports	<p>Les transports collectifs sont représentés par le bus du département avec 1 aller / retour par jour.</p> <p>Il n'y a pas d'aire officielle de covoiturage, ni d'aire « sauvage ».</p> <p>Un bief interdit le passage d'un certain tonnage pour sa sauvegarde.</p> <p>Il est indiqué qu'il n'y a ni bornes électriques, ni stationnements vélos dédiés sur la commune.</p>
Energies renouvelables	<p>Des demandes de poses de panneaux photovoltaïques sur les hangars ou dépendances de maisons n'ont pas abouties.</p>
Solidarité	<p>La commune organise les repas des aînés.</p>

Services	La mairie est ouverte les mardi et jeudi de 14h à 18h. Outre les services relevant du périmètre de compétences de la commune, il est indiqué la mise en œuvre de médiations lorsque nécessaire. La mairie propose des services dématérialisés : trésorerie préfecture.
Réseaux	RAS

1.3.4. COURBILLAC

Localisation et accès	<p>COURBILLAC est une commune située à l'ouest du département de la Charente, limitrophe de la Charente-Maritime. C'est la plus occidentale des communes du canton de ROUILLAC.</p> <p>Elle est à 9 km à l'ouest de ROUILLAC, 10 km au nord de JARNAC, 14 km au nord-est de COGNAC et 29 km d'ANGOULEME.</p> <p>À l'écart des grandes routes, la commune de COURBILLAC est traversée du sud au nord par la D.1, de SIGOGNE à NEUVICQ-LE-CHATEAU.</p> <p>Le bourg de COURBILLAC est situé dans une large plaine traversée par le Tourtrat.</p>
Structure	<p>La commune est considérée comme une commune rurale, constituée de plusieurs hameaux. Il y a environ 160 ans, il s'agissait de deux communes : COURBILLAC et HERPES. D'ailleurs cela se remarque puisqu'il y a deux églises.</p> <p>Le village d'HERPES est situé sur une hauteur, à deux kilomètres au nord du bourg. Il s'est créé à proximité du croisement de deux voies antiques, celle allant de Brioux-sur-Boutonne à Jarnac qui croisait au sud la voie romaine d'AGRIPPA de Saintes à Lyon.</p> <p>Le hameau du BOURG DES DAMES est situé sur la route de SIGOGNE à NEUVICQ : son nom vient de ce qu'il était une ancienne dépendance d'un couvent de femmes. On peut encore citer : Petit Beauvais, sur le Tourtrat, et le Souterrain.</p>

<p>Habitat</p>	<p>A HERPES, il y a deux anciennes maisons qui sont construites en zone inondable. Tout le long du cours d'eau, il y a des frictions concernant les possibles inondations.</p> <p>Concernant l'urbanisation, il y a eu beaucoup de constructions dans les années 1990/2000, puis à partir de 2001, il y a une perte d'habitants. La politique communale est aussi de limiter les constructions. En effet, une construction a été réalisée au milieu des champs, et cela manque d'intégration (BOURG DES DAMES). Par ailleurs, une grange a été détruite à HERPES, il s'agit là d'un regret, il ne faut plus reproduire ce genre de phénomène. A L'époque, il y avait un manque de considération pour le patrimoine oublié, aujourd'hui, le patrimoine doit être revalorisé.</p> <p>Depuis 2011, la commune a engagé des travaux d'aménagement du bourg avec un aménagement paysager et des stationnements. Les plantations sont en cours de réalisation. Le bourg est sécurisé, les ralentisseurs fonctionnent bien. Par ailleurs, la commune dispose d'une réserve foncière face à la mairie.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 707 habitants, en augmentation de 13,12 % par rapport à 2009.</p> <p>De nombreux étrangers habitent sur la commune (résidence principale) : des anglais, des irlandais, des finlandais. Courbillac est plutôt une commune avec des actifs, de nombreuses familles, notamment dans les maisons neuves, mais accueille aussi quelques retraités. Toutefois, la commune commence à être un village dortoir, il y a une inquiétude car les nouvelles familles ne s'intègrent pas, et ne viennent pas aux vœux du maire, par exemple.</p>
<p>Patrimoine</p>	<p>A Herpes, il existe un cimetière mérovingien, des fouilles ont été organisées il y a plusieurs années, avec 800 tombes examinées. Désormais, les pièces trouvées sont réparties à COURBILLAC ou dans des musées à LONDRES et à NEW-YORK.</p> <p>Aujourd'hui encore, on ressent qu'HERPES est un village à part entière, néanmoins ce sentiment s'estompe petit à petit.</p> <p>Une étude Via patrimoine a été réalisée, celle-ci est très complète. Au niveau du petit patrimoine, Courbillac dévoile de nombreuses fontaines, dont une qui a été restaurée à Herpes par la mairie.</p> <p>La commune est traversée par la voie romaine et le cours d'eau Le Tourtrat. Cette année, Le Tourtrat est à sec, mais souvent l'eau coule en hiver. Il y a déjà eu des périodes de crues dans les années 1980.</p> <p>Il est à noter l'église d'HERPES dont le baptistère est du VI^e siècle, le cimetière des Francs d'HERPES et l'église paroissiale de COURBILLAC.</p>

<p>Paysage</p>	<p>Le relief de la commune est celui d'une plaine légèrement inclinée vers le sud-ouest, avec de légères hauteurs au nord-ouest et à l'est. La vallée du Tourtrat qui traverse la commune du nord au sud est faiblement marquée.</p> <p>Le point culminant de la commune est à une altitude de 70 m, situé sur la limite orientale. Le point le plus bas est à 25 m, situé sur la limite occidentale. Le bourg est à environ 40 m d'altitude.</p> <p>Un ruisseau relativement long mais à sec en été, le Tourtrat, qui rejoint la Soloire, affluent de la Charente, à NERCILLAC, traverse la commune. Ce ruisseau est formé par la réunion de trois sources principales : celle qui sort du Gouffre de Neuvicq, en Charente-Maritime, rejoint, avant d'entrer en Charente, la Garonne de Sonneville, qui vient du hameau du Petit Bordeaux, et se grossit un peu plus bas de la Fontaine de Mareuil.</p> <p>Quelques sources sont situées dans la commune : la fontaine à Brisson, la fontaine des Pierrières, la fontaine Rouillouse, la fontaine Carrée.</p> <p>Les lieux les plus significatifs du paysage sont les églises, les nombreux porches charentais, les quelques logis typiques, la cheminée à Herpes (ancienne laiterie fermée depuis 1965). L'identité se révèle également dans la pluricentralité de la commune. La commune est plutôt boisée.</p>
<p>Equipements</p>	<p>Concernant l'école, il s'agit d'un RPI avec MAREUIL, SONNEVILLE, PLAIZAC ET COURBILLAC. L'école primaire se trouve à COURBILLAC, et l'école maternelle à MAREUIL. Il y a environ 70 élèves dans chaque établissement. Pour le collège, les élèves se dirigent vers Rouillac, Cognac ou Jarnac.</p> <p>La commune est dotée d'une salle des fêtes (avec scène permettant d'accueillir des troupes de théâtre), d'un bureau de poste, d'un club de foot et dispose d'un tissu associatif dynamique (comité des fêtes, club du 3ème âge, chasse, gym...). D'ailleurs, tous les ans, en juillet, il y a une petite fête foraine (Frairie) qui fonctionne très bien.</p>
<p>Tissu associatif</p>	<p>La commune dispose d'un fichier recensant les associations du territoire communal. Les domaines d'activités suivants sont présents : sportif, Comité de fêtes, US Foot, APE ...</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux association est de 3400 €.</p>
<p>Tissus économique</p>	<p>Il n'y a pas de commerces à COURBILLAC, toutefois, un boulanger et un boucher circulent dans la semaine.</p> <p>Il est important de noter que Courbillac accueille le CAT, un centre d'aide au travail pour les personnes handicapées. Il s'agit là du plus gros employeur de la commune. Ce centre accueille depuis les années 1980, environ 160 résidents. La structure dispose d'un atelier de menuiserie par exemple. De nombreux poids lourds livrent le CAT.</p> <p>A noter également que COURBILLAC est doté d'un centre équestre nommée « Poney Club du renouveau ».</p> <p>La commune dispose d'un fichier recensant les entreprises du territoire communal. Les domaines d'activités suivants sont présents : artisanat.</p>

Tourisme	<p>Il y a un club de randonnées, de VTT et de promenades. Il n’y a rien de balisé, mais ces chemins sont très empruntés.</p> <p>Il existe un gîte/chambre d’hôte sur le territoire communal.</p> <p>La mairie reçoit des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières.</p> <p>L’offre touristique sur le territoire communal est structurée autour du chemin de randonnées (non fléché), du patrimoine et de l’hébergement.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie de l’activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d’appellation d’origine contrôlée du cognac.</p> <p>Concernant l’activité agricole, la commune a été bouleversée au moment de remembrement. Aujourd’hui, quelques haies sont encore entretenues, il existe des endroits encore très boisés. Au BOURG DES DAMES, il y a quelques chevaux, et à HERPES, il y a un élevage d’ânes. Il existe 3 distilleries (bouilleurs de cru). De plus, il y a un agriculteur qui fait des produits bio. Certains habitants se plaignent de la pollution agricole avec une nuisance olfactive.</p> <p>Il existe 8 exploitation sur le territoire communal.</p>
Transports	<p>Concernant les entrées de ville, celles de Bourg des Dames et Herpes sont dangereuses, du fait des routes départementales. La vitesse est un vrai problème. Ainsi, les entrées de village sont à reconquérir, notamment à Herpes, malgré les quelques petites plantations existantes.</p> <p>La commune dispose de services de transports collectifs la desservant : Véolia ligne départementale (La la ligne 18 la courtille – atelier municipal Bousandreau du lundi au samedi).</p>
Energies renouvelables	<p>Concernant les énergies renouvelables, il y a du photovoltaïque au sol à Bourg des DAMES. Ces installations existent depuis une dizaine d’années. Ce qui pose question, c’est la localisation en entrée de ville, cela n’est pas esthétique. A cela s’ajoute des problèmes sécuritaires, puisque le soleil se reflète dans les panneaux, ce qui rend dangereux la visibilité pour l’automobiliste. Il existe également un hangar agricole qui a installé des panneaux photovoltaïques sur le toit, ainsi que quelques maisons. D’ailleurs, sur des maisons charentaises, cela est dommage d’un point de vue esthétique.</p> <p>Il n’y a pas d’énergies renouvelables éoliennes car la commune est dans le périmètre aérien avec la base 709 de COGNAC.</p>
Solidarité	<p>La commune dispose d’un budget pour les aides d « urgence » en faveur d’habitants rencontrant des difficultés.</p>

Services	<p>La mairie est ouverte tous les matins de 8h 30 -12h30 sauf le mercredi.</p> <p>Les principales doléances des habitants portent sur des soucis de voisinage, la présence de chiens errants...</p> <p>Il est à noter l'existence d'une agence postale communale.</p>
Réseaux	<p>Concernant le captage en eau, il y a un forage à FOUSSIGNAC (SIAP). Il n'y a pas de soucis concernant la qualité de l'eau distribuée. La commune ne dispose pas de réseaux pour les eaux pluviales. Il y a un périmètre renforcé pour le captage. Les activités agricoles comprises dans ce périmètre ont un contrôle strict de qualité. Concernant l'assainissement, il n'y a que de l'individuel.</p>

1.3.5. DOUZAT

<p>Localisation et accès</p>	<p>DOUZAT est une commune située à 4,5 km au nord d'HIERSAC, chef-lieu de son canton, et 14 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>Elle est aussi à 9 km de ROUILLAC, 12 km de MONTIGNAC, 13 km de CHATEAUNEUF et 14 km de Jarnac et 26 km de COGNAC.</p> <p>La D 14, route d'Hiersac à ROUILLAC, traverse la partie ouest de la commune et passe à 2 km du bourg. Celui-ci est desservi par la D 119 en direction d'ANGOULEME par la Vigerie (N 141) ou la D 115 par Tonne (D.939). La D 385 traverse aussi le bourg, parallèlement à la D 143.</p> <p>La commune est traversée par le méridien de GREENWICH, qui passe 60 m à l'ouest de l'église.</p>
<p>Structure</p>	<p>La commune s'organise autour d'un bourg et de quelques hameaux comme l'Hôpiteau au sud du bourg, les Bois Châtains et chez Bouet au sud. La commune s'identifie par son bourg qui n'est pas centré, mais désaxé.</p>
<p>Habitat</p>	<p>Au lieu-dit Forêt (le Champ de la Grange), les constructions sont plutôt anarchiques. Il y a beaucoup de locations à cet endroit. De façon générale, il existe beaucoup de turn-over sur la commune, cela est dû à la trentaine de maisons en locatif. Le bourg dispose de plusieurs « dents creuses ».</p> <p>Les constructions neuves accueillent plutôt une population de jeunes familles qui veulent accéder à la propriété. Quelques rénovations ont été réalisées sur la commune.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle dirige les demandeurs vers les propriétaires.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 469 habitants, en augmentation de 12,2 % par rapport à 2009.</p>

Patrimoine	<p>Quelques vestiges antiques ont été retrouvés sur la commune. En 1801, lors du creusement d'une carrière de sable près du bourg, un petit sarcophage en pierre avec son couvercle a été mis au jour, contenant une fiole en verre très allongée contenant un liquide rougeâtre, et une figurine en terre cuite représentant le dieu Mercure avec le caducée à ses pieds.</p> <p>Près du village de la Forêt, ont été retrouvés au XIXe siècle des vestiges de constructions antiques, peut-être une villa.</p> <p>Avant le IXe siècle, le Fossé au Comte était un retranchement construit par les comtes d'ANGOULEME pour tenter de se protéger contre les invasions vikings. Ce fossé long de 20 km reliait la Charente en amont d'ANGOULEME à la Charente en aval, et allait du nord-est au sud-ouest de MONTIGNAC à VIBRAC. Il passait dans la commune et quelques chemins et toponymes l'évoquent encore.</p> <p>La commune de Douzat comprenait aussi des restes importants de de la forêt de MARANGE, qui séparait autrefois la Saintonge de l'Angoumois. Cette forêt, déjà bien réduite en 1760 du fait de son défrichement, appartenait au roi.</p> <p>DOUZAT possède un important patrimoine bâti rural organisé en ruelles étroites qui montent jusqu'à l'église. Ses portails charentais sont de grand intérêt.</p> <p>L'église paroissiale Notre-Dame possède sur son tympan une sculpture de saint Pierre datant de 1140 tenant les clefs et le Livre saint, et s'inscrivant dans la lignée de celles de la cathédrale d'Angoulême. Elle est inscrite monument historique à titre objet depuis 2004. Une statuette ancienne de la Vierge surmonte aussi saint Pierre. L'église renferme aussi une statue en bois de Vierge à l'enfant datant du XVIIe siècle ; elle est aussi inscrite monument historique à titre objet depuis 1995.</p> <p>D'un point de vue du patrimoine bâti, il convient d'évoquer l'église, les porches, les lavoirs au bourg et à l'Hôpitaux. Il est également important de préciser qu'il y avait à l'époque une halte, qui a d'ailleurs été rénovée (proximité de l'Hôpitaux). Le patrimoine communal se caractérise également par un bois à la limite d'Hiersac qui a dévoilé des vestiges romains découverts dans les années 1980. Les vestiges sont conservés à la mairie.</p>
------------	--

<p>Paysage</p>	<p>Deux vallées traversent la commune du nord au sud. Celle du bourg de Douzat à l'est et la Combe des Dames à l'ouest qui est une vallée sèche. Ces deux vallées se rejoignent au sud de la commune.</p> <p>Le point culminant de la commune est à une altitude de 115 m, situé à l'extrémité nord-est (borne IGN), mais plusieurs autres sommets dans la commune culminent à plus de 100 m. Le point le plus bas est à 52 m, situé sur la limite sud (pont de la D 96). Le bourg est environ à 75 m d'altitude.</p> <p>La commune est traversée par un ruisseau temporaire, qui passe au bourg et qui devient permanent au sud de la commune. C'est un affluent de la Nouère, elle-même affluent de la Charente en rive droite. Ce ruisseau passe au nord au château de Fontguyon (commune de Saint-Amant-de-Nouère) et conflue au sud dans la Nouère à la Vigerie (commune de Saint-Saturnin).</p> <p>Douzat est traversé par un sentier balisé ainsi que la voie verte (il s'agit de l'ancien tracé de la ligne de chemin de fer). Le paysage est plutôt caractérisé par les bois, les champs de céréales et les vignes. On note toutefois un élevage au lieu-dit Chez Bouet, pour du commerce de bêtes.</p> <p>Concernant les haies, l'association « Prom'haie » en lien avec la société de chasse s'est chargée, il y a quelques années, d'en replanter. Aujourd'hui, une nouvelle campagne de replantation est en cours. En effet, cela se fait dans un contexte de négociation avec l'entreprise Martell : la replantation de haies est nécessaire pour compenser l'arrachage suite à l'implantation du chai de Martell.</p>
<p>Equipements</p>	<p>Concernant les aménagements, la commune projette l'aménagement des entrées de bourg. Idéalement, l'effacement des réseaux devrait se réaliser parallèlement afin de traiter un ensemble. Toutefois cela pose des problèmes financiers. Les entrées de ville n'ont pas forcément une image négative, il s'agit seulement de les rendre plus qualitatives. L'aménagement du bourg aurait été également l'occasion de traiter le stationnement de la rue principale, qui aujourd'hui semble délicat.</p>
<p>Tissu associatif</p>	<p>Il existe un comité des fêtes, une association des parents d'élèves, une société de chasse, une bibliothèque (en lien notamment avec l'école).</p> <p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Les domaines d'activités couverts sont : comité des fêtes, bibliothèque, société de chasse, Parents d'élèves</p> <p>La part du budget alloué aux subventions aux associations est de 2800 €.</p>

Tissus économique	<p>Quelques commerces ambulants existent (boulangier, boucher), mais cela se raréfie. A noter qu'il n'y a pas de zone artisanale à DOUZAT.</p> <p>Au niveau économique, il y a un silo agricole pour céréales, qui emploie 4 personnes. Les nuisances ne sont que périodiques, notamment lors du séchage du maïs. Il existe également une entreprise artisanale FDC qui emploie 5 personnes.</p> <p>Par ailleurs, il est également important de noter qu'un couple de hollandais installé dans la commune a ouvert un musée de la Diligence, très impressionnant, au lieu-dit Les Coudrais. Celui-ci est à voir. De plus, Suez Organic s'est installé au bois des Mesnard, il s'agit d'une plateforme de compostage installée depuis 2009. Il y a encore quelques soucis de nuisances olfactives, mais cela va beaucoup mieux depuis l'opération de nébulisation. Il n'y a pas de projet d'extension. A noter que la plateforme (préfabriquée) n'est pas desservie en eau ni en électricité.</p> <p>Il est important de noter qu'il existe également à DOUZAT un institut thérapeutique (ITEP) pour les enfants (8-13 ans) ayant un trouble du comportement. Cet établissement est rattaché à l'hôpital Camille Claudel de LA COURONNE. 45 enfants sont hébergés à la journée, pour une cinquantaine d'employés.</p> <p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les domaines d'activités couverts sont l'artisanat, l'agriculture et la viticulture.</p>
Tourisme	<p>Il existe une carte de chemins de randonnées. La commune dispose d'informations sur les activités du territoire tous les mois par l'Office de Tourisme. Il est à noter l'existence d'un Gîte de France sur le territoire communal.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac. Il existe 7 exploitations sur le territoire communal. Ces exploitations sont de type viticole et céréalière.</p>
Transports	<p>Concernant les mobilités, et dans le contexte de la mise en service de la LGV, il a souvent été évoqué la mise en place d'une gare bis à ASNIERE. La question de la retombée économique est donc à prendre en compte. Par ailleurs, il n'y a pas de covoiturage sur la commune. Les transports en commun vers ANGOULEME passent une fois le matin et une fois le soir sur la commune. Ce n'est pas adapté pour une pratique quotidienne optimale. Il serait intéressant de pouvoir aller à Rouillac et ainsi avoir un trajet aller-retour dans la matinée. A noter que la route départementale pose problème au niveau de la vitesse. Cela pourrait être aménagé dans le cadre de l'aménagement des entrées de villes. Quelques camions passent dans le centre bourg.</p>

Énergies renouvelables	<p>Concernant les énergies renouvelables, le photovoltaïque sur toiture concerne uniquement quelques maisons privées. D'un point de vue éolien, une étude a été réalisée il y a une dizaine d'années (projet sur ECHALLAT / MERIGNAC / DOUZAT), mais le périmètre étant inclus dans l'emprise du radar de COGNAC, le projet n'a pas pu aboutir. Il y a environ 2 ans, une nouvelle société est venue pour proposer un projet éolien à DOUZAT, mais la municipalité n'a pas été convaincue. En plus de cela, les nombreuses associations anti éolien étaient déjà présentes.</p> <p>Par ailleurs, il est à noter qu'au lieu-dit l'Ardillère, il y avait une ancienne décharge. Aujourd'hui la commune autorise un entrepreneur a déposé ses gravats, à la suite de quoi celui-ci s'engage à remettre le terrain propre. De plus, au niveau des risques, il y a deux lignes hautes tensions qui traversent Douzat.</p>
Solidarité	<p>La commune organise un repas des aînés une fois par an.</p>
Services	<p>La commune dispose d'une agence postale, ouverte tous les matins. Celle-ci fait également office de dépôt de pain et de vente du journal (La Charente Libre).</p> <p>DOUZAT est en RPI avec ECHALLAT et VAUX-ROUILLAC (où une classe vient de fermer). L'école à DOUZAT accueille les élèves du CE1 au CM2. En tout, une centaine d'enfants fréquentent les écoles en RPI. A noter que l'école est considérée comme la clé du dynamisme communal. Toutefois, les refus des nombreux permis de construire sont inquiétants pour l'avenir scolaire et communal. A noter que la mairie a construit une nouvelle école il y a quelques années, ce qui a été très onéreux. Il serait donc dommage de ne plus avoir de constructions et que cela amène à la fermeture de l'école. Il faut donc veiller à cette problématique.</p> <p>La mairie est ouverte le lundi de 8h 30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30, les mardi, jeudi, samedi de 8h30 à 11h30.</p> <p>Les doléances principales émises par les habitants portent sur les problèmes de voisinage et les chiens errants.</p> <p>Il est à noter une permanence de la bibliothèque dans les locaux de la mairie deux fois par semaine.</p>
Réseaux	<p>Le bourg dispose d'un assainissement collectif. Tout le monde devra être raccordé d'ici Juin 2017. Il s'agit d'une station à roseau. La mise en place de l'assainissement collectif a été l'occasion de changer quelques tuyaux défectueux. Concernant l'eau potable, les normes sont conformes. Par ailleurs, il existe un cours d'eau sur la commune, qui a été dévié il y a quelques décennies maintenant. Aujourd'hui il n'y a pas d'inondation constatée. De plus, Douzat dispose sur une partie de son territoire d'un réseau d'eaux pluviales.</p>

1.3.6. ECHALLAT

Localisation et accès	<p>ÉCHALLAT est une commune située à 18 km au nord-ouest d'ANGOULEME à mi-chemin entre HIERSAC, chef-lieu de son canton, et ROUILLAC. Elle est à 6 km au sud de ROUILLAC, 7 km au nord d'HIERSAC, 11 km de JARNAC, 14 km de CHATEAUNEUF, 15 km de MONTIGNAC et 22 km de COGNAC.</p> <p>La commune est traversée par la D 14, route d'HIERSAC à ROUILLAC, qui passe au bourg. La N 141, route Centre-Europe Atlantique entre ANGOULEME, COGNAC et SAINTES, passe à 5 km au sud. La D 18 mène du bourg à l'échangeur en direction de JARNAC. La D 63 va vers le sud en direction de CHATEAUNEUF. La D 119 va du nord-ouest au sud-est de VAUX-ROUILLAC à DOUZAT.</p>
Structure	<p>La commune compte quelques hameaux : l'Habit est au sud-est du bourg. Les autres hameaux ont la particularité d'être en limite de commune : Fontenelle au nord-est, Sainte-Catherine et Puybolier au nord, les Rigauds et le Puy Saint-Jean à l'ouest, Villars au sud.</p>
Habitat	<p>Au niveau de l'urbanisation d'ÉCHALLAT, il n'y a pas de lotissement communal. Un privé a néanmoins organisé 7 lots à la Croisette. Cela est satisfaisant car a amené de nouveaux ménages. La commune se caractérise par beaucoup de turn-over dans les habitations neuves (du fait des divorces notamment). Il y a peu de locatifs sur la commune.</p> <p>Quelques rénovations existent sur la commune au niveau du Bourg, d'Habit, de Puybellier. Cela est très positif, ce sont des maisons qui auraient pu tomber en ruine. Il s'agit surtout d'étrangers qui ont réhabilités ces maisons (anglais, belges). Au niveau du patrimoine bâti, la commune dispose également d'un lavoir, qui d'ailleurs est au cœur du festival depuis 10 ans.</p> <p>Concernant les projets d'aménagement, une étude de bourg a été réalisée (notamment par rapport à la RD 14), mais n'a pu être finalisée pour des raisons financières. Cette étude proposait un projet satisfaisant.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle oriente vers le propriétaire qui a informé de son bien à vendre ou à louer.</p>
Habitants	<p>En 2014, la commune comptait 498 habitants, en augmentation de 4,62 % par rapport à 2009.</p>

<p>Patrimoine</p>	<p>Au Moyen Âge, le territoire communal était en grande partie occupé par la forêt de MARANGE. Cette forêt appartenant aux comtes d'ANGOULEME séparait les anciens diocèses D'ANGOULEME et de SAINTES, et fut partagée en petits fiefs lors de son défrichement pour la mise en valeur des terres, en vignes et céréales. Pour la justice, ces fiefs étaient du ressort de la prévôté de CHATEAUNEUF.</p> <p>Au sud de la commune, Villars-MARANGE (à cheval sur la commune de MERIGNAC), était un rendez-vous de chasse.</p> <p>L'église paroissiale SAINT-MAURICE date de la fin du XIIe siècle. Elle a été remaniée et fortifiée au XVe siècle et son clocher a été construit au XVIIe siècle. C'était primitivement le prieuré SAINT-MAURICE donné par Pierre LAUMOND, évêque D'ANGOULEME de 1159 à 1182 à l'abbaye de LA COURONNE, de l'ordre augustinien. La nef est composée de cinq travées étroites avec coupole sur pendentifs ovale et abside à chevet plat qui a été voutée d'ogives au XVe siècle, époque où elle a été fortifiée. Elle a été inscrite monument historique en 1986. L'église jouxte au sud-est l'ancien logis prieural datant principalement des XVe et XVIIe siècles.</p>
<p>Paysage</p>	<p>Le relief de la commune est celui d'un bas plateau légèrement incliné vers le sud. Le point culminant est à une altitude de 149 m, situé en limite nord à Sainte-Catherine (château d'eau). Le point le plus bas est à 50 m, situé en limite sud, à Villars. Le bourg, niché dans une vallée sèche, est à 95 m d'altitude. Aucun cours d'eau ne traverse la commune.</p> <p>D'un point de vue paysager, le village est considéré comme tranquille, les habitants se promènent, les enfants jouent. A nouveau, la question de sécurité par rapport à la RD 14 entre en jeu, puisque les enfants doivent traverser la voirie pour accéder au terrain de jeu. Echallat est un joli village avec des pierres anciennes, de nombreux porches. Il s'agit d'un village spécifiquement agricole. Le patrimoine bâti est remarquable grâce à ses maisons de maîtres et bourgeoises ainsi que ses logis. De plus, l'église est inscrite à l'inventaire, et la commune a comme projet de la restaurer. Le prieuré est également remarquable, ainsi que le lavoir, et la bascule.</p>
<p>Equipements</p>	<p>L'école est en RPI avec DOUZAT et VAUX-ROUILLAC, et ECHALLAT accueille les maternelles et les CP. Les effectifs sont limités, d'ailleurs, il y a eu une suppression de classe à VAUX-ROUILLAC.</p> <p>Concernant les équipements, la commune dispose d'un terrain de sport (surtout utilisé par l'école), d'une salle polyvalente et d'un terrain de pétanque. Le tissu associatif est dynamique, notamment l'association phare « L'Alambic », qui organise le festival d'art plastique et du patrimoine chaque premier weekend d'août, ECHALL'ARTS. Plus de 5 000 personnes s'y retrouvent chaque année. Ce festival propose des stages (poterie, peinture, fonte de bronze...), ainsi que diverses animations gratuites et spectacles. Les 160 bénévoles s'occupent également du repas et de la buvette. Durant ce weekend, le bourg est fermé aux véhicules. La commune propose gîtes et chambres d'hôtes pour accueillir les participants.</p>
<p>Tissu associatif</p>	<p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Les activités couvertes sont : gym, danse, pétanque.</p>

Tissus économique	<p>Concernant l'économie, la commune n'accueille pas de commerces ni de zone artisanale. Il y a toutefois des commerces ambulants (boucher, boulanger, vêtements). Au niveau de la vente locale, il existe de la vente de pineau, cognac et vin. La commune accueille des artisans ainsi qu'une grosse entreprise de travaux agricoles. Une étude avait été menée pour ouvrir un multiple rural mais cela a été refusé car il en existe un dans les communes voisines. Il y a quelques années il y avait un bar presse au bord de la RD 14 qui fonctionnait très bien. Cet emplacement est stratégique, il serait intéressant de se réapproprier ce lieu laissé en vente, à l'abandon. Il y a d'ailleurs la possibilité d'aménager un parking à ce niveau pour la clientèle.</p> <p>Les actifs vont principalement travailler sur Cognac ou Angoulême. La route du cognac est à proximité, mais la commune n'en bénéficie pas.</p> <p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les domaines couverts sont : artisans (maçon, électricien), viticulteurs, commerçants (fabrique de meubles), indépendants (toiletage pour chiens), ferronnerie d'art.</p> <p>Des commerces non sédentaires existent : Boucher, boulanger.</p>
Tourisme	<p>Il existe 6 gites/chambres d'hôtes disponibles sur le territoire communal.</p> <p>La commune reçoit des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières. Elle dispose de la documentation fournie par l'Office de Tourisme.</p> <p>L'offre touristique est structurée autour du bâti ancien (porches et maisons charentaises), de l'église, lavoir, chemins de randonnés, gîtes</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie importante de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Il existe 19 exploitations sur le territoire communal. Elles sont en majorité viticoles, mais aussi céréalières.</p>

Transports	<p>Concernant les mobilités, il y a un bus qui passe deux fois par jours (7h15 et 19h), mais les horaires ne sont pas optimaux. La RD 14 est un axe très important (HIERSAC-ROUILLAC), et les automobilistes ne font que traverser la commune, sans s’y arrêter. La vitesse est un problème récurrent, il s’agit là d’une problématique importante. Toutefois du fait du relief, la visibilité reste bonne. La solution ne peut pas se trouver dans les ralentisseurs ou les « coussins berlinois » car cela n’est pas compatible avec les engins agricoles. Cela pose également question sur les entrées de ville.</p> <p>De plus, le covoiturage est une pratique qui commence à s’organiser, notamment pour les lycées (carrefour de Hiersac). Il s’agit d’un parking officieux. Au niveau du stationnement, il n’y a pas de problèmes, hormis ponctuellement au niveau de l’école. Lors du festival, le stade est transformé en camping (avec douche à disposition), et les agriculteurs prêtent leur terrain pour créer du stationnement. Par ailleurs, il y a de nombreux marcheurs sur la commune qui randonnent sur des sentiers balisés.</p> <p>Il existe un service de transport collectif desservant la commune : deux fois/jour, matin et soir, la ligne ANGOULEME-MERIGNAC.</p>
Énergies renouvelables	<p>Concernant les énergies renouvelables, il y a eu un projet éolien il y a quelques années, mais cela n’a pas pu aboutir puisque l’église est inscrite, la commune est en ZNIEFF, et elle se trouve dans le couloir de la base aérienne.</p> <p>Le photovoltaïque concerne quelques maisons d’habitations, et il y a un projet sur un bâti agricole. Le hangar va d’ailleurs pouvoir voir le jour uniquement grâce au photovoltaïque.</p>
Solidarité	<p>La commune organise un repas des aînés. Le dispositif de soutien au « grand âge » est pris en charge par l’ADMR.</p>
Services	<p>La mairie est ouverte le lundi de 09h à 12 h, le mardi de 13 h à 17h00, le jeudi de 14h à 18h00, et fermée le mercredi.</p> <p>Les doléances exprimées par les habitants sont notées sur un cahier des demandes. Les appels et les cas complexes sont évoqués en réunion de conseil. Les doléances les plus régulièrement émises portent sur des problèmes de voirie et d’écoulement d’eaux pluviales.</p> <p>La mairie propose un service dématérialisé de demande d’extrait de naissance.</p>
Réseaux	<p>Il n’y a pas d’assainissement collectif.</p>

1.3.7. GENAC-BIGNAC

<p>Localisation et accès</p>	<p>GENAC-BIGNAC est située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>La commune est aussi à 7 km à l'est de ROUILLAC, 8 km à l'ouest de MONTIGNAC, 11 km au sud d'AIGRE et 15 km au sud-ouest de MANSLE.</p> <p>Les routes départementales importantes entourent la commune mais n'y passent pas : la D 939 d'ANGOULEME à la ROCHELLE par ROUILLAC et SAINT-JEAN-D'ANGELY passe au sud-ouest, la D 737 d'ANGOULEE à AIGRE et NIORT passe au nord-est à VOUHARTE, la D 736 de COGNAC à RUFFEC par AIGRE passe au nord-ouest à GOURVILLE, et la D 11 de ROUILLAC à CHASSENEUIL par VARS passe au sud-est.</p>
<p>Structure</p>	<p>La création de la nouvelle commune a été effective le 1er janvier 2016, entraînant la transformation des deux anciennes communes en « communes déléguées » et dont la création a été entérinée par l'arrêté du 10 décembre 2015.</p> <p>GENAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerceville : on pense que Cerceville est l'ancienne Cercii Villa ou Villa de Cercius. • Ecquechave : le nom actuel est assez énigmatique, mais celui que portait le lieu au XIIe siècle Acquavaca est beaucoup plus parlant puisqu'il signifie eau libre (vaca=libre), ou eau vache. • Laubertière : le village a été construit en un lieu dangereux. Laubertière vient en effet du latin lupus (=loup) auquel fut rajouté le suffixe -aria- (=lieu ouvert). Laubertière est donc 'L'endroit hanté par les loups'. • La commune est bordée au nord-est par la Charente. • Le bourg de GENAC est implanté aux abords du Mosnac (appelé aussi ruisseau des Nodes) qui traverse la commune d'ouest en est et se jette dans la Charente. Une source (la Gordelière ou les Gordelières) l'alimente sur la D 117 en contrebas d'Ecquechave et non loin du bourg, ainsi que la Font Saint-Genis à l'est de ce hameau. On trouve aussi la Fontaine du Roc en limite nord de la commune <p>BIGNAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mairie de BIGNAC est située à 1 km au sud du bourg, sur la route de MARSAC. • La commune ne comporte que deux hameaux importants : l'Haumont et les Godinauds, situés au sud. Il n'y a aucune ferme isolée.

<p>Habitat</p>	<p>BIGNAC présente tout un ensemble de patrimoine bâti rural dont la fontaine du bourg et le lavoir de l'Haumont.</p> <p>Dans le bourg de GENAC, une maison Renaissance sur la D.118 présente un beau portail qui donne accès à un logis restauré, accompagné d'une tour ronde.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle fournit des coordonnées pour orienter les demandeurs.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'habitants ou d'entreprises pour de l'hébergement ponctuel, hors tourisme, lors de manifestations.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 979 habitants.</p>
<p>Patrimoine</p>	<p>L'église paroissiale SAINT-PIERRE-DES-MARTYRS de GENAC, du XIIIe siècle, a été ruinée puis restaurée au XVIe siècle. Elle est classée monument historique depuis 19809.</p> <p>L'église paroissiale SAINT-MARTIN de BIGNAC était un ancien prieuré. Elle a une cloche en bronze qui a été bénite en 1666 par François LAMBERT curé de la paroisse, et qui avait pour parrain Henri de LIVENNE et pour marraine damoiselle Catherine de LIVENNE. Elle a dû être refondue à une date ultérieure. Elle est classée monument historique au titre objet depuis 1944.</p> <p>Quand on entre dans l'église, à gauche à l'intérieur, sur le mur de la façade se trouve une imposante litre funéraire.</p>

Paysage	<p>GENAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les paysages de la commune sont variés. Le sud et l'ouest connaissent une topographie de collines (versants, buttes). Les coteaux calcaires au nord-est de Bouchauds et au sud de Laubertière font l'objet d'une reconnaissance au niveau européen (sites Natura 2000) pour leur intérêt floristique et faunistique. À l'exception de quelques zones en plateau, le nord et l'est de Genac sont composés de vallées, et en limite nord-est, du fond de vallée de la Charente. Il s'agit donc d'ambiances plus fraîches et plus humides. • Le point culminant de la commune est à une altitude de 157 m, situé au sud-est. Le point le plus bas est à 44 m, situé le long de la Charente sur la limite orientale. Le bourg, situé dans une petite vallée, est à 65 m d'altitude. <p>BIGNAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La commune de Bignac est dans la vallée de la Charente. Le sud de la commune s'élève en un plateau assez élevé, correspondant à la rive concave du fleuve. Le point culminant de la commune est à une altitude de 143 m, situé sur la limite sud-ouest. Le point le plus bas est à 42 m, situé le long de la Charente, en limite sud de la commune au pied de cet escarpement. Le bourg, construit dans la vallée, est à 48 m d'altitude. • La Charente arrose la bordure orientale de la commune. Le fleuve déploie de larges méandres en amont d'Angoulême. • Le Mosnac, petit affluent descendant de Genac, borde la commune au nord. • Des étangs, anciennes sablières, entourent le bourg, construit sur la rive droite du fleuve qui se divise en plusieurs bras.
Equipements	
Tissu associatif	<p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal, soit une vingtaine d'associations de toutes natures. Ont ainsi été cités : Comité des fêtes, rencontre amitié, APE, Société de chasse, Courant en Rouillacais, As-Chemins.</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux associations est de 0,5% de la section de fonctionnement, soit 5850 €.</p>
Tissus économique	<p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les domaines d'activités couverts sont : agricole, viticole, artisanat, commerces</p> <p>En termes de commerces sédentaires il a été indiqué le multiple rural et la vente à la ferme (légumes).</p> <p>En termes de commerces non sédentaires il a été indiqué l'existence d'un boulanger qui passe dans certains hameaux.</p> <p>Il a été évoqué M. VELIA (musicien) qui anime Festi-piano, et des concerts, ainsi que l'épicerie-bar avec des concerts et des conférences.</p>

Tourisme	<p>Il existe 5 gîtes/chambres d’hôtes disponibles sur le territoire communal.</p> <p>La commune reçoit des demandes portant sur les chemins de randonnées et les locations saisonnières.</p> <p>L’offre touristique est structurée autour de l’église, le petit patrimoine, (fontaines, lavoirs, porches...), les gîtes, chambres d’hôtes et meublés de tourisme.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie de l’activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d’appellation d’origine contrôlée du cognac.</p> <p>À l’est, la vallée de la Charente alimente de nombreux pompages qui permettent d’irriguer plusieurs exploitations productrices en majorité de maïs.</p> <p>Il existe 12 exploitations sur le territoire communal. Ces exploitations sont de type : polyculture, viticulture et maraichage.</p> <p>Il est à noter la mise en œuvre de circuits courts portant sur le miel et le maraichage (ponctuel) à l’épicerie.</p>
Transports	<p>Le service de transport collectif est de type scolaire. Il dessert matin et soir les hameaux de la commune.</p>
Energies renouvelables	<p>Un projet d’éoliennes n’a pas abouti.</p> <p>Des projets portant sur le photovoltaïque sont freinés par le bourg et l’église classée.</p>
Solidarité	<p>La commune a un budget pour les aides d « urgence » en faveur d’habitants rencontrant des difficultés.</p> <p>Le soutien au grand âge est pris en charge au travers de portage des repas par présence verte, ADMR, et le restaurant les Nymphéas (Marcillac-Lanville).</p> <p>Un dispositif Croix Rouge existe à destination des populations défavorisées.</p> <p>La commune organise un repas des aînés, en mars.</p>
Services	<p>La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.</p> <p>Outre les prestations incluses dans les compétences de la commune celle-ci fournit des aides en termes de déclaration d’impôts, d’envoi documents par mails ou fax et d’informations diverses.</p>
Réseaux	

1.3.8. GOURVILLE

Localisation et accès	<p>GOURVILLE est une commune du nord-ouest de la Charente. Elle est située à mi-chemin entre AIGRE au nord-est, et ROUILLAC au sud-ouest, à 24 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>Le bourg est à 7 km de ROUILLAC, le chef-lieu de son canton, 8 km D'AIGRE, et 28 km au nord-est de COGNAC sa sous-préfecture.</p> <p>La route principale desservant la commune et traversant le bourg est la D 736, route de RUFFEC à COGNAC par AIGRE et ROUILLAC. Un réseau de routes départementales secondaires relie le bourg aux communes voisines. La D 737, route D'ANGOULEME à AIGRE, passe à 3 km au nord-est au nord-est du bourg, à MARCILLAC-LANVILLE où elle franchit la Charente. Depuis le bourg, la D 117 se dirige vers ANGOULEME par GENAC.</p>
Structure	<p>La commune comporte quelques hameaux, Montaigon au nord, le Clocq et Ferrières près du bourg, le Breuil au sud-ouest, et les Cailletières, Puybossard et Dauves en limite sud-est.</p>
Habitat	<p>Quelques bâtiments sont dans un mauvais état, au moins trois (dont un bâtiment à Ferrières et un autre dans le bourg à la boulangerie), et un est en rénovation. Le bâtiment proche de la boulangerie, derrière la mairie, a été vendu aux enchères sans trouver preneur. Il s'écroule.</p> <p>Il y a peu de terrains à l'abandon. Il y'a très peu de vacance sur la commune. Il y a pas mal de logements locatifs qui appartiennent à la communauté de communes et en HLM, dont des petits logements.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Il existe 2 gites/chambres d'hôte sur le territoire communal.</p>
Habitants	<p>En 2014, la commune comptait 635 habitants, en diminution de -1,7 % par rapport à 2009. Les gens qui arrivent sont plutôt des retraités.</p>

Patrimoine	<p>Le château de GOURVILLE, magnifique demeure seigneuriale qui compte mille ans d'histoire et a reçu en ses murs CHARLES QUINT, HENRI IV, LOUIS XIV, qui a hébergé FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD, LOUVOIS et même FELIX FAURE. C'est une propriété privée en cours de restauration.</p> <p>Tout un ensemble de petit patrimoine rural dont un lavoir en centre bourg.</p> <p>La cloche de l'église paroissiale Notre-Dame, qui était l'ancien prieuré, date de 1686. Elle est classée monument historique au titre objet depuis 1944. Derrière le chevet de l'église, on trouve une petite tour ronde du XVIe siècle. C'est le seul vestige de ce prieuré.</p> <p>Musée de la gare : situé dans l'ancienne gare des chemins de fer économiques entre ROUILLAC et SAINT ANGEAU, il présente une ancienne locomotive restaurée ainsi que différents objets liés à l'activité ferroviaire de la commune.</p> <p>Il a été indiqué que le paysage est viticole, ce qui peut d'ailleurs parfois être un frein au développement. Le paysage est assez peu forestier, avec peu de haies.</p>
Paysage	<p>Le relief de la commune est celui de plateaux assez vallonnés dans une grande partie sud, et d'une plaine au nord d'une altitude moyenne de 80 m. Le point culminant est à une altitude de 155 m, situé sur la limite sud près du château de Lignères. Le point le plus bas est à 55 m, situé sur la limite nord-est. Le bourg est à 75 m d'altitude.</p> <p>Le Sauvage, 14,8 km⁷, appelé Auge plus en aval, ruisseau affluent de la Charente sur sa rive droite à MARCILLAC-LANVILLE, borde la commune au nord.</p> <p>Au pied du bourg, au Clocq, naît un petit affluent de l'Auge, alimenté aussi par la source de Creuse-Font située à l'est. À 300 m au nord-ouest du bourg il y a aussi une fontaine dans un vallon.</p> <p>Il a été indiqué que les lieux les plus significatifs du paysage sont un château (non classé) et une église (non classée), ainsi que le bourg, agrémenté de haies et arbres. « Le paysage est assez figé ».</p> <p>Il est à noter la plaine de BARBEZIERES, site Natura 2000.</p>
Equipements	

Tissu associatif	<p>Une association de sauvegarde du patrimoine s'est créée en parallèle d'un projet de parc éolien.</p> <p>Pas d'association de randonnée. Une animation randonnée est mise en place ponctuellement par le Réseau Natura 2000 (découverte des oiseaux, des plantes).</p> <p>L'association de foot fonctionne bien (petite école de foot).</p> <p>Il n'y a pas de salle de sport couverte sur la commune et le tennis fonctionne mal (plus à la mode).</p> <p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Le domaine d'activité couvert est le suivant : Comité des fêtes, 3ème âge, chasse, théâtre.</p> <p>La part du budget dédié aux subventions aux associations est de 6332 €.</p>
Tissus économique	<p>Il n'y a pas de zone d'activités sur la commune. Il y a des commerces.</p> <p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les domaines d'activité couverts sont : Artisans - Commerçants</p>
Tourisme	<p>Il y a des marcheurs. Une fête annuelle, appelée « Frairie » se tient au mois d'août sur la place derrière l'église (manèges).</p> <p>Il y a 3 gîtes sur la commune (qui tournent avec la proximité d'ANGOULEME et hébergent lors de chantiers par exemple) ainsi que des chambres d'hôtes.</p> <p>On dénombre peu de résidences secondaires. Il y a une petite gare avec une locomotive qui est gérée par une association de défense du patrimoine. Le château privé peut être visité.</p> <p>Un sentier a été réalisé entre la mairie et la maison de retraite. Il serait à prolonger dans le bourg sur l'axe principal.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie de l'activité agricole, par ailleurs principalement céréalière. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Les frictions ont plutôt lieu entre terrains agricoles et terrains bâtis (traitements).</p>

Transports	<p>Il y a un ramassage scolaire gratuit organisé sur la commune (un combi) et les autres communes sont groupées pour un autre ramassage.</p> <p>Il n'y a pas d'aire officielle de covoiturage, ni d'aire « sauvage ».</p> <p>Il y a de la circulation et de la vitesse sur la RD736 dans le bourg. Une concertation a été menée avec la gendarmerie et la DDE pour remédier au problème. Des aménagements ont été faits. Ils pourraient être améliorés. Mais suite à des plaintes de riverains par rapport au bruit (chargement des camions), certains aménagements ont été supprimés.</p> <p>Il existe un service de transport collectif desservant la commune, une fois par jour aller-retour sur Angoulême.</p>
Energies renouvelables	<p>Il y a un projet de parc éolien en cours sur la commune (et sur la commune de Saint-Cybardeaux). Il s'agit d'un projet de 5 machines sur la commune et 1 machine sur la commune de Saint-Cybardeaux, dans le secteur du Breuil et de la RD 736. L'opérateur est VOLKSWIND. Le projet est actuellement en recours. Il est mené depuis 6 ans. 100 personnes ont signé pour dire leur attachement au projet éolien.</p> <p>Il y a du PV sur des bâtiments agricoles ; pas de PV sur les bâtiments communaux.</p>
Solidarité	<p>La commune organise un repas des aînés.</p>
Services	<p>L'école est à Gourville. Il y a un CIVOS : Montigné, Auge, Bonneville, Gourville. Il y a eu une école Montessori au château mais qui a fermé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2015-2016 : 119 élèves de primaire et maternelle • En 2016-2017 : 122 élèves de primaire et maternelle. <p>Le collège est à ROUILLAC.</p> <p>L'école a été partiellement réhabilitée (isolation). Une grande étude démarre pour la suite.</p> <p>La salle des fêtes a en partie été rénovée mais il manque des moyens financiers pour la suite.</p> <p>La commune a une maison de retraite de 45 lits.</p> <p>La mairie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12h et de 14 h à 16h30.</p>
Réseaux	

1.3.9. MARCILLAC-LANVILLE

<p>Localisation et accès</p>	<p>La commune de MARCILLAC-LANVILLE, commune du Pays d'AIGRE, est située à 25 km au nord d'Angoulême et 5 km kilomètres au sud d'AIGRE, chef-lieu de son canton. Elle est au bord de la Charente, sur sa rive droite.</p> <p>MARCILLAC-LANVILLE est aussi à 10 km de ROUILLAC, 11 km de MONTIGNAC, 13 km de MANSLE et 25 km de RUFFEC.</p> <p>La D.737, route d'ANGOULEME à NIORT par MONTIGNAC et AIGRE, traverse la commune ainsi que les bourgs de MARCILLAC et LANVILLE. Elle franchit la Charente par un pont en pierre qui porte localement le nom du "Grand pont entre La Chapelle et Marcillac-Lanville". La D.736, entre ROUILLAC et RUFFEC, traverse aussi la commune, et passe à 1,5 km au nord-ouest du bourg.</p> <p>La gare la plus proche est celle de Luxé, à 8 km, desservie par des TER à destination d'ANGOULEME, POITIERS ET BORDEAUX.</p>
<p>Structure</p>	<p>Le village de LANVILLE est situé à 0,4 km au nord du bourg de MARCILLAC, et comprend l'église abbatiale.</p> <p>La commune compte quelques hameaux importants, comme Germeville à l'ouest, et Aizet au nord, situé près du bourg d'Aigre. Celui de Saint-Michel est intégré au bourg de MARCILLAC.</p>
<p>Habitat</p>	<p>Au niveau de l'aménagement urbain, il y a un projet d'aménager le centre du bourg à moyen terme, mais il faut revoir l'adduction en eau potable. Il y a également une volonté d'enfouissement des réseaux. Il faudrait donc pouvoir réaliser ces travaux parallèlement. A noter que l'accessibilité de la mairie et de l'école va être refaite en 2017.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle renvoie les demandeurs vers les propriétaires, les notaires et les agences immobilières.</p> <p>Il existe 1 gîte et 7 chambres d'hôtes ainsi que l'accueil du prieuré de LANVILLE par le Club MARPEN (TUSSON)</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 585 habitants, en diminution de -2,66 % par rapport à 2009.</p>

Patrimoine	<p>Le prieuré Notre-Dame de LANVILLE dont il reste l'église qui est devenu église paroissiale.</p> <p>L'église est du XIIe siècle, les bâtiments du prieuré et les caves voûtées du XIVe siècle la salle capitulaire et le cloître du prieuré du XVe siècle, d'autres bâtiments sont du XVIIe siècle.</p> <p>Ont été classés monument historique le 3 février 1942 les restes de la salle capitulaire et du cloître du prieuré, attenant à l'église puis le 28 mai 1942 la façade et la toiture du corps de logis situé en fond de cour, et les caves voûtées.</p> <p>A l'origine, Marcillac-Lanville disposait de deux paroisses, aujourd'hui le prieuré de LANVILLE appartenant à la communauté de communes est inscrit. A MARCILLAC, il y a également une chapelle. L'abbatiale classée appartient à la commune. Deux à trois fois dans l'année, il y a des concerts (compagnies russe, corse, ukrainienne...) qui attirent beaucoup de visiteurs.</p> <p>Au niveau du patrimoine bâti, la commune accueille une ancienne distillerie et une ancienne forge, ainsi que de nombreux pigeonniers. Il y a également 3 anciens moulins.</p>
Paysage	<p>Le relief de la commune est celui d'un plateau compris entre trois vallées. Les hauteurs sont situées au nord-est. Le point culminant est à une altitude de 136 m, situé à l'est de LANVILLE. Le point le plus bas est à 47 m, situé le long de la Charente sur la limite sud. Le bourg de MARCILLAC, construit sur une légère élévation au confluent de l'Auge et de la Charente, est à 65 m d'altitude.</p> <p>La commune de Marcillac-Lanville est bordée dans sa partie orientale par la Charente dont elle occupe la tête d'un vaste méandre où le fleuve prend une orientation vers l'ouest avant de reprendre sa course vers le sud.</p> <p>L'Aume, affluent de la Charente arrosant Aigre, traverse le nord de la commune où elle est canalisée entre deux digues.</p> <p>L'Auge, ruisseau descendant d'Auge-Saint-Médard et appelé le Sauvage dans cette commune, se jette dans la Charente au sud du bourg de MARCILLAC.</p> <p>La Charente comme l'Auge de divisent en de nombreux bras.</p> <p>On trouve aussi quelques fontaines, principalement près de LANVILLE comme la Fontaine Saint-Maur, mais aussi la Fontaine Dutreuil au nord-est, et la Fontaine des Gazons et le Puits Devin au nord.</p> <p>La commune a déjà replanté des haies et a prévu de replanter des haies à nouveau à court terme, cela permet entre autres de pallier aux problèmes d'inondation dans le haut de la commune. La difficulté résulte du fait que certains agriculteurs ne supportent ni haie, ni arbre car ceci n'apporte aucun revenu. Les chemins et voies communales doivent être assez larges pour le passage de matériel de plus en plus important.</p>

Équipements	Concernant les équipements, il y a un terrain de foot, un terrain de tennis (malheureusement dégradé), une école (dont une classe vient de fermer). A noter que MARCILLAC est en SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec les communes d'AMBERAC et LA CHAPELLE. Concernant la santé, les habitants vont à Aigre qui compte cinq médecins dont un part en retraite au moins de mars 2017. Cela va rendre difficile la gestion des patients. Par ailleurs, à LANVILLE, il y a une maison de retraite temporaire « Les Jardins d'Iroise » (détachement de la maison de retraite d'AIGRE), avec 24 lits. D'ici quelques temps, tous les patients retourneront à AIGRE.
Tissu associatif	Concernant le tissu associatif, MARCILLAC-LANVILLE dispose d'une association de chasse, de pêche, une association de pétanque, de foot, une association « MOSAÏC » pour des activités florales ou de cuisine, une association « remue-ménage » pour le cinéma. La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Les domaines d'activités couverts sont les suivants : APE, Pétanque, activités manuelles, gym, jardinage, foot, cinéma.
Tissus économique	Quelques commerces sont présents comme un boulanger/pâtissier/chocolatier tout récemment installé, un multiple rural, un salon de coiffure, un cinéma, une pizzeria et un restaurant. A noter que le stationnement en centre-ville est satisfaisant. Quelques nuisances sont ressenties concernant la vitesse et le bruit du fait du passage des véhicules sur la route départementale. Sur la commune, il existe une zone artisanale à la Bretaudière appartenant à la communauté de communes. Actuellement, il n'y a qu'une entreprise sur cette zone, il reste donc des terrains libres. La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal dans le cadre d'un « Plan communal de sauvegarde ». Les domaines d'activités couverts sont les suivants : agriculture, restaurant, prothésiste dentaire, maçonnerie, charpentes. Les commerces sédentaires sur le territoire communal sont les suivants : dépôt de pain, épicerie, tabac, librairie. Il existe un commerce non sédentaire sur le territoire communal : marchand d'huîtres tous les dimanches de septembre à mai.
Tourisme	Il existe des chambres d'hôtes et gîte rural ainsi que l'accueil du Prieuré de LANVILLE par le club MARPEN.
Agriculture	L'agriculture est principalement céréalière. La viticulture occupe une petite partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac. Le paysage et la culture sont très diversifiés sur la commune, avec des vignes, de l'élevage (chèvres, vaches laitières, vaches allaitantes, moutons, lapins, chevaux...). Il y a quelques espaces boisés en bord de Charente. Trois rivières traversent la commune : l'Auge, l'Aume-Couture et la Charente. Il y a quelques zones humides et par conséquent la présence d'un périmètre Natura 2000. Il existe 7 exploitations sur le territoire communal. Le type de ces exploitations est céréales et élevages.

Transports	Il existe un service de transport collectif desservant la commune, Angoulême – Ruffec, matin et soir, aller-retour.
Energies renouvelables	Concernant les énergies renouvelables, il existe un bâtiment agricole et quelques habitations qui ont des toitures photovoltaïques. Pour les énergies éoliennes, il y a eu un projet avec une étude dans les années 2000. Mais suite à l'enquête publique, le projet a été annulé, ce qui est regrettable. Le bâtiment classé a été l'un des arguments forts de l'annulation. Il y a quelques années des éoliennes étaient prévues mais abandonnées à cause de l'église prieurale.
Solidarité	La commune n'a pas mis en place un budget pour les aides d « urgence » en faveur d'habitants rencontrant des difficultés, cependant en cas de grande urgence le budget peut survenir à ces besoins. La commune organise un repas des aînés.
Services	La mairie est ouverte tous les matins de 8h 15 à 12h15. Il est à noter une présence l'après-midi sauf le vendredi. MARCILLAC-LANVILLE est une petite commune et pour tout problème les personnes s'adressent à la mairie.
Réseaux	Par ailleurs, il y a deux puits de puisage. MARCILLAC-LANVILLE dispose en partie d'un réseau d'eaux pluviales. Concernant l'assainissement mis en place en 1985/1986, celui-ci est collectif dans le bourg et pour les villages d'Ampanaud, LANVILLE, Germeville, Le Peu. Ailleurs, il est autonome. La commune dispose d'une station de lagunage avec trois bassins. Les boues du 1er bassin doivent être enlevées tous les dix ans. La qualité de l'eau potable est conforme.

1.3.10. MAREUIL

<p>Localisation et accès</p>	<p>MAREUIL est une commune de l'ouest du département de la Charente, limitrophe de la Charente-Maritime, située 6 km à l'ouest de ROUILLAC et 27 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>Elle est aussi à 11 km au nord de JARNAC, 17 km nord-est de COGNAC et 17 km au sud-est de MATHA.</p> <p>La commune est située au sud de la D 939, d'ANGOULEME et ROUILLAC à SAINT-JEAN-D'ANGELY, et au nord de la D 736, de ROUILLAC à JARNAC et COGNAC. La D 75, de SIGOGNE à SONNEVILLE traverse la commune du nord au sud et dessert le bourg, ainsi qu'une route communale vers ROUILLAC.</p>
<p>Structure</p>	<p>La commune se sent « rurale », « viticole » (pineau et cognac « fin bois »).</p> <p>La commune compte trois hameaux : le Plessis au nord-est, la Courade au sud sur la route de Plaizac à Courbillac. Les Arnauds est intégré au bourg à l'est.</p> <p>Le lieu-dit de la Courade est particulièrement significatif et important pour l'identité de MAREUIL. C'est un hameau fermé, situé dans un ancien clos viticole. La municipalité souhaite et œuvre pour ne pas y toucher et le dégrader. Le site est remarquable mais non classé.</p> <p>L'entrée du côté de l'école est plutôt satisfaisante, mais ne l'est pas de l'autre côté du village. La commune considère que les entrées ne sont pas bien signalées. Les constructions récentes réalisées à côté des entrées de bourg n'indiquent pas le côté « village rural » de MAREUIL.</p>
<p>Habitat</p>	<p>Le développement urbain sur les 10 dernières années est anarchique et beaucoup trop restrictif.</p> <p>Il n'est pas recensé de friches sur la commune. En revanche, le lotissement à proximité du cimetière n'est pas harmonieux avec l'architecture générale.</p> <p>On note la présence d'un certain nombre de silos (liés à l'activité agricole) en bordure de route.</p> <p>La commune a le projet de réhabiliter les places de l'église et de la mairie. L'entourage du monument aux morts doit être rajeuni. Il est également envisagé que le cimetière soit mis en vert : suppression des gravillons et utilisation d'herbe.</p> <p>La mairie reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle les oriente vers la communauté de communes et les agences immobilières, voire des administrés.</p> <p>Il existe 4 chambres d'hôtes sur le territoire communal.</p> <p>La mairie reçoit ponctuellement des demandes d'habitants ou d'entreprises pour de l'hébergement ponctuel, hors tourisme.</p>

Habitants	En 2014, la commune comptait 412 habitants, en augmentation de 5,64 % par rapport à 2009.
Patrimoine	<p>L'église paroissiale NOTRE-DAME DE MAREUIL.</p> <p>Le Bourg et le Plessis sont deux secteurs potentiels de développement. Le petit patrimoine qui est important pour la commune : lavoir, éolienne, monument aux morts, bâtiment le plus ancien de l'école, mare du Plessis. Il existe un chêne remarquable, qui est à préserver sur le « chemin vert ».</p> <p>Le secteur emblématique d'un point de vue environnemental de la commune est La Coulée (bois et prairies sur le secteur du hameau du Plessis). Il relève du domaine du privé. MAREUIL possède un contexte naturel important, mais qui n'est pas public : on retrouve en effet de nombreux bois privés sur le territoire. L'urbanisation réalisée sur les dernières années ne s'est pas faite au détriment du patrimoine naturel. Aucun secteur de friction n'est à souligner.</p>
Paysage	<p>Le relief est plus vallonné au nord et à l'est du territoire communal, car le terrain y est plus élevé. Le point culminant est à une altitude de 125 m, situé près de la limite orientale de la commune à l'est du Plessis. Le point le plus bas est à 53 m, situé sur la limite occidentale à l'ouest du bourg. Celui-ci est à environ 70 m d'altitude.</p> <p>La Fontaine de Mareuil, qui naît au pied du bourg, rejoint le Tourtrat dans la commune de Courbillac. Elle arrose une prairie naturelle par un cours d'eau intermittent.</p>
Équipements	
Tissu associatif	<p>L'association « Les Galoches Mareuillaises », spécialisée dans l'activité de randonnée, a 11 ans d'existence. Elle organise une marche par semaine. Le 1er week-end de septembre, une randonnée nocturne est prévue, et attire environ 2 000 personnes. La randonnée est très régulièrement pratiquée sur la commune, du fait de la présence de nombreux chemins.</p> <p>Une « journée au jardin » est organisée par les parents d'élève. Il existe également sur la commune un ball-trap organisé par la Société de Chasse, la « journée des épouvantails » tous les deux ans avec brocante et défilé de chars, organisée par les Galoches Mareuillaises.</p> <p>La commune dispose d'un fichier recensant les associations du territoire communal. Les domaines d'activités couverts sont les suivants : Couture, sport, social</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux associations est de 0,38% du budget de dépenses de fonctionnement.</p>

Tissus économique	<p>37 700 m² ont été bâtis sur les 10 dernières années. Il n'existe pas de zone économique sur Mareuil.</p> <p>La commune dispose d'un fichier recensant les entreprises du territoire communal. Les domaines d'activités couverts sont les suivants : Artisanat, tourisme et viticulture.</p> <p>Il n'existe pas de commerces sédentaires sur la commune.</p> <p>Des commerces non sédentaires interviennent sur le territoire communal : Epicerie, boucherie, boulangerie.</p> <p>Il est à noter que l'atelier Vermillion organise des ateliers de sculpture, modelage, et que le dojo organise des stages d'arts martiaux.</p>
Tourisme	<p>Il y a eu un développement récent de l'offre en chambre d'hôtes et table d'hôtes sur la commune. Un viticulteur est en production biodynamique, attirant un certain nombre de visiteurs.</p> <p>La mairie reçoit des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières. Plus particulièrement ces demandes portent sur les chemins de randonnées ou des événements de type marchés.</p> <p>La mairie dispose d'un guide des gîtes et du calendrier de l'Office de Tourisme.</p> <p>L'offre touristique sur le territoire communal est structurée autour des randonnées, du petit patrimoine et de l'hébergement touristique.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie importante de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Il existe 12 exploitations sur le territoire communal. Ces exploitations sont de type principalement viticole mais aussi céréalières.</p> <p>Il existe des circuits courts autour de la vente de Cognac, Pineau et vins de pays.</p>

<p>Transports</p>	<p>Les places Philemon Martin, du bi-centenaire et de la mairie ne sont pas des stationnements officiels mais sont facilement et fréquemment utilisés. Il n’y a pas de marquage au sol.</p> <p>Le covoiturage est pratiqué de manière ponctuelle et pas officielle. Il n’existe pas d’aire sur la commune.</p> <p>La RD 381 au Plessis et la RD 75 sont dangereuses. Les camions circulent dans le bourg (qui n’est pas adapté à ce type de circulation). La municipalité souhaite obtenir une déviation. 1 ralentisseur au niveau de l’école a été installé. La sécurisation de la RD 75 a été engagée (2 STOP), et des balises ont été positionnées à droite et à gauche à côté de l’école. Le but était de faire ralentir les automobilistes. La poursuite de la mise en sécurité de la RD 75 est à l’étude.</p> <p>En termes de nuisances, les nombreux poids lourds qui circulent sur la RD75 en traversée du bourg génèrent une pollution sonore. La commune a demandé il y a quelques temps la déviation du village mais cela n’a pas été accepté par la DDT.</p> <p>Le service de transport collectif existant est uniquement scolaire, tous les jours de la semaine.</p>
<p>Energies renouvelables</p>	<p>L’éolienne (moulin à eau) située à proximité de la mairie dans le Bourg est également très importante.</p> <p>Quelques projets sont en gestion : installation de panneaux photovoltaïques sur le terrain de football inutilisé, et sur les bâtiments communaux. L’étude de ce dossier sera effectuée par le CRER. Pour l’instant, juste une annonce sur le journal communal a été lancée, mais la population n’a pas encore été consultée. »</p>
<p>Solidarité</p>	<p>La commune dispose d’un budget pour les aides d « urgence » en faveur d’habitants rencontrant des difficultés depuis la dissolution du CCAS.</p> <p>La mairie organise le repas des aînés ou des spectacles pour les aînés.</p>
<p>Services</p>	<p>La commune accueille 3 classes de maternelle et 1 partie en CP. 2 bâtiments scolaires sont situés sur la commune. L’école est en RPI avec Courbillac et une partie de la nouvelle commune de Rouillac (d’ici 2020). L’école accueille entre 65 et 70 élèves. Le collège est à Rouillac (environ 10 enfants) et le lycée est à Cognac ou à Angoulême.</p> <p>La mairie est ouverte mardi toute la journée, mercredi et vendredi matin. Outre ses compétences, elle propose une aide aux démarches administratives ou envoie les habitants vers le dispositif MSAP. Les principales demandes exprimées par les habitants en mairie portent sur le transport des personnes âgées, le maintien à domicile, la voirie, la sécurité.</p> <p>La mairie propose des services dématérialisés portant sur l’état civil, et SVE.</p>

Réseaux	<p>La commune ne possède pas de réseau d'assainissement collectif. La gestion des assainissements individuels est assurée par le SPANC de la communauté de communes du Rouillacais. L'eau potable distribuée sur la commune est de bonne qualité (malgré une odeur de chlore prononcée à certaines périodes). Quelques problèmes normaux d'eau trouble lors de travaux effectués sur le réseau sont apparus.</p> <p>Le village est en pente, et on assiste à un ruissellement important lors de grosses pluies. En revanche, aucune inondation n'est à souligner. La commune possède un réseau d'eaux pluviales dans le bourg.</p> <p>Il y a peu de problème de pollution visibles mais l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques par l'agriculture et la viticulture représente néanmoins un véritable problème, d'autant que la commune se situe sur un bassin versant de la fosse situé sur la commune de Houlette. Ce bassin alimente en eau potable 7 communes. La sensibilisation des agriculteurs-viticulteurs à ce problème de pollution a donné des résultats satisfaisants durant 2 ou 3 ans, mais il semble qu'il faudrait à nouveau faire une campagne d'information auprès de ces publics. En effet, on observe certains champs « orange » qui sont dus à la mauvaise utilisation des pesticides, ou un mauvais dosage. Il s'agit de certains agriculteurs qui ne respectent pas les directives sur la diminution des pesticides. Ils ne sont pas tous concernés. La municipalité estime qu'il faudrait que le BNIC fasse des piqûres de rappel sur l'utilisation des pesticides, et que la police de l'eau sanctionne les personnes qui ne « jouent pas le jeu ».</p>
---------	---

1.3.11. MONS

<p>Localisation et accès</p>	<p>MONS est une commune du Nord Charente située à 4 km au sud-ouest D'AIGRE et 28 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>MONS est aussi à 3 km au nord-ouest DE MARCILLAC-LANVILLE, 11 km au nord de ROUILLAC, le chef-lieu de son canton, et 31 km au nord-est de COGNAC, sa sous-préfecture.</p> <p>À l'écart des grandes routes, le bourg est desservi par la D 120 entre GOURVILLE et AIGRE et la D 357 en direction de MARCILLAC et ANGOULEME. La D 739, route d'AIGRE à MATHA traverse le nord de la commune. La D 736 d'AIGRE à ROUILLAC et la D 737 en direction d'ANGOULEME passent à l'est de la commune, à 2 km du bourg.</p> <p>La gare la plus proche est celle de LUXE à 10 km, desservie par des TER à destination d'ANGOULEME, POITIERS ET BORDEAUX.</p>
<p>Structure</p>	<p>MONS est une commune rurale. Le hameau de Villeneuve, plus important que le bourg, est au sud de ce dernier. La commune compte deux autres hameaux, plus petits, qui sont le Grand Juif et la Grue, au nord-ouest.</p> <p>Il est à noter les marais au sud de la commune.</p>
<p>Habitat</p>	<p>L'urbanisation est maîtrisée. Il y'a peu de mitage.</p> <p>Il y a des constructions de silos, de hangars de stockage, de l'irrigation, liés à l'agriculture.</p> <p>En termes de points noirs il a été cité des ruines par ci, par-là, et une maison à l'abandon à l'entrée de Mons.</p> <p>Il y'a très peu de vacance sur la commune.</p> <p>Il y a quelques gîtes sur la commune ainsi que des chambres d'hôtes. Il y a beaucoup d'anglais qui tiennent les gîtes. Il existe des résidences secondaires.</p> <p>Il est à noter la présence de logements locatifs communautaires et ceux de LOGELIA. Les locatifs tournent bien. Il y a quelques logements privés locatifs « insalubres ».</p> <p>Sont en projet l'intégration urbaine, sociale et environnementale des lotissements, la réhabilitation du logis de Rancogne.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 249 habitants, en diminution de -4,6 % par rapport à 2009.</p>

<p>Patrimoine</p>	<p>L'église paroissiale Notre-Dame date du XIIe siècle. Elle est inscrite monument historique depuis 1941.</p> <p>Il est également à noter le bois de Montbrun disposant d'une table d'orientation.</p> <p>A noter également les puits et les lavoirs, les logis et plus particulièrement le logis de Rancogne, propriété de la communauté de communes, qui a été réhabilité. Il accueille une activité d'équithérapie et un héliculteur. Il y a un projet d'accueil de personnes handicapées ou d'accueil à but social.</p> <p>Il existe une étude portant sur les cabanes de vigneron de l'Ouest Charente.</p> <p>Sont en projet la réhabilitation de l'église et les plantations de haies / intégration paysagère (rachat de bout de parcelles).</p>
<p>Paysage</p>	<p>Le relief de la commune est celui d'une plaine d'une altitude moyenne de 80 m avec quelques hauteurs au nord : les Chaumes de la Citerne, et le Puy Cerclot au nord-est. Le point culminant est à une altitude de 142 m, situé au Bois Montbrun au nord-est du bourg. Le point le plus bas est à 54 m, situé sur la limite sud au marais des Jauges. Le bourg est à 90 m d'altitude.</p> <p>Le sud de la commune, assez marécageux, est arrosé par la Sauvage qui fait la limite sud et le ruisseau des Jauges, qui forment l'Auge, affluent de la Charente sur sa rive droite à Marcillac-Lanville.</p> <p>Au nord, le vallon de la Dame donne naissance à un ruisseau intermittent, le ruisseau de la Citerne qui limite la commune avec Oradour et se jette dans l'Aume.</p> <p>On trouve deux fontaines près de Villeneuve : celle de l'Ours au sud et celle de la Cigogne à l'ouest. Il est à noter la plaine de Barbezières, classée Natura 2000.</p>
<p>Equipements</p>	<p>Il est à noter que l'atelier municipal va être étendu (permis déposé).</p>
<p>Tissu associatif</p>	<p>Pas d'association de randonnée.</p> <p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Les domaines d'intervention couverts sont : Foot, chasse, comité des fêtes, agri-rétro.</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux associations est de 2400 €/an.</p>

Tissus économique	<p>OCEALIA, coopérative agricole, a des projets d'extension (il y a déjà eu une extension).</p> <p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les domaines d'activité couverts sont : Maçonnerie, agriculture.</p> <p>Il existe des commerces non sédentaires intervenant sur le territoire communal.</p>
Tourisme	<p>Un sentier botanique au Bois de Montbrun, en mauvais état et une portion sur une boucle départementale chemin de la Grue (balisage moyen). Il y'a des marcheurs.</p> <p>En termes d'animation, tous les 2 ans, à Trotte-Chien autour du pôle associatif, se tient une fête du type « battage à l'ancienne » au mois d'août. Il a également été évoqué des rencontres sportives.</p> <p>Il y a un potentiel touristique avec l'équithérapie et l'héliculteur (vente directe).</p> <p>Il existe 5 gites/chambres d'hôtes sur le territoire communal.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une petite partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac. L'agriculture est considérée comme « moderne », les remembrements datent des années 1950-1960. Il y a de grandes plaines depuis longtemps.</p> <p>Il existe 5 exploitations sur le territoire communal. Ces exploitations sont de type Viticoles et céréalières.</p> <p>Il existe des circuits courts portant sur le cognac et le pineau.</p>
Transports	<p>Il n'y a pas d'aire officielle de covoiturage, ni d'aire « sauvage ».</p> <p>La thématique de la mobilité n'est pas très « réussie » sur la communauté de communes mais encore faut-il qu'il y ait un véritable besoin ? Les gens s'arrangent entre eux et cela semble fonctionner.</p> <p>Il existe un dispositif de transports scolaires.</p>
Energies renouvelables	<p>Il n'y a pas de bornes électriques, ni de stationnements vélos dédiés sur le territoire communal.</p> <p>Il y a du PV sur des maisons individuelles. Le conseil municipal est plutôt défavorable à du PV en plein champ et à l'éolien (linéaire de raccordement important, poste source à Rouillac). Pas de biogaz, pas de biomasse.</p>
Solidarité	<p>La commune organise le repas des aînés. L'arbre de Noël est organisé par le comité des fêtes.</p>

Services	<p>L'école est à Aigre et il existe un ramassage scolaire.</p> <p>La mairie est ouverte du mardi au vendredi 9 h à 12 h et le samedi de 13h à 16 h. Outre ses compétences communales la mairie prend en charge l'accompagnement des personnes âgées.</p>
Réseaux	

1.3.12. MONTIGNÉ

Localisation et accès	<p>MONTIGNE est une commune du nord-ouest de la Charente située à 5 km au nord de ROUILLAC et 27 km au nord-ouest d'ANGOULEME, non loin de la Charente-Maritime.</p> <p>Le bourg de MONTIGNE est aussi à 5 km à l'ouest de GOURVILLE, 11 km au sud-ouest d'AIGRE et 24 km au nord-est de COGNAC.</p> <p>À l'écart des grandes routes, MONTIGNE est 3 km au nord-ouest de la D 736 entre ROUILLAC et AIGRE. Le bourg est au carrefour de deux routes secondaires, la D 118 et la D 356.</p>
Structure	La commune compte des fermes et quelques hameaux : les Martinières et les Leures à l'ouest, Saint-Romain à l'est, etc.
Habitat	
Habitants	En 2014, la commune comptait 169 habitants, en augmentation de 18,18 % par rapport à 2009.
Patrimoine	L'église paroissiale Saint-Pierre.
Paysage	<p>Le relief de la commune de MONTIGNE est celui d'un plateau incliné vers le nord. Le point culminant est à une altitude de 170 m, situé sur la limite communale au sud-est. Le point le plus bas est à 78 m, situé le long du Sauvage sur la limite nord. Le bourg, sur le flanc d'un petit vallon, s'étage entre 100 et 120 m d'altitude.</p> <p>Le Sauvage, appelé Auge plus en aval, est un affluent en rive droite de la Charente à MARCILLAC-LANVILLE. Coulant vers l'est, il borde le nord de la commune.</p> <p>De petits affluents communaux descendent des collines du sud. Le ruisseau des Martinières arrose l'ouest de la commune. Au pied du bourg, la Font Liotte, la Font Martin et la Fontaine du Logis donnent naissance à un autre petit affluent, le Cou de la Vache. Plus à l'est, la Font Nouveau et la fontaine des Demoiselles donnent naissance à un ruisseau intermittent.</p>
Equipements	
Tissu associatif	
Tissus économique	
Tourisme	

Agriculture	La viticulture occupe une partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.
Transports	
Énergies renouvelables	
Solidarité	
Services	
Réseaux	

1.3.13. ROUILLAC

<p>Localisation et accès</p>	<p>ROUILLAC est un chef-lieu de canton de l'ouest du département de la Charente situé à 22 km au nord-est de COGNAC et 22 km au nord-ouest d'ANGOULEME, côté rive droite du fleuve Charente.</p> <p>ROUILLAC est aussi à 14 km au sud-ouest d'AIGRE, 14 km au nord de JARNAC, 35 km au sud-ouest de RUFFEC, 40 km de SAINT-JEAN-D'ANGELY, 44 km de SAINTES, 69 km de NIORT, 94 km de LA ROCHELLE, 95 km de POITIERS et 111 km de BORDEAUX.</p> <p>La route principale desservant la commune et le bourg est la D 939, route d'ANGOULEME à LA ROCHELLE par SAINT-JEAN-D'ANGELY, et qui dévie le centre-bourg depuis 1990. ROUILLAC est aussi au carrefour de la D 736, entre RUFFEC et JARNAC, qui mène aussi à COGNAC par la D 15 à SIGOGNE, et la D14 qui va vers HIRSAC, CHATEAUNEUF et BARBEZIEUX au sud-est.</p>
<p>Structure</p>	<p>Depuis le 1er Janvier 2016, trois communes ont fusionnées pour n'en créer qu'une seule portant le nom de ROUILLAC : il s'agit de SONNEVILLE, PLAIZAC et ROUILLAC. Un maire délégué a été nommé pour chacune des trois anciennes communes.</p> <p>La commune compte de nombreux hameaux : les Petits Champs à l'est sur la route d'Angoulême, le Breuil au sud, les Villairs à l'ouest sur la route de Jarnac, Les Petits Peux au nord-est du bourg, Bordeville, Fougears, Loret, le Temple, hameau assez important, Feunat, la Gachère, le Boitoux, etc., et le château de Lignères au nord.</p> <p>Le ROUILLACAIS est considéré comme le 4ème producteur, sur une centaine, de la région de Cognac. Les paysages sont plutôt viticoles et céréaliers, avec peu d'élevage (un élevage de porcs et un élevage de chèvres). Les étapes du Cognac, circuit touristique, passe par la commune. ROUILLAC est un carrefour stratégique de passage, d'où l'importance des retombées économiques. Toutefois, il n'y a pas de retombée touristique.</p> <p>L'identité communale s'identifie aussi par la célébrité de la ville. En effet celle-ci est connue pour la Foire (chaque 27 du mois) qui existe depuis 200 ans. Il y a également une programmation de spectacles aussi réputée qu'une ville de 30 000 habitants. Pour rappel, 2 400 personnes environ habitent à ROUILLAC.</p> <p>En termes d'environnement, il existe comme cours d'eau la Nouère, celui-ci est parfois à sec. Il existe également le cours d'eau surnommée « La petite Garonne ». Concernant les éventuelles inondations, le super U a dû construire sur pilotis. Il existe des zones inondables, mais les inondations n'ont pas été constatées depuis de nombreuses années. En termes de qualité de l'eau potable, il n'y a pas de soucis de conformité. D'ailleurs, la commune a même reçu une prime de qualité pour l'eau par rapport au rejet.</p>

<p>Habitat</p>	<p>Concernant les logements, le centre-ville est pourvu de très nombreux logements vacants (près de 90% des commerces ont leur logement vacant à l'étage). Il y a eu 2 OPAH, mais cela remonte désormais à 20 ans, et le résultat n'a pas été probant. La Communauté de communes a déjà réhabilité 58 logements, qui sont dorénavant tous occupés. Il y avait un hôtel « L'étoile du berger » qui a été racheté puis divisé en 5 logements. Par ailleurs, il existe une résidence d'artistes (un café hôtel) « la Boule d'or ». De plus, il existe des chambres d'hôtes (haut de gamme et accueil PMR).</p> <p>La mairie reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle oriente les demandeurs vers les agences immobilières ou Internet.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 2 307 habitants.</p>
<p>Patrimoine</p>	
<p>Paysage</p>	<p>Le relief de la commune est celui d'un plateau relativement élevé, avec la tête de la vallée de la Nouère qui le traverse au centre. Le point culminant est à une altitude de 185 m, situé au nord de la commune entre le Temple et le château de LIGNERES. C'est aussi le point culminant de toute cette région du nord-ouest de la Charente. La bordure méridionale de la commune est aussi occupée par des collines dont les altitudes dépassent 160 m. Le point le plus bas est à 89 m, situé sur la limite occidentale de la commune près de Beaulieu. Le bourg de ROUILLAC est à environ 100 m d'altitude.</p> <p>La Nouère prend sa source au Temple, au nord-ouest de ROUILLAC qu'elle contourne, puis son cours est sud-sud-est et elle rejoint la Charente dont elle est un affluent rive droite, juste en aval d'Angoulême, à Linars.</p> <p>La longueur de son cours d'eau est de 25,8 km.</p> <p>La partie amont de la Nouère s'appelle la Rivière du Temple, dont la partie près de ROUILLAC est à sec en été.</p>

Équipements	<p>En termes d'équipements, il existe un centre de loisirs, de très nombreuses associations, deux écoles et un collège, une piscine, un complexe sportif communal, une salle culturelle (le 27), une médiathèque, une école de musique. A noter que la clientèle des spectacles est la même que celle qui vient au Super U, soit dans un rayon de 30 kilomètres environ.</p> <p>Pour le lycée, les élèves vont sur ANGOULEME ou COGNAC. L'école, anciennement d'ANVILLE, est rattachée à celle de ROUILLAC. Il existe un RPI entre anciennement SONNEVILLE et PLAIZAC, MAREUIL et COURBILLAC.</p> <p>Actuellement, l'école de ROUILLAC est limitée en place, puisque les classes sont à l'étage, il n'y a pas d'ascenseur, et les normes ne sont plus toutes conformes, notamment puisque l'école est en sureffectif. L'idée de projet est donc d'avoir un pôle scolaire au niveau du collège, proche des équipements, et de mutualiser les stationnements et la restauration. A noter que la commune possède une réserve foncière tout autour du collège.</p>
Tissu associatif	<p>La commune dispose d'une liste recensant les associations du territoire communal. Les activités représentées sur le territoire communal sont : Culturelle, sportive, ludique, cantine, anglais, danse.</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux associations est de 5%.</p>
Tissus économique	<p>A noter qu'il existe un PLU sur l'ancienne commune de ROUILLAC. Le PLU propose une zone artisanale UX avec de nombreuses places encore disponibles. Il serait néanmoins intéressant de l'agrandir dans le PLUi pour anticiper les projets à venir. La fusion des trois communes a impulsé une nouvelle dynamique pour les commerçants notamment. Il convient de préciser que ROUILLAC est en Zone de Revitalisation Rurale.</p> <p>D'un point de vue économique, l'entreprise Martell est la deuxième entreprise de Cognac de France. Il y a également Super U qui est une entreprise importante, qui vient de s'agrandir. Le centre de poids lourds Graffeuille emploie environ 80 salariés. Enfin, l'entreprise Empac (fabrication d'outils pour la découpe au laser) est une entreprise importante sur la commune.</p> <p>Entre artisans, commerçants et professions libérales, il y a en tout 130 entreprises. La commune accueille par exemple 5 restaurants et 3 Food truck réguliers. En termes de santé, il existe 7 médecins dont deux qui exercent la mésothérapie (soit 5 permanences uniquement pour les urgences). Il y a également un centre d'handicapés pour adulte qui se nomme ADAPEÏ. Enfin, il y a deux maisons de retraites (2 EHPAD).</p> <p>Des risques sont présents à Rouillac du fait des entreprises classées SEVESO et en zone sismique.</p> <p>La commune dispose d'un fichier recensant les entreprises du territoire communal. Les commerces sédentaires suivants sont présents sur le territoire communal : Alimentaire, fleurs, chaussures, vêtements, bricolage...</p>

<p>Tourisme</p>	<p>La zone des Sablières au niveau de la source de la Nouère (ruisseau du Temple), est un secteur emblématique. Il existe également un sentier botanique à Sonneville qui a plus de 20 ans. Toutefois son entretien n'est pas idéal. Par ailleurs, il convient de noter la présence de divers sentiers pédestres, ainsi que la voie verte.</p> <p>En termes d'aménagement, ROUILLAC est bien doté : un nouveau rond-point au niveau de la piscine a été construit, ce qui est très positif. Le plus marquant reste l'aménagement du centre-ville, avec l'embellissement de l'église (hormis un panneau publicitaire). Concernant les entrées de ville, il y a des réflexions en cours. Ce n'est encore qu'aux prémices. A noter également qu'il y a un projet de déviation de la RD 736 (JARNAC-ROUILLAC). L'idée étant de canaliser le trafic de camions, notamment ceux de l'entreprise Martell (réapprovisionnement quotidien de l'entreprise).</p> <p>Concernant les haies, la Communauté de communes avait une politique de replantation de haies sur plus de 30 km. L'entreprise Martell ayant défriché, il faut désormais compenser. La replantation s'effectuera le long de la voie verte (1 km de haie = 1ha de haie). Il est prévu de planter sur 3 ha dans un bois déjà existant, cela sera considéré comme un poumon vert en entrée de ville nord, c'est une action très positive.</p> <p>La mairie reçoit des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières. Elle dispose de quelques dépliants. L'offre touristique est structurée autour des chemins de randonnés, de la voie verte, du petit patrimoine, des chambres d'hôtes et de la route du Cognac.</p>
<p>Agriculture</p>	<p>Les exploitations présentes sur le territoire communal sont du type viticoles, céréalières, élevage de chèvres.</p>
<p>Transports</p>	<p>En termes de mobilité, le département participe aux transports en commun. Le CITRAM circule sur la commune, il s'agit de la ligne 939. Il n'y a jamais eu de demande particulière concernant cette ligne. La fréquentation est très faible, hormis le mercredi (pour l'école).</p> <p>Concernant le covoiturage, il existe une aire en face de la piscine.</p> <p>Par ailleurs, en centre-ville, il y a une vraie problématique de stationnement, ils sont certes très nombreux, mais pas optimaux. Il y a beaucoup de places pour la foire. Le problème résulte aussi du fait que les gens qui travaillent sur Rouillac n'y habitent pas, il faut donc pouvoir se garer. Les bornes électriques sont à l'étude avec le SDEG 16.</p> <p>La pollution sonore due à la route nationale est aussi récurrente (deux radars ont été installés à Sonneville pour contrecarrer la vitesse, ce qui a été efficace).</p> <p>Les transports collectifs sont la ligne 18, ROUILLAC – ANGOULEME et la ligne scolaire ROUILLAC –COGNAC, avec une fréquence journalière.</p>

Energies renouvelables	<p>Concernant les énergies renouvelables, un projet éolien a été annulé car le périmètre du projet était inclus dans le couloir de la base aérienne de COGNAC. Cela a également été refusé pour ne pas ternir l'image de COGNAC. Par ailleurs, concernant le photovoltaïque, il y a un projet communal de tracker (photovoltaïque dirigeable), cela permet d'opter pour une autoconsommation. Toutefois cela est délicat du fait de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Il existe également un industriel sur le territoire qui apprécie l'énergie photovoltaïque.</p> <p>De plus, il y a un projet de photovoltaïque sur une ancienne carrière, mais la zone est classée en zone Ap car elle s'intègre dans le périmètre de la ZNIEFF. Il s'agit d'une propriété communale. Il est envisageable de lancer une modification du document d'urbanisme pour faire avancer ce projet, parallèlement à l'élaboration du PLUi.</p>
Solidarité	<p>La commune dispose d'un budget pour les aides d'urgence en faveur d'habitants rencontrant des difficultés, si ces personnes sont envoyées par l'assistante sociale.</p> <p>Les dispositifs de soutien au grand âge sont pris en charge par l'ADMR.</p> <p>La commune organise le repas des aînés (+ 65 ans)</p>
Services	<p>La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.</p>
Réseaux	<p>En termes de réseau, le projet intercommunal est que tous les foyers soient raccordés à la fibre d'ici 2020. Par ailleurs, l'assainissement est collectif dans le bourg de ROUILLAC et une partie des villages. L'assainissement est non collectif à SONNEVILLE et PLAIZAC. Actuellement la station d'épuration est raccordée à 1 700 équivalents habitants pour une capacité totale de 3 500 équivalents habitants possible. A préciser que la station d'épuration est en zone inondable. Concernant les eaux pluviales, des problèmes ont été identifiés en cas de fortes pluies. Une enquête a donc été réalisée avec des tests de fumée, les résultats devraient arriver très prochainement.</p>

1.3.14. SAINT AMANT DE NOUÈRE

<p>Localisation et accès</p>	<p>SAINT-AMANT-DE-NOUERE est une commune située à 6 km au sud-est de ROUILLAC et 16 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>Le bourg de SAINT-AMANT est aussi à 9 km au nord d'HIERSAC, le chef-lieu de son canton, 9 km à l'ouest de VARS, 16 km au nord-est de JARNAC et 27 km de COGNAC.</p> <p>La commune est traversée par le méridien de Greenwich, qui passe 200 m à l'ouest de l'église.</p> <p>À l'écart des grandes routes, la commune est traversée par de petites routes départementales qui relient le bourg aux communes voisines. La D 939, route d'ANGOULEME à ROUILLAC et SAINT-JEAN-D'ANGELY, passe au nord-est de la commune à 1,5 km du bourg, à SAINT-GENIS-D'HIERSAC. La D 120 et la D 53 descendent la vallée de la Nouère vers le sud-est en direction de Hiersac et la Vigerie, sur la N 141 d'ANGOULEME à SAINTES. La D 386 vers ÉCHALLAT permet d'aller vers JARNAC et COGNAC.</p>
<p>Structure</p>	<p>La commune, qui compte 400 habitants, est en carte communale (réalisée par URBAM).</p> <p>La commune compte 11 hameaux : Nigronde et Fontenelle au sud, les Brousses et la Chize à l'ouest, et la Chevalerie et le Bois Raymond au nord. La commune se sent « rurale », « viticole » (pineau et cognac « fin bois »). Le bourg a la fonction « centrale » du fait de la présence de la mairie, de l'église et de la salle des fêtes. Mais les hameaux principaux sont également importants dans la vie sociale et communale du village (St Amant, la Chize, Bois Raymond).</p>

<p>Habitat</p>	<p>SAINT-AMANT-DE-NOUERE comporte un riche patrimoine bâti rural.</p> <p>Il n'y a pas eu de dynamique très forte ces dernières années en termes de constructions (la carte communale a limité les possibilités de constructions, du fait d'une rétention foncière forte).</p> <p>Depuis la mise en œuvre de la carte communale, une seule maison neuve a été construite, ainsi que 9 bâtiments agricoles (depuis 2003). Il y a eu une rétention foncière sur les terrains ouverts à l'urbanisation, limitant de fait les possibilités de constructions par des impossibilités de vente. Mais à priori, la situation semble se débloquer avec les successions en cours. La commune espère que la dynamique va se déclencher.</p> <p>Quelques maisons vacantes sont recensées sur le territoire. Certaines maisons se vendent bien, mais le problème relève de l'ordre du privé, et il est difficile pour la municipalité d'intervenir. La présence d'un parc locatif (une vingtaine de maisons) est également à souligner.</p> <p>La mairie reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle les oriente vers la communauté de communes concernant les locations, ou vers les propriétaires vendeurs.</p> <p>Il est à noter l'existence d'un gîte, et d'une maison en bois sur le territoire communal.</p> <p>La commune reçoit des demandes d'habitants ou d'entreprises pour de l'hébergement ponctuel, hors tourisme, comme cela a été le cas pour le chantier LGV.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 413 habitants, en augmentation de 1,23 % par rapport à 2009.</p>

Patrimoine	<p>L'église paroissiale qui est dédiée à saint Amant (ou Amand), et une chapelle située à côté de l'ancienne mairie.</p> <p>Sur le domaine de FONTGUYON, le château a été bâti vers 1570 et remanié au XVIIe siècle avec aménagement de la terrasse et de l'escalier en fer à cheval. Il comporte un portail à pilastre, flanqué d'une échauguette en encorbellement. La chapelle et l'escalier en vis avec sa cage, situé à l'angle sud-est du logis, sont d'époque Renaissance. Ils sont classés monument historique depuis 1994 alors que la façade, les trois ailes du logis et leur toiture ainsi que la terrasse sont inscrits depuis 1989.</p> <p>On recense un patrimoine remarquable, classé ou non : le château de FONTGUYON, des porches, des murets, le logis de Beaucaire, la chapelle St Roch, les fontaines communales, le four du hameau de Nigronde, la Chevalerie (hameau). On retrouve une harmonie paysagère et patrimoniale générale, importantes à la qualité de la commune.</p> <p>Le parvis de l'église est en cours de réaménagement.</p> <p>Les secteurs naturels les plus emblématiques de SAINT-AMANT-DE-NOUERE sont les boisements, les vignes et la vallée de la Nouère. Ce contexte naturel, préservé et entretenu sur le territoire, fait partie intégrante de l'identité communale.</p> <p>Le patrimoine naturel a été largement préservé face à l'urbanisation, car il n'y a pas eu de construction récente. Cependant, il y a eu quelques constructions linéaires entre le hameau de la Chize et celui des Brousses dans les années 2000, avant la mise en œuvre de la carte communale. Quelques chantiers personnels n'ont également pas été très bien finis.</p> <p>La proximité des productions viticoles et de l'urbanisation a provoqué quelques nuisances il y a un an.</p>
Paysage	<p>De courtes vallées sèches ou combes convergent vers deux vallées.</p> <p>Le point culminant de la commune est à une altitude de 132 m, situé à l'extrémité occidentale. Le point le plus bas est à 62 m, situé le long de la Nouère sur la limite sud, aux Grillauds. Le bourg, situé sur une hauteur dominant la vallée, est à 92 m d'altitude.</p> <p>SAINT-AMANT-DE-NOUERE est arrosé par la Nouère, un affluent de la Charente.</p> <p>Au pied du bourg passe un petit affluent de la Nouère, de 300 m de long descendant du hameau de la Chize.</p> <p>À l'ouest de la commune passe un ruisseau intermittent parallèle à la Nouère, qui s'y jette bien au sud de la commune à la Vigerie (commune de SAINT-SATURNIN). Ce ruisseau arrose la douve du château de Fontguyon et est alimenté en partie par la Font de Fontenelle.</p> <p>La vallée de la Nouère, les parties boisées, les secteurs viticoles et la topographie de la commune (secteur vallonné) sont les éléments paysagers identitaires de ST AMANT.</p> <p>Tous les points hauts du territoire offrent des points de vue remarquables.</p>

Équipements	La salle des fêtes communale profite d'une localisation idéale (grand parking, grand pré à côté qui permet des animations) et d'un équipement complet, et est donc très régulièrement louée (également par des personnes extérieures à la commune).
Tissu associatif	<p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Les activités représentées sont les suivantes : sportives, informatique, recyclage, chasse et comité des fêtes.</p> <p>AVRIL et VAL DE NOUERE participent à l'animation du territoire en lien avec la commune et/ou la communauté de communes.</p> <p>Des partenariats existent entre associations et entreprises sur le territoire communal, sous la forme de don de lots pour le loto.</p> <p>Il est à noter que certaines associations ont fait part de besoins particuliers tant en ce qui concerne leur fonctionnement que leur développement : demande de locaux (AVRIL, chasse).</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux associations est pour 2017 de 2575 €.</p>
Tissus économique	<p>Un maraîcher a installé un point relais dans le Bourg, proposant des produits frais locaux (fruits, légumes, jus, etc.) dans un « distributeur » alimenté plusieurs fois par jour et disponible 7j/7. Ce projet est une réussite, tant pour la commune que pour l'agriculteur (installé sur St Amant). Il est à noter que ce maraîcher ne peut pas agrandir son exploitation car zone inondable.</p> <p>La commune dispose d'un fichier recensant les entreprises présentes sur le territoire communal. Les activités représentées sont : agriculture, viticulture, maraîchage, artisanat (carreleur, tapissier ...) jardinier paysagiste.</p> <p>Les circuits courts sont présents au travers de la vente pineau et cognac.</p> <p>Il est à noter l'existence de commerçants non sédentaires passant sur la commune : boulanger et boucher.</p> <p>Il est enfin à noter l'EARL Pelletant qui propose de nombreuses animations dont des repas concert.</p>
Tourisme	<p>L'ancienne voie ferrée (à proximité de la vallée de la Nouère) a été transformée en voie verte cyclable. Elle est très fortement pratiquée (format vélo). Il existe également de nombreux chemins communaux privés, et pratiqués assez régulièrement.</p> <p>Le comité des fêtes, en commun avec ST GENIS D'HIERSAC, organise la Fête de l'Eté (1er week-end de juillet).</p> <p>Un producteur de pineau/cognac fait de l'œnotourisme qui fonctionne plutôt bien, drainant ainsi quelques touristes sur la commune.</p> <p>La ruine présente au Bois Raymond est un aménagement communal prioritaire (possibilité d'y faire un aménagement intéressant).</p> <p>La commune reçoit très peu de demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières. L'offre touristique est structurée autour des randonnées et d'un gîte.</p>

<p>Agriculture</p>	<p>L'économie de la commune est basée sur l'agriculture et la viticulture. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>L'agriculture a changé : il y a de moins en moins d'exploitants sur le territoire, et les exploitations sont de plus en plus grosses.</p> <p>Il est dénombré 17 exploitations sur le territoire communal. Ces exploitations sont de type viticole.</p> <p>Il est à noter la présence d'un maraicher qui ne peut pas agrandir son exploitation car zone inondable. Il souhaiterait ouvrir un point de vente directe.</p>
<p>Transports</p>	<p>La commune se situe en zone rurale, où les soucis de stationnement et déplacement ne sont pas prioritaires. Les places de stationnement ne sont pas identifiées de manière officielle (places en calcaire). Seul le hameau de la Chize est concerné par un problème de stationnement, du fait de l'organisation du hameau (maisons en bord de route) et de la présence d'un collectionneur de voiture qui se gare sur l'espace public. La route qui traverse ce hameau est dangereuse. Des aménagements pour la sécurité routière dans le village ont été réalisés : création d'une chicane en sortie du Bourg, le sens de circulation doit être refait sur le hameau des Ardillères (en cours au budget), une zone 30 dans le Bourg.</p> <p>La pratique du covoiturage se fait de manière ponctuelle et personnelle, sans aire de stationnement spécifique prévue sur le territoire.</p> <p>Il existe un service de transport collectif desservant la commune quotidiennement.</p>
<p>Energies renouvelables</p>	<p>Quelques particuliers ont installé des panneaux photovoltaïques sur leurs toitures. Cependant, aucun projet communal n'est engagé ou même annoncé. Il existe une ligne à haute-tension dans la vallée de Fontguyon, contraignant de fait la possibilité de construction de projet éolien.</p>
<p>Solidarité</p>	<p>La commune dispose d'un budget pour les aides d'urgence en faveur d'habitants rencontrant des difficultés.</p> <p>La commune organise le repas des aînés et l'arbre de Noël.</p>
<p>Services</p>	<p>La mairie est ouverte les mardi, jeudi et vendredi. La commune est en SIVOS avec ST GENIS. Elle supporte les coûts de fonctionnement (les transports amènent les enfants à l'école). Une dizaine d'enfants sont scolarisés à l'école primaire.</p>

Réseaux	<p>La commune ne possède pas de réseau d'assainissement collectif. La gestion des assainissements individuels est assurée par le SPANC de la communauté de communes du Rouillacais. Il existe un gros point noir d'infiltration des eaux usées à côté de la mairie. (Carte d'aptitude des sols à récupérer dans la carte communale, réalisée par URBAM). Les sols sont argilo-calcaires, où l'infiltration est globalement satisfaisante. Il existe quelques secteurs d'argiles.</p> <p>La commune ne rencontre aucun problème avec l'eau potable distribuée sur le territoire (le gestionnaire du réseau est la SAUR). Le réseau est en bon état.</p> <p>Elle ne possède pas de réseau canalisé des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire.</p>
---------	---

1.3.15. SAINT CYBARDEAUX

Localisation et accès	<p>Le bourg important de SAINT-CYBARDEAUX est situé à 3 km à l'est de ROUILLAC, et 20 km au nord-ouest d'ANGOULEME.</p> <p>SAINT-CYBARDEAUX est aussi à 11 km au nord d'HIERSAC, 12 km à l'ouest de VARS, 25 km au nord-est de COGNAC, 43 km de SAINT-JEAN-D'ANGELY.</p> <p>Située à un carrefour historique, la principale voie de communication est aujourd'hui la D.939 d'ANGOULEME à la ROCHELLE par SAINT-JEAN-D'ANGELY, qui traverse le bourg et la commune d'est en ouest avant la déviation construite en 1990. La D 14, route de ROUILLAC à HIERSAC et CHATEAUNEUF, limite la commune au sud-ouest.</p>
Structure	<p>Les hameaux sont nombreux ; parmi les plus importants, se trouvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Bouchauds, au pied du mamelon portant l'ancien théâtre gallo-romain ; • Dorgeville, près de la voie romaine ; • Grosville à la limite de la commune de Rouillac ; • Les Rochereaux, sur la D 939 ; • Cougoussac, près des Bouchauds ; • Dauves et les Bruns, au nord de la commune, sur la route de Gourville ; • Sainte-Catherine, dont une partie appartient à la commune d'Échallat ; • Brelinge ; • La Bergerie ; • Chez Proullaud
Habitat	<p>La mairie reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas elle leur communique noms, adresses, et coordonnées téléphoniques des personnes qui louent ou des éventuels propriétaires qui mettent en vente leur habitations ou terrains à construire.</p> <p>Il est à noter l'existence de 3 gites sur le territoire communal.</p>
Habitants	<p>En 2014, la commune comptait 830 habitants, en augmentation de 4,4 % par rapport à 2009.</p>

Patrimoine	<p>ÉGLISE SAINT-CYBARD, cure de l'ABBAYE SAINT-CYBARD D'ANGOULEME, dès le règne de CHARLEMAGNE. L'église qui ne possède plus rien de cette époque, mais peut-être des restes du XIe siècle à la base de son clocher, a été remaniée dans toutes ses parties. Sa nef comporte un bas-côté du XVIe siècle. Le chœur est du XVIIe siècle, la façade est romane avec un bas-côté du XVIe siècle. Le clocher, carré et nu, a quatre baies brisées et un toit bas à quatre pans.</p> <p>Le théâtre gallo-romain occupe un site naturel, la colline des BOUCHAUDS, située près du croisement de deux voies romaines, offrant une importante étape. Il est accompagné d'un sanctuaire.</p>
Paysage	<p>La partie centrale de la commune de SAINT-CYBARDEAUX, de l'est à l'ouest, est occupée par la vallée de la Nouère. De chaque côté de cette vallée, s'élèvent des plateaux mamelonnés, dont certains sommets atteignent des cotes élevées, notamment 146 m dans l'est de la commune, et 144 m au bois des BOUCHAUDS.</p> <p>Le point culminant de la commune est à une altitude de 164 m, situé en limite nord près de GROSVILLE. Le point le plus bas est à 74 m, situé le long de la Nouère en limite sud-est près de Bois Raymond. Le bourg est à 88 m d'altitude.</p> <p>La commune est arrosée par la Nouère, affluent en rive droite de la Charente, qui baigne le pied de l'église du bourg et dont la source est dans la commune voisine de ROUILLAC.</p> <p>Un ruisseau de 2 km rejoint la Nouère sur sa rive gauche au bourg, alimenté par la Font de Grosville et la Font Franchaud.</p>
Equipements	
Tissu associatif	<p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. Les activités représentées sont : club football, club aînés, gym rock, anciens combattants, parents d'élèves, société de chasse, société amis du théâtre gallo-romain, club cinéphiles, recyclerie Avril, association maison paysanne.</p> <p>La part du budget municipal dédié aux subventions aux associations est de 4.400 € par an.</p>
Tissus économique	<p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les activités représentées sont : artisans, exploitants agricoles, CITF, couture, peintre, menuisier, mécanicien, maçon, TP.</p> <p>Il est à noter l'existence de commerçants non sédentaires passant sur le territoire communal : kebab, fruits.</p>

Tourisme	<p>La commune reçoit des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières. La commune dispose de guides du théâtre gallo-romain.</p> <p>L'offre touristique est structurée autour du site gallo-romain les BOUCHAUDS, des circuits de la voie verte, et du marché des producteurs en août.</p>
Agriculture	<p>La viticulture occupe une partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Il existe 27 exploitations sur le territoire communal. Ces exploitations sont de type vignes et céréales.</p>
Transports	<p>Un dispositif de transport collectif desservant la commune existe, la ligne de bus départemental SAINT JEAN ANGELY – VERDILLE-ANGOULEME, deux fois par jour.</p>
Energies renouvelables	
Solidarité	<p>La commune dispose d'un budget pour les aides d « urgence » en faveur d'habitants rencontrant des difficultés.</p> <p>La commune organise un repas des aînés le 8 mai, et le repas de village le 1er weekend en de juillet.</p>
Services	<p>La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.</p>
Réseaux	

1.3.16. SAINT GENIS D'HIERSAC

<p>Localisation et accès</p>	<p>SAINT-GENIS-D'HIERSAC est une commune située à 15 km au nord-ouest d'ANGOULEME et 8 km au sud-est de ROUILLAC, sur la route d'ANGOULEME à SAINT-JEAN-D'ANGELY et la rive droite de la Charente dont elle surplombe la large vallée.</p> <p>Le bourg de SAINT-GENIS est aussi à 8 km à l'est de VARS et 9 km au nord d'HIERSAC, chef-lieu de son canton, d'où le nom de la commune située à son extrémité nord.</p> <p>La route principale est la D 939, route d'ANGOULEME à LA ROCHELLE par SAINT-JEAN-D'ANGELY, qui traverse toute la commune en restant sur les hauteurs et passe à 0,3 km au nord du centre-bourg. La D 11, route de ROUILLAC à CHASSENEUIL par VARS, bifurque aussi de cette route et traverse le nord de la commune d'ouest en est. La D 19, route d'ANGOULEME à GENAC et AIGRE par la rive droite de la Charente, bifurque aussi de la D 939 près du bourg et va vers le nord. Ce dernier est traversé par la D 53 en direction d'HIERSAC.</p> <p>Saint-Genis-d'Hiersac fait partie des 80 communes de l'aire urbaine d'ANGOULEME.</p>
<p>Structure</p>	<p>La commune est rurale. Elle compte quelques hameaux relativement importants : Basse au nord-est, au bord de la Charente et sur la route de Vars, Boisrouffier, Grosbot, plus près du bourg et dominant la vallée, les Avenants à l'ouest, Roissac, les Chênasses, les Grillauds et Boursandreau au sud, etc.</p>
<p>Habitat</p>	<p>Un lotissement aux Chênasses sur la RD 53 n'est pas très bien intégré.</p> <p>A noter qu'il y a un aménagement foncier en cours et tout récent en lien avec le projet de la LGV. L'aménagement est bien avancé, même si rien n'est encore définitif. L'aménagement sera terminé à l'automne 2017. Cela a pris du retard et date de 4 ans.</p> <p>La mairie reçoit des demandes d'informations portant sur des locations disponibles ou des biens à vendre. Dans ce cas, il existe un affichage en mairie.</p> <p>Il est à noter l'existence de trois gîtes à Basse et d'un gîte à Grosbot.</p>
<p>Habitants</p>	<p>En 2014, la commune comptait 912 habitants, en augmentation de 4,23 % par rapport à 2009.</p>

<p>Patrimoine</p>	<p>L'église SAINT-GENIS date initialement du XI^e siècle. Le logis de la Porte aux Loups a été construit au XVII^e siècle sur l'ancien château.</p> <p>Les caves et les vastes souterrains de l'ancien château.</p> <p>Le logis de la Motte du XVIII^e siècle comporte un portail en anse de panier qui est muré portant l'inscription HORRIC DE LA MOTHE-SAINT-GENIS. Les deux pavillons latéraux ont été construits en 1788 et sont datés sur une cheminée à l'extérieur. Le puits est daté de 1763 : quatre colonnettes avec chapiteaux soutiennent un entablement arrondi ouvragé sur lequel repose une petite coupole.</p> <p>Le logis de Boisrouffier avec un magnifique pigeonier carré. La voie d'Agrippa (ancienne voie romaine reliant Saintes à Lyon via Limoges).</p> <p>Il est à noter l'existence d'un cimetière mérovingien.</p> <p>Ont été cités les lavoirs, les fontaines, les puits, les logis, les chênes de la Liberté (Grosbot (1848) et place du Temple (1989)).</p>
<p>Paysage</p>	<p>La commune occupe les hauteurs comprises entre les vallées de la Nouère à l'ouest, et celle de la Charente à l'est. La Charente se divise en de nombreux bras, et la Grande Île ou île de SAINT-GENIS fait partie du territoire communal.</p> <p>Le point culminant de la commune est à une altitude de 147 m, situé à Grosbot et dominant la vallée de la Charente, correspondant aussi à la crête de la cuesta. Ceci permet de disposer d'une vue très étendue : vue sur Ruffec, sur Barbezieux, sur les logis, le bourg...</p> <p>Le point le plus bas est à 41 m, situé le long de la Charente à l'extrémité nord-est. Le bourg est à environ 130 m d'altitude, et le clocher de son église est visible de loin. À l'ouest, la Nouère quitte la commune à une altitude de 59 m.</p> <p>La commune est à la fois arrosée par la Charente en amont d'ANGOULEME à son extrémité nord-est (hameau de Basse), et, sur sa limite occidentale, par la Nouère, affluent de la Charente en aval d'ANGOULEME. La Nouère déborde de temps en temps mais sans créer de problème.</p> <p>De nombreuses sources et fontaines sont disséminées dans la commune, comme la Font des Rosiers près de la Nouère, ou la source de la Prévôté, la source du Tillet et la fontaine de Sérignac près du bourg.</p> <p>Il est à noter la présence de nombreux bois (privés et exploités) : Bois des Clousots, Bois de Fête, Bois de Roissac, Bois de l'Habit, Bois des Airaux....</p> <p>Il y a aujourd'hui une certaine stabilité des paysages. L'agriculture a déjà fait sa mutation. Les structures paysagères principales sont en place.</p> <p>Des questions se posent autour de l'incidence de la LGV : le paysage va-t-il devenir plus « urbain » ?</p>
<p>Equipements</p>	<p>Il est indiqué l'existence d'équipements sportifs : terrain de foot, tennis...</p>

Tissu associatif	<p>La commune dispose d'un fichier des associations présentes sur le territoire. Les activités représentées sont les suivantes : chasse, tennis, foot, club de l'amitié, anciens combattants, APE, Comité des fêtes</p> <p>La commune ne verse pas de subventions aux associations (sauf à l'APE).</p>
Tissus économiques	<p>Il n'y a pas de zone d'activités sur la commune ; pourquoi ne pas prévoir une petite zone (par exemple sur le terrain communal derrière le stade) qui accueillerait une ferronnerie (qu'il y avait auparavant) Seulement si le besoin est avéré. Les artisans sont éparpillés dans le village.</p> <p>Il est noté l'existence d'une Poste, un multiservices, un cabinet médical, une pharmacie, un réflexologue.</p> <p>La commune dispose d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire rural. Les activités représentées sont les suivantes : agricole, transport, artisans, commerces, professions libérales (médecin, pharmacie, infirmiers, réflexologue).</p> <p>Les commerces sédentaires du territoire communal sont : multiple rural (bar, restaurant, épicerie).</p> <p>Des commerçants non sédentaires passent sur le territoire communal : pizzaiolo, boucher, boulanger.</p> <p>Il est à noter que la mise en œuvre de soirées à thème est envisagée au bar restaurant.</p>
Tourisme	<p>Il existe une voie verte, ancienne VF dans la vallée de la Nouère réaménagée par la communauté de communes. Une petite partie passe au pont des Aubiers sur la commune. De même ont été cités le circuit 27 qui passe dans le bourg et traverse la commune, et deux voies romaines (voie Agrippa).</p> <p>Il a été indiqué l'organisation de la visite des Logis qui a très bien marché (80 personnes), ainsi que la présence de camping caristes qui s'arrêtent déjà Place des Grands chaumes.</p> <p>Il a été indiqué l'existence d'un marché de Noël, d'une Brocante et de la fête de l'Ecole (dans la cour du Logis dernièrement).</p> <p>La commune reçoit des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières.</p> <p>Depuis peu, la communauté de communes a fourni des plans de chemin de randonnées, sachant que l'Office de Tourisme les vend. Il a été indiqué que la mise en place des « Mardi du patrimoine » est une excellente initiative.</p> <p>L'offre touristique est structurée autour des gîtes, de la voie verte, de plusieurs logis, du fleuve Charente, de la rivière Nouère, des chemins de randonnées non balisés.</p>

<p>Agriculture</p>	<p>La viticulture occupe une partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac.</p> <p>Il y a de la viticulture et de la céréaliculture. Il ne reste plus qu'un seul élevage. Les remembrements ont eu lieu dans les années 1960-1970.</p> <p>Il faut que l'agriculture perdure même si le monde agricole a aujourd'hui besoin de l'arrivée de population nouvelle, de gens de l'extérieur.</p> <p>Il a été indiqué qu'il convenait de préserver les terres agricoles et leur intérêt (question de terres agricoles « enchâssées » dans le village qui est soulevée).</p> <p>Il est noté l'existence d'un élevage à Basse (ferme au milieu du village). La mise aux normes demandée en 2015 n'a pas été réalisée faute de moyens. C'est un problème qui date de plus de 20 ans.</p> <p>Il existe 22 exploitations sur le territoire communal. Le type de ces exploitations est viticoles et céréalières, ainsi que d'élevages de bovins.</p>
<p>Transports</p>	<p>Un radar pédagogique va être installé. Deux sont prévus sur les RD 201 et RD 19. Un est installé sur Basse.</p> <p>Il est indiqué le parking de l'école plus 15 places pour les commerces plus près du Temple et de l'Eglise...et il existe des possibilités d'extension.</p> <p>Il n'y a pas d'aire officielle de covoiturage, ni d'aire « sauvage ». Une aire avait été envisagée près du cimetière ou encore Place des Grands chaumes mais c'est assez éloigné du bourg.</p> <p>L'aménagement d'entrée de ville sur la RD 939 date de 2016 (réduction de la vitesse, sécurité, signalétique...).</p> <p>Le transport collectif est pris en charge par Véolia ligne départementale, la ligne 18 la courtille-atelier municipal Bousandreau du lundi au samedi.</p>
<p>Énergies renouvelables</p>	<p>Il y a du PV sur des maisons individuelles et des hangars. Il n'y a pas de projet éolien sur la commune, ceci étant dû aux contraintes liées à la présence d'un couloir aérien et de l'aérodrome. Il a été indiqué que la communauté de communes a fait une étude sur le solaire et l'éolien.</p> <p>Une borne électrique est prévue, et des stationnements vélos pourraient être installés sans problème.</p>
<p>Solidarité</p>	<p>Les aides d'urgence sont prises en charge par la MDS Rouillac. Le soutien au grand âge est porté par l'ADMR, Santé service et présence verte.</p> <p>L'accompagnement des personnes défavorisées sont prises en charge par la croix rouge à Rouillac.</p> <p>La commune organise un repas des aînés une fois par an.</p>

<p>Services</p>	<p>L'école est dans le Bourg, en RPI. Elle accueille 63 élèves de primaire. Un ramassage scolaire a été mis en place.</p> <p>La mairie est ouverte le lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que les jeudi et vendredi de 14h à 17h30.</p> <p>Outre ses compétences, la mairie offre des services en termes de déclaration d'impôt et de mise en place de dossier de retraite pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer à Rouillac.</p> <p>Les principales doléances exprimées par les habitants portent sur le bruit de voisinage, les problèmes concernant la voirie et la commune (lors des travaux, EP...).</p> <p>Les associations communales occupent les locaux lors des assemblées générales.</p>
<p>Réseaux</p>	<p>Le zonage d'assainissement de votre commune a été réalisé. Aujourd'hui l'assainissement est de type individuel, avec beaucoup d'habitations mises aux normes.</p> <p>Dans le bourg, la proposition de passer en semi-collectif a été à l'époque refusée. Les travaux du bourg sont en cours. Cela n'a donc pas été prévu. Aujourd'hui on en reparle ! (En lien avec SAINT-AMANT-DE-NOUERE).</p> <p>La commune possède un réseau pour les eaux pluviales.</p>

1.3.17. VAUX-ROUILLAC

Localisation et accès	<p>VAUX-ROUILLAC est une commune de l'ouest de la Charente située à 4 km au sud de ROUILLAC et 22 km à l'ouest d'ANGOULEME. Elle est située à l'extrémité méridionale du canton de ROUILLAC.</p> <p>Le bourg de VAUX est aussi à 9 km au nord-est de JARNAC, 11 km au nord-ouest d'HIERSAC et 19 km à l'est de COGNAC.</p> <p>À l'écart des grandes routes, la commune est limitée à l'est par la D 14, route de ROUILLAC à HIERSAC. La D 736 entre ROUILLAC et JARNAC passe au nord-ouest de la commune. Le bourg est desservi par la D 66 et la D 119 qui s'y croisent.</p>
Structure	<p>Le bourg de VAUX-ROUILLAC, bâti sur les flancs et au bas de la colline qui aboutit à la source de la Guirlande, comprend à lui seul la plus grande partie de la population. En dehors du bourg, la commune ne comprend que quelques hameaux peu importants : le Bois de Vaux à l'ouest ; Chez Peutier, au sud du bourg, près de la Guirlande ; les Brandes, à la limite de la commune d'Échallat ; Chez Bâvé, etc.</p> <p>La commune dispose d'une identité rurale, viticole.</p>
Habitat	<p>Il est indiqué l'existence de six logements locatifs sociaux de la communauté de communes. Il a été indiqué l'existence d'un gîte (Bacchus). Il n'existe pas de lotissement résidentiel.</p>
Habitants	<p>En 2014, la commune comptait 298 habitants, en diminution de -0,67 % par rapport à 2009.</p>
Patrimoine	<p>Il n'y a aucun monument inscrit ou classé sur la commune, l'église paroissiale SAINT-REMI date de la fin du XIXe siècle et a remplacé une ancienne chapelle.</p> <p>Le patrimoine environnemental avec la vallée de la Guirlande est marqué par les sources et fontaines.</p> <p>Ont été cités : le logis de Bacchus dans le bourg, les remparts, le Moulin de la Pyramide (qui date de 1982-1983), le chalet, maison de maître, la source de la Guirlande. Il a été indiqué que rien n'était classé.</p> <p>Il existe un problème de pollution de puits dans le bourg toujours à la même période pendant les distillations de novembre à fin mars. La police de l'eau a cherché une explication, en vain. La mairie n'arrive pas à expliquer ce phénomène. Elle a fait faire des analyses à différents organismes et les pollutions retrouvées sont élevées (des matières fécales ont notamment été retrouvées). La pollution engendre de fortes odeurs. L'assainissement est collectif mais on retrouve malgré tout cette pollution dans les puits.</p> <p>Il a été indiqué l'existence d'un petit secteur de l'outarde près du cimetière.</p>

Paysage	<p>De la partie la plus élevée de la commune, vers le nord, la vue s'étend au loin et découvre presque en entier le canton de Jarnac, dont la commune de Vaux est limitrophe.</p> <p>Le sol pierreux se prête principalement à la culture de la vigne.</p> <p>Le relief de la commune est assez vallonné, principalement au nord et à l'est. Quelques combes convergent vers le sud de la commune et la petite vallée de la Guirlande, comme le Vallon de Nauton au nord, ou la Combe Lamie au sud-est.</p> <p>Le point culminant de la commune est à une altitude de 169 m, assez exceptionnelle dans cette partie du département, situé à l'extrémité nord de la commune (ancien moulin à vent). Le point le plus bas est à 58 m, situé le long de la Guirlande à l'extrémité méridionale. Le bourg est à environ 100 m d'altitude.</p> <p>Le sud de la commune est arrosé par la Guirlande, petit cours d'eau qui sort d'une source abondante, mais à sec en été sur une partie de son cours, au fond du val qui a donné son nom au chef-lieu, et qui se jette dans la Charente entre Saint-Simon et Bassac.</p> <p>Le paysage est assez figé. Les remembrements ont eu lieu en 1977. Il existe de nombreux bois, ainsi qu'une combe sèche (Combe Lamie, puits de l'amitié).</p>
Equipements	
Tissu associatif	<p>La commune ne dispose pas d'un fichier des associations présentes sur le territoire communal. De fait elles sont peu nombreuses : caisses à savons, amicale des chasseurs, AFR.</p> <p>La part du budget communal dédié aux subventions aux associations est de 1535 € dont 700 € pour les associations de la Vaux.</p>
Tissus économique	<p>Il y a eu sur la commune 2 laiteries, 2 maréchalleries, de la production de tabac dans les années 1960 (avec des bâtiments de séchage). Il n'y a pas de zone d'activités.</p> <p>La commune ne dispose pas d'un fichier des entreprises présentes sur le territoire communal. Les activités présentes sont : viticulture, vente de Cognac et Pineau, courtier, photographie.</p>

<p>Tourisme</p>	<p>Il y a des marcheurs, de nombreuses ballades. Ont été cités la Boucle 27, deux circuits de cyclotourisme et la pratique du VTT.</p> <p>Il a été indiqué la course de caisses à savon le deuxième week-end de septembre., ainsi qu'une exposition de photos, musique et « crêpes partie », une fois par an.</p> <p>La commune reçoit rarement des demandes portant sur les activités existantes sur le territoire, les chemins de randonnées, les sites à visiter, des demandes de locations saisonnières.</p> <p>L'offre touristique est structurée autour du patrimoine, des randonnées (balades) et des hébergements privés.</p>
<p>Agriculture</p>	<p>La viticulture occupe une partie de l'activité agricole. La commune est classée dans les Fins Bois, dans la zone d'appellation d'origine contrôlée du cognac. Il n'y a plus d'élevages.</p> <p>Il existe environ 20 exploitations sur le territoire communal. Elles sont de type viticole principalement.</p>
<p>Transports</p>	<p>La commune dispose de places de stationnement. Il n'y a pas d'aire officielle de covoiturage, ni d'aire « sauvage ». Il existe un problème de vitesse et de poids lourds mal guidés qui arrivent dans le bourg malgré leur gabarit inadapté.</p>
<p>Energies renouvelables</p>	<p>Il y a du PV sur une grange. Il n'y a pas de projet éolien sur la commune au vu des contraintes liées à la base de cognac et au couloir aérien.</p> <p>Il n'y a pas de projet solaire.</p> <p>Il n'y a pas de bornes électriques, ni de stationnements vélos dédiés.</p>
<p>Solidarité</p>	<p>La commune dispose d'un budget d'urgence pour les habitants rencontrant des difficultés.</p> <p>En ce qui concerne le grand âge, il a été cité un cas récent pris en charge par l'UDAF, et un cas en cours pris en charge par la famille.</p> <p>La commune organise les vœux du Maire (janvier), le repas des aînés en début d'année et l'arbre de Noël pour les enfants.</p>
<p>Services</p>	<p>Aujourd'hui il n'y a plus d'école, ni de commerce. Le multiple rural a fermé ses portes en 2016. Les murs appartiennent à la mairie. L'école a fermé en 2016.</p> <p>La mairie est ouverte le lundi de 8h30 à 12h, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12 h</p> <p>Les relations avec la MSAP sont inexistantes (hormis la distribution du dépliant de présentation).</p> <p>Les doléances des habitants portent sur tout : chats - courses – feu de plein air – dispute entre voisins...</p>

Réseaux	<p>La commune ne dispose pas d'un réseau pour les eaux pluviales.</p> <p>Projet d'aménagement du centre bourg : une étude complète a été réalisée en 2016 pour avoir une vision générale (V. Le Goff architecte). Le pluvial a aussi été étudié (étude Eau Méga). Si le projet devait se faire, il demanderait des expropriations dans le bourg pour la mise en œuvre du pluvial. Donc le projet a en partie été abandonné. L'aménagement de bourg fait appel à un budget conséquent (avec effacement des réseaux) que la commune ne peut pas supporter. Il n'y a pas eu de subventions. L'étude globale ne peut pas être mise en œuvre. Il a néanmoins été décidé d'aménager des caniveaux route de Plaizac, et les places du Bourg (Place du Canton et Place de l'Eglise). La demande de subvention se fera au 15 mars.</p> <p>Le zonage d'assainissement de la commune a été réalisé et il n'existe pas de carte d'aptitude des sols.</p>
---------	--

1.4. Données socio-économiques

Les données ci-dessous sont issues de l'INSEE.

1.4.1. Population

Population par grandes tranches d'âges		
	2014	%
Ensemble	10 117	100,0
0 à 14 ans	1 808	17,9
15 à 29 ans	1 399	13,8
30 à 44 ans	1 899	18,8
45 à 59 ans	2 037	20,1
60 à 74 ans	1 792	17,7
75 ans ou plus	1 181	11,7

Population par sexe et âge en 2014				
	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	4 997	100,0	5 120	100,0
0 à 14 ans	917	18,4	891	17,4
15 à 29 ans	714	14,3	684	13,4
30 à 44 ans	960	19,2	939	18,3
45 à 59 ans	1 034	20,7	1 003	19,6
60 à 74 ans	898	18,0	894	17,5
75 à 89 ans	430	8,6	566	11,1
90 ans ou plus	44	0,9	142	2,8
0 à 19 ans	1 179	23,6	1 147	22,4
20 à 64 ans	2 800	56,0	2 721	53,1
65 ans ou plus	1 017	20,4	1 252	24,4

Indicateurs démographiques						
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,0	-0,0	0,3	0,0	0,8	0,9
Due au solde naturel en %	-0,1	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1
Due au solde apparent des entrées sorties en %	0,2	0,3	0,6	0,4	1,0	0,9
Taux de natalité (‰)	13,0	9,7	10,8	9,8	10,3	11,2
Taux de mortalité (‰)	14,1	13,0	13,4	13,2	12,8	11,7

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2016.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2009 et RP2014 exploitations principales - État civil.

Naissances et décès domiciliés									
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Décès domiciliés	97	133	114	105	119	127	113	95	136
Naissances domiciliées	94	113	97	123	116	111	105	102	109

Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant		
	Dans un autre logement de la même commune	Dans une autre commune
1 à 14 ans	12,7	87,3
15 à 24 ans	17,4	82,6
25 à 54 ans	14,5	85,5
55 ans ou plus	16,4	83,6
Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle		
	2014	%
Ensemble	8 335	100,0
Agriculteurs exploitants	303	3,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	354	4,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	353	4,2
Professions intermédiaires	1 015	12,2
Employés	1 226	14,7
Ouvriers	1 435	17,2
Retraités	2 812	33,7
Autres personnes sans activité professionnelle	838	10,1

Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2014					
	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	4 032	4 303	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	232	71	1,6	6,1	1,7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	257	97	0,4	6,6	2,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	172	182	0,0	6,8	2,7
Professions intermédiaires	520	495	5,2	22,8	3,6
Employés	178	1 047	16,4	23,9	5,4
Ouvriers	1 069	366	27,5	27,4	4,9
Retraités	1 274	1 538	0,0	0,1	74,3
Autres personnes sans activité professionnelle	330	508	48,8	6,3	4,4

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2014				
	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	4 314	100,0	9 910	100,0
Agriculteurs exploitants	213	4,9	607	6,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	261	6,1	741	7,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	186	4,3	470	4,7
Professions intermédiaires	551	12,8	1 550	15,6
Employés	363	8,4	861	8,7
Ouvriers	914	21,2	2 417	24,4
Retraités	1 664	38,6	2 888	29,1
Autres personnes sans activité professionnelle	162	3,8	377	3,8

Composition des familles		
	2014	%
Ensemble	2 952	100,0
Couples avec enfant(s)	1 232	41,7
Familles monoparentales	332	11,2
Hommes seuls avec enfant(s)	42	1,4
Femmes seules avec enfant(s)	290	9,8
Couples sans enfant	1 389	47,0

Ménages selon leur composition			
	Nombre de ménages		Population des ménages
	2014	%	2014
Ensemble	4 314	100,0	9 910
Ménages d'une personne	1 228	28,5	1 228
Hommes seuls	558	12,9	558
Femmes seules	670	15,5	670
Autres ménages sans famille	153	3,5	363
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 933	68,0	8 320
un couple sans enfant	1 389	32,2	2 816
un couple avec enfant(s)	1 227	28,4	4 657
une famille monoparentale	318	7,4	848

1.4.2. Population active, emploi et chômage en 2014

Population de 15 à 64 ans par type d'activité	
	2014
Ensemble	6 040
Actifs en %	76,3
Actifs ayant un emploi en %	67,5
Chômeurs en %	8,8
Inactifs en %	23,7
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,6
Retraités ou préretraités en %	9,2
Autres inactifs en %	7,8

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2014					
	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	6 040	4 610	76,3	4 077	67,5
15 à 24 ans	909	471	51,8	344	37,9
25 à 54 ans	3 734	3 457	92,6	3 121	83,6
55 à 64 ans	1 398	682	48,8	612	43,8
Hommes	3 062	2 424	79,2	2 183	71,3
15 à 24 ans	455	261	57,4	201	44,1
25 à 54 ans	1 882	1 795	95,4	1 641	87,2
55 à 64 ans	725	368	50,7	341	47,0
Femmes	2 978	2 186	73,4	1 895	63,6
15 à 24 ans	454	209	46,1	143	31,6
25 à 54 ans	1 852	1 662	89,8	1 480	79,9
55 à 64 ans	672	314	46,8	272	40,4

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle		
	2014	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	4 648	4 112
Dont		
Agriculteurs exploitants	288	288
Artisans, commerçants, chefs entreprise	334	312
Cadres et professions intellectuelles supérieures	353	311
Professions intermédiaires	1 010	921
Employés	1 221	1 081
Ouvriers	1 426	1 199

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans	
	2014
Nombre de chômeurs	532
Taux de chômage en %	11,6
Taux de chômage des hommes en %	9,9
Taux de chômage des femmes en %	13,3
Part des femmes parmi les chômeurs en %	54,7

Emploi et activité	
	2014
Nombre d'emplois dans la zone	2 744
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	4 150
Indicateur de concentration d'emploi	66,1
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	56,4

Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2014		
	Nombre	%
Ensemble	2 802	100,0
Agriculteurs exploitants	297	10,6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	214	7,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	168	6,0
Professions intermédiaires	427	15,2
Employés	776	27,7
Ouvriers	921	32,9

Emplois selon le secteur d'activité				
	2014			
	Nombre	%	Dont femmes en %	Dont salariés en %
Ensemble	2 802	100,0	47,3	78,9
Agriculture	574	20,5	31,5	47,6
Industrie	329	11,7	29,6	94,2
Construction	251	9,0	14,7	73,6
Commerce, transports, services divers	813	29,0	45,9	79,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	835	29,8	76,3	95,6

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone		
	2014	%
Ensemble	4 149	100
Travaillent :		
Dans la commune de résidence	1 162	28,0
Dans une commune autre que la commune de résidence	2 987	72,0

1.4.3. Logements

Catégories et types de logements		
	2014	%
Ensemble	5 124	100,0
Résidences principales	4 309	84,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	322	6,3
Logements vacants	493	9,6
Maisons	4 885	95,3
Appartements	201	3,9

Résidences principales en 2014 selon la période d'achèvement		
	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2012	4 159	100,0
Avant 1919	1 656	39,8
De 1919 à 1945	314	7,6
De 1946 à 1970	311	7,5
De 1971 à 1990	828	19,9
De 1991 à 2005	553	13,3
De 2006 à 2011	498	12,0

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2014					
	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	4 309	100,0	9 865	4,8	2,1
Depuis moins de 2 ans	423	9,8	960	4,1	1,8
De 2 à 4 ans	685	15,9	1 669	4,3	1,8
De 5 à 9 ans	741	17,2	2 014	4,7	1,7
10 ans ou plus	2 460	57,1	5 222	5,1	2,4

Résidences principales selon le statut d'occupation				
	2014			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	4 309	100,0	9 865	19,8
Propriétaire	3 342	77,5	7 814	23,3
Locataire	839	19,5	1 848	5,9
Dont d'un logement HLM loué vide	47	1,1	113	8,1
Logé gratuitement	128	3,0	204	20,4

Évolution du nombre de logements par catégorie							
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Ensemble	3 296	3 418	3 683	4 065	4 178	4 822	5 124
Résidences principales	2 631	2 733	2 972	3 231	3 490	4 037	4 309
Résidences secondaires et logements occasionnels	283	309	338	338	311	375	322
Logements vacants	382	376	373	496	377	410	493

1.4.4. Tourisme

Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2017		
	Hôtels	Chambres
Ensemble	0	0
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2017		
	Terrains	Emplacements
Ensemble	1	87
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	1	87
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

1.4.5. Entreprises

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2015		
	Ensemble	%
Ensemble	65	100,0
Industrie	2	3,1
Construction	13	20,0
Commerce, transport, hébergement et restauration	15	23,1
Services aux entreprises	14	21,5
Services aux particuliers	21	32,3

Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2015		
	Entreprises individuelles créées	Part en % dans l'ensemble des créations d'entreprises
Ensemble	52	80,0
Industrie	1	50,0
Construction	9	69,2
Commerce, transport, hébergement et restauration	12	80,0
Services aux entreprises	10	71,4
Services aux particuliers	20	95,2

Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2015		
	Nombre	%
Ensemble	490	100,0
Industrie	57	11,6
Construction	107	21,8
Commerce, transport, hébergement et restauration	129	26,3
Services aux entreprises	105	21,4
Services aux particuliers	92	18,8

1.4.6. Revenus des ménages

Ménages fiscaux de l'année 2013	
	2013
Nombre de ménages fiscaux	4 161
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	9 823,0
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 110
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	50,0

Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2013	
	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	70,2
Dont traitements, salaires et chômage	55,6
Dont revenus des activités non salariées	14,6
Pensions, retraites et rentes	28,8
Revenus du patrimoine et autres revenus	11,4
Ensemble des prestations sociales	4,9
Dont prestations familiales	2,3
Dont minima sociaux	1,6
Dont prestations logement	1,1
Impôts	-15,3

1.5. Compétences de la communauté de communes

La liste des compétences est issue du compte-rendu du conseil communautaire du 22 novembre 2016, ayant porté sur la modification des statuts de la communauté de communes, en y adjoignant la compétence « eau » au 31 décembre 2016.

« Les statuts de la CDC DU ROUILLACAIS sont révisés suivant La Loi NOTRe : compétences obligatoires, optionnelles et facultatives avec une nouvelle compétence exercée : la compétence « EAU » au 31 décembre 2016 (voir les statuts en annexe).

Une définition de l'intérêt communautaire des compétences obligatoires et optionnelles est délibérée. »

« Article 1er : COMPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Il est formé entre les communes d'ANVILLE, AUGES-SAINTE-MEDARD, BONNEVILLE, COURBILLAC, DOUZAT, ECHALLAT, GENAC-BIGNAC, GOURVILLE, MARCILLAC-LANVILLE, MAREUIL, MONS, MONTIGNE, ROUILLAC, ST-AMANT-DE-NOUERE, SAINT-CYBARDEAUX, ST-GENIS-D'HIERSAC, et VAUX-ROUILLAC une communauté communes qui prend la dénomination de « Communauté de communes du Rouillacais ». »

Article 2 : COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les compétences exercées par la communauté de communes en lieu et place des communes membres sont les suivantes :

A) Compétences obligatoires :

1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
3. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
4. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

B) Compétences optionnelles :

1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
 - Études dans le cadre des chartes et schémas départementaux ;
 - Étude d'un plan communautaire d'environnement ;
 - Création d'un agenda 21 ;
 - Création d'une piste cyclable de Rouillac à Douzat ;
 - Actions liées au développement durable, aux économies d'énergie et aux énergies nouvelles, associant plusieurs communes au sein du territoire communautaire ou expérimentales concernant une seule commune.
2. Politique du logement et du cadre de vie ;
3. Création, aménagement et entretien de la voirie ;
4. Eau à compter du 31 décembre 2016 ;
5. Création et gestion d'une maison de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

C) Compétences facultatives :

1. Assainissement :
 - Schéma directeur et toutes études relatives à l'assainissement ;
 - Assainissement collectif suivant le plan de zonage défini par l'étude de 2001 et ses modifications qui exclut les bourgs de Rouillac, de Vaux-Rouillac, de Genac et de Marcillac-Lanville ;
 - Assainissement autonome ;
 - Contrôle et suivi des installations d'assainissement non collectif ;
 - Tout programme permettant la création ou la réhabilitation d'assainissements individuels.
2. Actions et animations culturelles
 - Soutien aux associations dont les actions ou animations regroupent plus de 100 personnes et ont un impact dont le rayonnement dépasse le simple territoire d'une commune, à l'exception des actions programmées au sein du centre culturel « le vingt-sept » ;
 - Investissement et fonctionnement des équipements suivants :
 - La médiathèque intercommunale du Rouillacais ;
 - L'école départementale de musique ;
 - La résidence d'artistes ;
 - L'espace public numérique ;

- Inventaire du patrimoine mobilier et immobilier du territoire communautaire.
- Gestion de l'espace public numérique ;
- Gestion de la médiathèque intercommunale du Rouillacais et l'antenne départementale de Musique du Rouillacais.
- 3. Actions et animations sportives
 - Soutien aux associations assurant une formation sportive aux enfants issus de plusieurs communes du territoire ;
 - Soutien à des manifestations ou à des actions sportives dépassant le territoire communautaire ;
 - Aménagement, entretien et gestion de la piscine de Rouillac.
- 4. Actions et animations touristiques
 - Soutien aux manifestations sur le territoire communautaire dont l'intérêt dépasse le cadre de la communauté de communes.
- 5. Actions sociales
 - Soutien aux activités périscolaires ou extrascolaires pour l'enfance et la jeunesse : associations « ALPR » et « Jardin à Malices » ;
 - Soutien à l'insertion : association INSERT'R ;
 - Soutien à la Croix-Rouge ;
 - Soutien au transport des personnes âgées, à mobilité réduite ou en difficulté ;
 - Création, aménagement, entretien et gestion d'un point Multiservices ;
 - Création et aménagement d'une structure d'hébergement pour handicapés ;
 - Aménagement d'un centre de loisirs sans hébergement ;
 - Étude, création et aménagement d'une maison médicale ;
 - Étude, création et aménagement d'une structure d'accueil destinée à la Petite Enfance (0 à 6 ans) ;
 - Adhésion à la Mission Locale de l'Ouest et Sud Charente.
- 6. Adhésion au Service départemental d'incendie et de secours et soutien de l'amicale des Sapeurs - Pompiers de Rouillac ;
- 7. Gestion de la pépinière d'entreprises bd de la République à ROUILLAC.

1.6. Économie

1.6.1. Entreprises

Description générale

Le tissu entrepreneurial du territoire est principalement composé de petites et moyennes entreprises, souvent des structures familiales. L'artisanat est fortement représenté.

Parmi les quelques grandes entreprises, il faut citer :

- MARTELL (groupe Pernod-Ricard) à Rouillac ;
- GRAFEUILLE à Rouillac ;
- EMPAC Solution à Rouillac ;
- JOUBERT (groupe PLYWOOD) à Auge Saint-Médard ;
- CITF à Saint-Cybardeaux et Rouillac ;
- DFL Transports à Genac.

Il n'y a pas de filière¹ constituée sur le territoire. Il y a des prémices de filières autour de la fabrication du Cognac et de la conserverie FLEURIET (production, transformation, négoce), mais aucune de réellement émergente plus l'instant.

Le territoire comprend quelques équipements :

- La zone d'activité du Lantillon à ROUILLAC qui comporte 14 structures ;
- Zone d'emploi des Breaudières à MARCILLAC-LANVILLE ;
- Une pépinière d'entreprise à ROUILLAC qui propose 4 à 6 locaux possibles.

Cette dernière est gérée par la communauté de communes qui propose des loyers modérés pour des jeunes entreprises et des conventions d'occupation précaire pour 3 ans maximum. Il n'y a pas de services associés.

Les entreprises du secteur « bâtiment » sont bien représentées : l'artisanat y est dominant.

Il n'y a pas de club d'entreprises locaux sur le territoire. Les chefs d'entreprises ont le choix de club et de syndicats sur ANGOULEME et COGNAC.

Ressources dédiées : *Informations non communiquées*

Activités liées

La communauté de communes accompagne les porteurs de projets la sollicitant. Elle relaye l'offre des aides à la création, au développement et à la transmission-reprise proposé par la Région. Elle peut mettre en relation avec différents acteurs en fonction de la nature de la demande.

La chargée de missions de la Communauté de communes accompagne les porteurs de projets dans leurs demandes de :

¹ Définition : Une filière est constituée de l'ensemble des entreprises qui interviennent dans le processus de fabrication, de la matière première au produit final. Selon les cas, une filière va réunir la transformation des matières premières, la recherche, une seconde transformation, des activités de négoce, une troisième ou quatrième transformation, de nouveau du négoce et pour finir le distributeur final.

- BRDE : Bourses Regionales Désir D'entreprendre ;
- ADEL TPE 16.

Pour continuer à encourager et soutenir les Petites Entreprises (TPE) du Commerce, de l'Artisanat et du Service, le Département de la Charente en partenariat avec l'Etat a créé un dispositif spécifique d'aide à la création, au développement et à la transmission-reprise de ces entreprises : ADEL TPE 16.

« ADEL TPE 16 » a pour objectif de proposer, par le biais d'un dispositif mutualisé, un soutien financier supplémentaire aux TPE du commerce, de l'artisanat et des services. Le financement est assuré à 50 % par le Conseil Départemental et 50 % par la Communauté de Communes du Rouillacais pour les dossiers instruits sur son territoire.

Aussi, seuls les projets de création, de développement d'entreprises et de transmission-reprise remplissant les conditions du règlement ADEL TPE 16 du Pôle territorial Ouest Charente – Pays du Cognac sont susceptibles de recevoir une aide.

Les dispositifs BRDE et ADEL TPE 16 ont pris fin en décembre 2016 ; la compétence économique étant du seul ressort des Régions.

Indicateurs qualitatifs

En 2016, 7 BRDE ont été accordées. Rappelons que depuis 2013, la Région finance à 100 % ce dispositif.

- Monsieur CHAUVET Simon, pour la création d'une activité de négoce en menuiserie à Rouillac.
Subvention de 2 500€ accordée. (Juillet 2016).
- Monsieur HAUSSER Christophe, pour la reprise d'une entreprise de plomberie, chauffage et sanitaire à Rouillac.
Subvention de 2 000€ accordée. (Juillet 2016).
- Monsieur CZERWINSKI Tony, pour la reprise d'un garage automobile à Rouillac.
Subvention de 2 500€ accordée. (Juillet 2016).
- Monsieur THOMAS Yves, pour la reprise d'un bar, tabac et épicerie à Gourville.
Subvention de 2 000€ accordée. (Juillet 2016).
- Monsieur DELAGE Julien, pour la reprise d'un garage automobile à St-Cybardeaux.
Subvention de 3 000€ accordée. (Octobre 2016).
- Monsieur ROUSSEAU Alexandre, pour la création d'un garage automobile à Gourville.
Subvention de 2 000€ accordée. (Octobre 2016).
- Madame PILOT Carole (associée à Monsieur ROUSSEAU), pour la création d'un garage automobile à Gourville.
Subvention de 3 000€ accordée. (Octobre 2016).

En 2016, 5 dossiers ADEL TPE ont été subventionnés sur le territoire :

- SARL D'OR ET DE SPA, Madame BAUNIER Nathalie, pour l'acquisition de matériel divers et l'aménagement de l'institut à Gourville. Subvention de 6 000€ accordée. (Mars 2016).
- Monsieur BEAU Christian, pour l'acquisition d'une nacelle élévatrice et un échafaudage, à Mareuil.
Subvention de 6 000€ accordée. (Octobre 2016).
- La TOURNERIE DU VERON, Monsieur RIBEREAU Grégory, pour l'aménagement d'un nouvel atelier de production, à Rouillac. Subvention de 6 000€ accordée. (Octobre 2016).
- Monsieur LOUASSIER Samuel, pour l'acquisition d'une mini-pelle d'occasion, à Rouillac. Subvention de 4 000€ accordée. (Décembre 2016).

- Monsieur SABATIER Romain, pour l'acquisition d'un détecteur de fuites et du matériel divers, à Bignac. Subvention de 1 800€ accordée. (Décembre 2016).

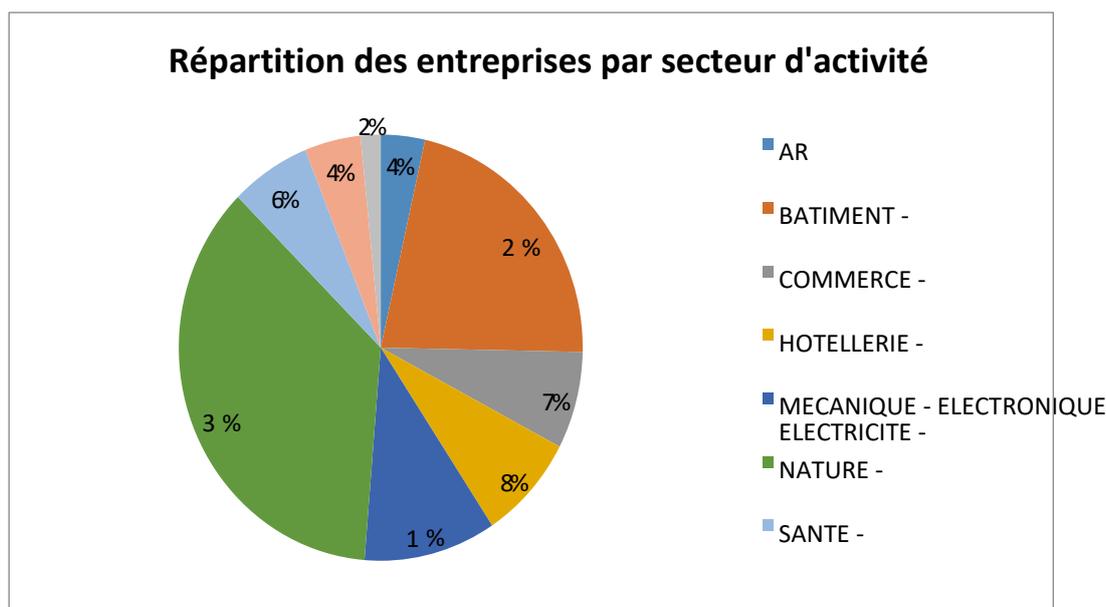
Il semble qu'il y ait peu d'interactions entre les entreprises du territoire. Celle-ci sont majoritairement implantés à Rouillac.

Un certain nombre d'artisans utilise leur domicile en tant que siège de l'entreprise pour des raisons pratiques. Cela est possible en fonction de l'activité exercée et du volume des véhicules, outillages et matériaux à stocker.

Pour des activités comme maçons, menuisiers ou charpentiers, cela est déjà plus difficile. Ils ont de plus, besoin que leurs locaux soient accessibles à des camions de livraisons. Les professionnels ayant ce type de besoin peuvent s'installer dans la zone artisanat aménagée et gérée par la communauté de communes à Rouillac.

Indicateurs quantitatifs

CATEGORIE D'ACTIVITE	NOMBRE D'ENTREPRISE
ART	11
BATIMENT - CONSTRUCTION	68
COMMERCE - VENTE	23
HOTELLERIE -RESTAURATION	25
MECANIQUE - ELECTRONIQUE - ELECTRICITE - ENERGIE	33
NATURE -ENVIRONNEMENT	113
SANTE -SOCIAL	20
SERVICES A LA PERSONNE	14
SERVICES AUX ENTREPRISES - COLLECTIVITES	5



Source : Enquête de la communauté de communes du Rouillacais en 2012

La dynamique des entreprises

Les données de l'INSEE portant sur l'année 2014 indiquent une véritable dynamique en ce qui concerne les entreprises sur le territoire du ROUILLACAIS.

CODGE O	Libellé commune ou ARM	Entr. en 2014	Entr. de l'industrie en 2014	Entr. de la construction en 2014	Entr. comm, transports, services divers en 2014	dont Entr. du commerce en 2014	Entr. adm pub,enseig,santé,action soc en 2014	Créations d'entr. en 2014	Créations d'Etablissements en 2014
16017	Anville	2	0	0	2	1	0	3	3
16043	Bignac	9	0	1	8	1	0	2	2
16051	Bonneville	4	0	0	4	3	0	1	1
16109	Courbillac	24	4	9	10	4	1	4	3
16121	Douzat	13	0	5	8	3	0	4	4
16123	Échallat	24	1	5	18	3	0	5	4
16148	Genac	33	4	7	19	4	3	5	6
16156	Gourville	36	5	7	21	5	3	1	2
16207	Marcillac-Lanville	25	6	4	13	6	2	5	5
16208	Mareuil	13	0	6	5	0	2	3	3
16221	Mons	5	0	3	2	0	0	1	1
16228	Montigné	4	1	1	2	0	0	1	1
16262	Plaizac	5	2	2	1	0	0	0	0
16286	Rouillac	135	11	20	81	30	23	7	9
16298	Saint-Amant-de-Nouère	14	0	4	10	5	0	1	2
16312	Saint-Cybardeaux	37	6	11	19	6	1	4	4
16320	Saint-Genis-d'Hiersac	35	8	6	16	3	5	5	5
16339	Auge-Saint-Médard	15	3	4	8	3	0	2	3
16371	Sonneville	9	1	1	7	3	0	2	2
16395	Vaux-Rouillac	11	1	1	9	3	0	1	1
Totaux		453	53	97	263	83	40	57	61

1.6.2. Commerces

Description générale

Le nombre de commerces recensés par la communauté de communes sur l'ensemble du territoire s'élève à environ soixante-dix structures dont la moitié sont situées sur la commune de ROUILLAC. Une trentaine de commerces sont répartis sur les communes (cf. tableaux dans indicateurs quantitatifs).

En ce qui concerne les activités de restauration, bars, hôtellerie, il existe peu de structures :

- 9 restaurants (dont 4 à ROUILLAC et 5 sur MARCILLAC-LANVILLE, GOURVILLE, GENAC, SAINT GENIS D'HIERSAC) ;
- 2 structures de restauration rapide (à ROUILLAC et GOURVILLE) ;
- 2 commerces ambulants ou à emporter (1 autoentrepreneur à SAINT GENIS D'HIERSAC, 1 kebab à SAINT CYBARDEAUX 1 camion pizza à ROUILLAC tous les jours) ;
- 5 bars (dont 2 à ROUILLAC, les 3 autres à GOURVILLE, GENAC, SAINT GENIS D'HIERSAC) ;
- 1 salon de thé à AUGÉ SAINT MEDARD ;
- 0 hôtel.

Il y a peu d'animations organisées par les commerces en dehors de quelques expositions (notamment à la Route de l'Ouest, et au Super U), quelques concerts de façon ponctuelle (multiple de GENAC, Super U).

En dehors de la grande foire mensuel du 27 à ROUILLAC, il existe également :

- Un marché hebdomadaire à Rouillac les mercredi et samedi matin ;
- Des marchés annuels des producteurs comme à Saint-Cybardeaux en août.

Concernant la foire du 27 de Rouillac, qui existe depuis plus de deux siècles, le syndicat des commerçants non sédentaires de Charente est en charge de la gestion de la foire depuis 30 ans (environ 1987). La mairie renouvelle le marché public tous les 3 ans, mais le dernier qui a été passé en 2016 a été signé pour 5 ans. M. DURUISSEAU est responsable de la concession et emploie 4 placiers qui sont en charge de placer les commerçants à leur arrivée, et d'encaisser les « emplacements ». La mairie de ROUILLAC réalise des travaux régulièrement afin de maintenir un bon environnement pour la foire : en septembre 2017, des bornes sur le champ de foire recevant la partie « Volaille », afin d'amener le courant électrique jusqu'au stand des commerçants, seront installées et le sol sera goudronné.

Ressources dédiées

La communauté de communes peut proposer des locaux rénovés ou qui vont l'être comme c'est le cas du logis de Rancogne, au multiple rural de GOURVILLE, à l'ancienne boulangerie de VAUX-ROUILLAC.

Activités liées

La communauté de Communes a permis la création de 5 multiples ruraux sur les communes de GENAC, GOURVILLE, ST-GENIS D'HIERSAC, MARCILLAC LANVILLE et VAUX-ROUILLAC. Ceux-ci proposent aux habitants les produits de première nécessité ainsi que, pour la plupart, un point tabac, presse, gaz, etc.

Des aides ont permis plusieurs maintiens de commerces dans les communes tels que les salons de coiffure de GENAC et de MARCILLAC-LANVILLE.

Indicateurs qualitatifs

Propos recueillis lors de entretiens et des ateliers en 2017 :

- Une association de commerçants à Rouillac s'est reformée depuis quelques années.
- Les multiples-ruraux existants indiquent des difficultés liées à une activité insuffisante.
- Les petits commerces craignent la polarisation autour du Super U (agrandissement en juillet 2017).
- Concernant la foire du 27 de Rouillac, le concessionnaire souligne une évolution dans la forme de commerces : les stands sont plus petits qu'autrefois, les produits proposés aux clients ne sont plus les mêmes. Auparavant, il y avait des bancs de confection, des articles chaussants ou des vêtements. Il y a 400 emplacements disponible à Rouillac. La saison la plus creuse se situe en janvier et février ou seulement 300 à 350 emplacements sont pourvus.
- Il manque des commerces et services de type bijouterie, cordonneries, magasin de bricolage, quincaillerie, services de repassage.
- Il a été évoqué la création d'un hôtel et l'accompagnement du créateur dans une étude de marché approfondie sur les besoins d'hébergements ponctuels
- L'accompagnement des porteurs de projets a été évoqué, dans la réalisation d'étude de marché avant et après dans la publicité, la promotion des produits et des services liés pour que les entreprises perdurent.
- Il convient de penser le commerce pour les néo-ruraux qui partent travailler en dehors du territoire et qui reviennent fin de journée.

À travers le questionnaire « habitants », leurs remarques ou souhaits exprimés :

- Création d'un dépôt de pain ou passage d'un boulanger ;
- Il n'y a plus de commerces de proximité. Cela n'est pas facile pour des personnes âgées sans moyens de déplacement
- Favoriser les commerces de proximité ;
- Une enseigne de vêtements de marque correcte : Armand Thierry femmes et hommes pour ne pas être obligé de faire 40 km pour s'habiller correctement ;
- Des commerces, un supermarché BIO et une librairie ;
- Une petite épicerie à Mareuil ;
- Dans les commerces, il manque un cordonnier, un opticien permanent, une 2eme pharmacie, une petite épicerie, pour faciliter l'accès aux personnes âgées, une quincaillerie, un hôtel + de chambres d'hôtes ;
- Magasin de bricolage ;
- Un marché de producteurs.

Indicateurs quantitatifs

Répartition des commerces par activité (fichier communauté de communes - mise à jour 2017)

NON-ALIMENTAIRE	
AGENCE IMMOBILIERE	2
ASSURANCE	2
BANQUE	3
BIEN ÊTRE	2
VETEMENT/CHAUSSURES	3
COIFFURE	7
DECO/AMEUBLEMENT	2
ECO-RECYCLAGE	1
FLEURISTE	2
GARAGISTE	4
IMPRIMERIE	1
LAVERIE	1
TOTAL	30
ALIMENTAIRE	
BOUCHERIE	1
BOULANGERIE	5
BAR/RESTAURANT	7
CENTRE COMMERCIAL	2
TOTAL	15

Nombre de commerces hors Rouillac*	
Auge Saint Médard	1
St Cybardeaux	1
Echallat	2
Anville	1
Bonneville	2
Mareuil	3
St Amant de Nouère	2
Marcillac-Lanville	11
Gourville	6
Genac	3
Saint Genis d'Hiersac	6
Total	38

* Chiffres issus du questionnaire auprès des secrétaires de mairie (commerces pouvant inclure des commerçants non sédentaires, ou qui font des tournées)

1.6.3. Associations

Description générale

Le tissu associatif est bien implanté sur l'ensemble du territoire ROUILLACAIS avec à minima deux associations sur chacune d'unes des communes. Les associations culturelles et sportives sont majoritaires.

La majorité de ces associations sont à portée locale, voir communale et fonctionnent sur le bénévolat.

Les seules associations dont l'activité vise l'intérêt collectif sur l'ensemble de la communauté de communes et plus encore, et ayant des salariés sont :

- L'ALPR, qui coordonne le contrat enfance jeunesse et gère le centre de loisirs, la halte-garderie, les TAP et les temps d'activités périscolaires (garderies), à Rouillac dans les locaux de la communauté de communes ;
- La Palène, association du développement culturel du rouillacais, à ROUILLAC dans les locaux de la commune, le vingt-sept ;
- L'Office de Tourisme, à ROUILLAC ;
- Insert'R, association d'insertion économique par l'emploi, à Rouillac dans les locaux de la communauté de communes ;
- ADMR de Rouillac, à ROUILLAC.

Les trois premières bénéficient d'une subvention annuelle conséquentes et des élus communautaires sont membre des conseils d'administrations.

Ces associations du territoire ont des interactions avec d'autres associations notamment hors territoire.

Il est à noter qu'une autre association, Alambic à ECHALLAT, rayonne au-delà du Rouillacais avec l'organisation du festival annuel d'arts plastiques « Echallat'Arts » (3 jours début août) fonctionnant uniquement avec le bénévolat.

Une maison des associations, créée par la mairie de ROUILLAC, met à disposition des locaux pour les associations de ROUILLAC. Il n'y a pas de services associés à cette structure.

Le partenariat entre « grandes » associations et entreprises est peu développé, mais existe notamment à travers la Palène. Cette dernière propose à des entreprises d'organiser des spectacles au sein de l'entreprise. Un autre exemple de partenariat intéressant est la présentation du festival des Sarabandes 2017 réalisée par la Palène, au sein de l'usine GRAFEUILLE. En parallèle, une quinzaine d'ouvriers de l'usine ont animé des visites du site.

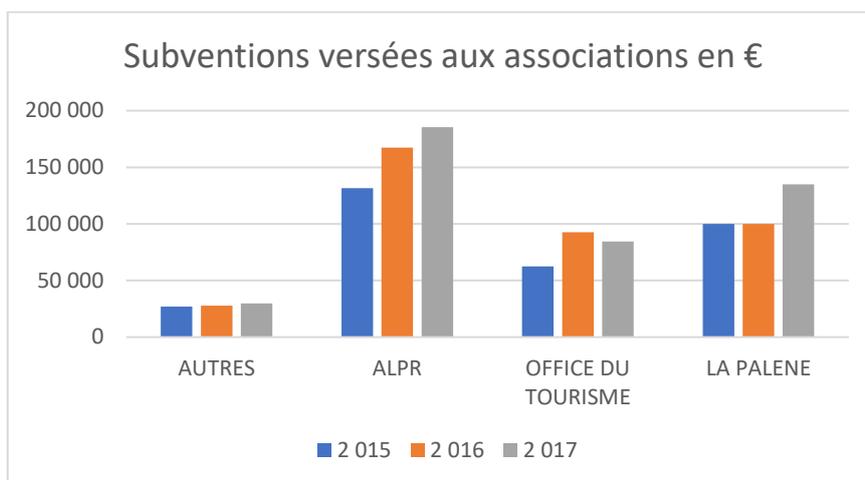
Les relations de mécénat dominant pour l'instant.

Le soutien aux associations est assuré à la fois par les communes et la communauté de communes essentiellement d'un point de vue financier. Un soutien logistique peut être apporté notamment en matière de prêts de salles.

Ressources dédiées

En termes de ressources humaines, la communauté de communes n'a pas alloué de moyens spécifiques. Les demandes sont gérées au niveau des élus, et de la direction générale, ou de la chargée de mission.

Les subventions allouées représentent un budget en hausse d'un quart du montant total versée en 2015 (cf. tableau ci-dessous).



	2015	2016	2017
Autres associations	26 973 €	27 705 €	29 757
ALPR	131 647 €	167 407 €	185 506 €
OFFICE DU TOURISME	62 574 €	92 574 e	84 336 €
LA PALENE	100 000 €	100 000 €	135 000 €
TOTAL	321 194 €	387 686 e	434 599 €

Activités liées : sans objet

Indicateurs qualitatifs

Lors des ateliers « entreprises / associations » réalisés dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire,

Les constats suivants ont été évoqué :

- De manière générale, les habitants sont de plus en plus des « consommateurs de services » ;
- Il existe un manque de bénévoles au niveau des associations, et les structures d'entraide sont méconnues ;
- Le fait que les participants ne connaissent pas suffisamment les associations du territoire relève d'un problème lié au manque de communication.

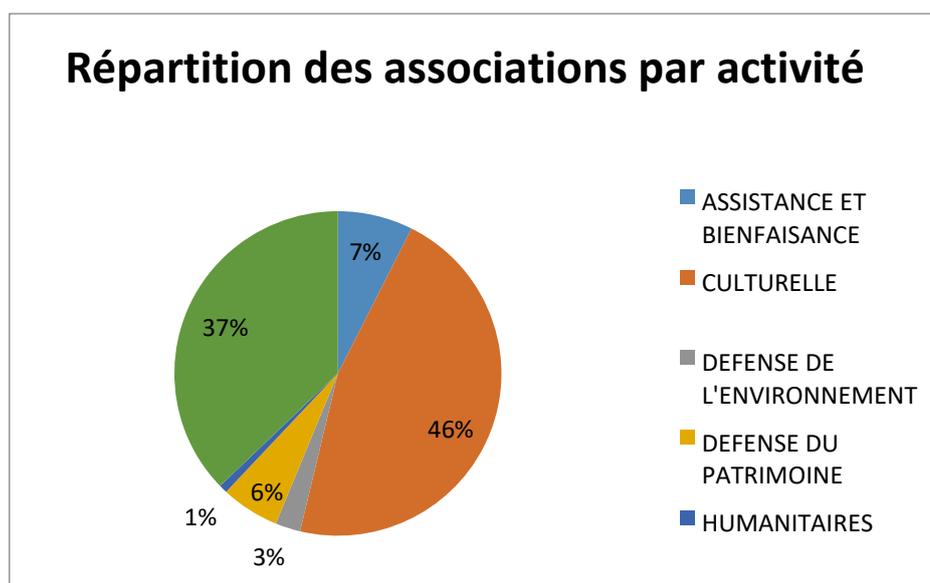
Les pistes de solutions suivantes ont été évoqué :

- Il conviendrait de concevoir un outil permettant et facilitant la mise en relation entre entreprises, associations et habitants. La question du partenariat entre entreprises et associations a été évoquée. Si les entreprises sponsorisent facilement les associations, il ne semble pas y avoir de partenariat fonctionnant dans l'autre sens, tel que la mise à disposition des entreprises de certaines compétences existant au sein des associations ;
- Les partenariats entre les « grandes » et « petites » associations devraient être développés au travers de la mise en place d'un outil de relais et d'accompagnement au service de la communication ;
- L'objectif de la mise en réseau des différentes structures associatives serait de créer une dynamique favorable au développement ;

- L'idée de la mise en place d'un forum entreprise/associations permettant de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes a été évoquée.

Indicateurs quantitatifs

Objet de l'activité des associations	Nbr
ASSISTANCE ET BIENFAISANCE	9
CULTURELLE	56
DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT	3
DEFENSE DU PATRIMOINE	7
HUMANITAIRES	1
SPORTIVES	45
Total	121



Source : Enquête de la CdC du Rouillacais en 2015

Liste des associations présentes dans les communes du territoire :

En attente de fourniture par la communauté de communes

1.6.4. Tourisme

Description générale

La communauté de communes dispose de la compétence « Tourisme ». Elle délègue une grande partie des actions réalisées à l'association gérant l'Office de Tourisme (OT) et l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain (EIGR). L'Office de Tourisme gère de façon relativement autonome la subvention attribuée et son budget global.

Il n'y a pas de politique stratégique globale élaborée sur plusieurs années (schéma directeur touristique).

S'il existe des manques en termes d'hôtel et de restauration, de signalétiques historiques, il existe de nombreuses richesses mises en valeurs à travers différentes actions :

- Le patrimoine bâti a fait l'objet de la mise en place d'un plan de signalétique routier, d'un inventaire du patrimoine, de l'organisation d'animations sur ce thème, de rénovation de logis tel que celui de RANCOGNE à MONS, le prieuré de LANVILLE ;
- Le site archéologique des BOUCHAUDS à SAINT-CYBARDEAUX avec la rénovation de la ferme et l'aménagement de la grange en salle de conférence (en cours pour début 2018) ;
- Le patrimoine paysager à travers l'aménagement et l'entretien de la voie verte, l'élaboration de chemins de randonnées (pédestres, VTT)

Les offres s'adressent à la fois aux locaux (habitants en Charente, « tourisme » familiale et scolaire) et aux touristes hors départements. Ce tourisme est toutefois principalement à portée régionale (territoire ex-Poitou Charentes) et est considéré comme peu développé et de type « de passage » pour une journée.

L'offre d'hébergement est constituée de gîtes et de chambres d'hôtes et d'un camping disséminés sur le territoire. Il n'existe ni d'hébergements atypiques, ni à thème (œnologique, hippique, cynégétique, etc.) ni de haut de gamme.

De plus, il apparaît que dans l'ensemble les modalités de communication et de promotion mises en œuvre sont insuffisantes. Il n'y a pas de politique de taxe de séjour (hormis la taxe perçue par le camping de GENAC-BIGNAC).

Tous les acteurs s'accordent à dire que le potentiel touristique est sous-exploité actuellement. Dans le cadre du recueil de contenus lors de l'élaboration du projet de territoire, de nombreuses idées, dispositifs ont été évoqués, proposés.

Le tourisme est généralement conçu comme pouvant être un axe de développement intéressant pour le territoire.

Ressources dédiées

Les activités liées au tourisme sont majoritairement prises en charge par l'Office de Tourisme du ROUILLACAIS. Association de loi de 1901, elle reçoit une subvention importante de la communauté de communes.

Elle perçoit également des recettes propres :

- Auprès des particuliers : les ventes de brochures ou d'objets réalisés à l'Office à ROUILLAC ou à l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain (EIGR), les visites guidées, les entrées à l'EIGR, les prises en charge de groupe scolaire ;
- Auprès des professionnels adhérents qui peuvent être : les associations, les commerçants, les sociétés de transport, les entreprises, les hébergements touristiques, les sites culturels et de loisirs, les artistes et artisans d'art, les producteurs (viticulteurs et autres produits du terroir), les restaurants.

Les adhérents bénéficient en contrepartie de services de l'Office de Tourisme. Ils ont le choix entre plusieurs formules selon le type de « pack publicité » souhaité ;

- Après des adhérents, toute personne à titre personnel

L'évolution de la subvention attribuée par la Communauté de communes sur les 3 dernières années est la suivante :

2015	2016	2017
62 574 €	82 574 + 10 000 = 92 574 €	94 336 - 10 000 € = 84 336 €

En termes de ressources humaines, la situation a évolué récemment suite au changement de présidence de l'association. En effet, jusqu'en 2016, il y avait un seul emploi permanent et des saisonniers, complété par des stagiaires. Cette politique permettait de pouvoir proposer plus d'activités et une amplitude d'ouverture plus importante de l'office et de l'EIGR.

Depuis 2017, l'équipe de l'Office de Tourisme est composée de 3 permanents en CDI. Il est également fait appel à un guide saisonnier et un agent d'accueil pour la gestion estivale de l'EIGR. Cette configuration offrant moins de possibilité, les horaires d'ouvertures ont été diminués pour cette année.

Sur la partie « inventaire du patrimoine », un service avait été mis en place à la communauté de communes pour alimenter notamment la valorisation touristique du patrimoine. Durant un an, deux personnes ont poursuivi les travaux engagés de l'inventaire du patrimoine : un CDD à temps plein et un CDD en contrat aidé (CAE-CUI) à 22 heures hebdomadaire. Le service a été fermé en mars 2017 suite à l'arrêt des contrats.

Activités liées

Le fonctionnement de la Communauté de communes

Sur le volet « touristique » de l'inventaire du patrimoine, les missions du service étaient les suivantes :

- La saisie des fiches d'inventaire dans la base de données du site internet de l'inventaire.
- La prise en charges administratives et de communication (affiches, graphisme, dépliants de communication, dépliant voie-verte, patrimoine des communes, livret chasse au trésor et jeu concours) ;
- Les actions de médiations « Faire vivre la patrimoine » auprès du public (travail en binôme) comme en 2016 :
 - Visite guidée du bourg de GENAC pendant le festival des SARABANDES installée dans ce dernier ;
 - Balade à vélo entre ROUILLAC et ST-AMANT DE NOUERE en partenariat avec des associations pour les animations des lieux visités ;
 - Organisation et animation d'une chasse au trésor avec le petit ENGUERAND, parcours ponctué d'énigmes et indices, à l'aide d'un « livret jeu » conçu par le service ;
 - Organisation d'un concours portant sur le patrimoine du ROUILLACAIS auprès des habitants ;
 - Organisation et animation d'une conférence « redécouverte de son cadre de vie et du patrimoine de sa commune ».
- La mise à disposition des informations pour les autres services (Facebook, service déchets, service communication...).
- Actions de valorisation du patrimoine :

- Création de circuits de découverte à vélo de la Voie-Verte (dépliant disponible à l'Office de Tourisme du ROUILLACAIS et téléchargeable.)
- « Balade à vélo en ROUILLACAIS, sur les traces du Petit Rouillac et de la vallée de Nouère »
- De ROUILLAC à DOUZAT (deux parcours). Le but de ces dépliants est d'attirer le regard des touristes et des habitants, qui empruntent cette voie, vers les éléments intéressants du patrimoine (bâti, paysage...), ponctuant la Voie verte.
- Dépliants patrimoine bâti des communes (un condensé des synthèses de l'inventaire), actuellement 12 dépliants ont été créés.

La réalisation de l'inventaire était effectuée en collaboration avec l'association Via Patrimoine par le biais d'une convention. Cette association était en charge de valider les textes rédigés par les agents de la communauté de communes portant sur le patrimoine mais aussi de réaliser des synthèses par communes. Les temps de réalisations étant un peu longs, des petites plaquettes, une par commune, sous forme de triptyques ont été réalisées. Cependant, la série n'est pas complète. Les agents de la communauté de communes en ont fait deux par leur propre moyen graphique pour SAINT AMANT DE NOUERE et SAINT GENIS DE HIERSAC. N'ayant pas les fichiers originaux de ces documents (documents en .pdf uniquement), la mise en forme et la charte graphique est proche mais cependant différente.

Ces actions ont été réalisées en collaboration avec l'Office de Tourisme et d'autres associations du territoire.

Le fonctionnement de l'Office du Tourisme

L'Office de Tourisme fonctionne normalement un conseiller en séjour, deux guides conférenciers et des bénévoles. Il est à noter que la précédente conseillère en séjour étant parti, un recrutement est en cours.

L'Office occupe des locaux sur la place Gambetta à ROUILLAC, disposant d'une vitrine, d'un petit espace d'accueil pour les usagers ainsi que de 2 bureaux.

L'espace d'accueil et la vitrine présentent la documentation sur les sites à visiter et activités réalisables sur le territoire ROUILLACAIS et alentours. Ils proposent également quelques produits à la vente comme des cartes postales, livres et autres produits.

L'office de tourisme réalise et imprime un certain nombre de documents par ses propres moyens :

- Guide de l'été ;
- Guide des associations ;
- Dépliant « à la découverte du patrimoine en ROUILLACAIS » ;
- Guide pratique et de loisirs ;
- Etc, ...

Le Guide pratique et de loisirs est éditée tous les ans : il est financé par les adhésions des adhérents. Ce guide est distribué dans les mairies et la communauté de communes, tous les commerces de ROUILLAC et quelques commerces du territoire, hébergements adhérents, et dans l'office. Auparavant, un exemplaire était remis à tous les adhérents.

L'Office de Tourisme a en charge la gestion et l'animation de l'EIGR, installé à la ferme des BOUCHAUDS sur la commune de SAINT-CYBARDEAUX, depuis août 2010. Un guide conférencier spécialisé en histoire antique est chargé de la gestion et de l'animation de l'EIGR ainsi que de l'animation autour du thème Gallo-Romain sur le site archéologique du théâtre, et du sanctuaire des BOUCHAUDS (qui appartient au Conseil Départemental). Il est à noter qu'un site internet spécifique à l'EIGR a été créé et est animé par l'Office de Tourisme. Aménagé dans une ancienne ferme charentaise construite en 1846, cet espace présente des dessins, des maquettes, des statues et des reproductions des pièces de monnaie et des vidéos pour comprendre au mieux le site archéologique.

Auparavant, l'EIGR était ouvert tous les week-end (après-midi) à partir de Pâques et tous les après-midis en juin ainsi que tous les jours en juillet-août. En 2017, année de transition suite au changement de bureau de l'association, du 12 juillet au 31 août, il est ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18 h, puis les deux premiers week-ends de septembre. Pendant la période estivale, des animations sont proposées aux enfants les jeudis. Pendant la période scolaire, des groupes sont accueillis pour des visites guidées (demandes en hausse). Les classes de collège sont particulièrement demandeuses notamment grâce à la promotion du Conseil Départemental et aux financements alloués aux établissements à travers l'opération « Collège et Patrimoine »².

Des manifestations sont également organisées pour valoriser ce site :

- Par le Département, un spectacle gratuit au théâtre des BOUCHAUDS un soir en juillet. L'EIGR est normalement ouvert jusqu'à 20h30 pour l'occasion ;
- Par l'Office du Tourisme, « Pâques aux BOUCHAUDS », entrée libre, un dimanche après-midi ;
- Par l'Office du Tourisme, la « fête du Gallo-Romain » (3 édition), entrée payante, un dimanche en juillet.

Concernant les animations proposées par l'office du Tourisme, il prend en charge le volet « valorisation du patrimoine », à travers :

- Les Visites guidées « Les Mardis du patrimoine » en ROUILLACAIS : en 2017, propose en alternance une visite de ROUILLAC ou celle d'un « lieu d'exception », tels que le château de LIGNIERES propriété de la société Martell ou le château de GOURVILLE, logis des Fontaines (BONNEVILLE), etc.
- Des visites éclair d'un lieu en 45 minutes le samedi matin.

Un « Pass' Rouillacais » a été mis en place cette année et devrait être amené à s'étoffer aux fils des années. Il est porté par 4 sites partenaires : l'espace d'interprétation du gallo-romain, le château de NEUVICQ LE CHATEAU, la ferme des Fillaos à ROUILLAC et les visites guidées des « mardis du patrimoine ».

Des partenariats se développent avec d'autres voisins tels que le Ruffécois (sur l'abbaye de SAINT AMANT DE BOIXE par exemple) et quelques adhérents de Charente maritime (exemple : NEUVICQ LE CHATEAU).

Le site internet de l'office de tourisme est entièrement géré par les salariés. Il contient de nombreuses informations comme notamment sur les lieux d'hébergement, il manque cependant la possibilité d'accéder au planning de réservations voir même à un service de réservations en ligne .

L'Office travaille avec Charente Tourisme.

Une Bourse d'échange annuelle est organisée par Charente Tourisme : échanges de documentations entre les offices du Poitou Charentes. Il est à noter qu'en juin 2017 il y a eu fusion des deux agences du tourisme de Charente et de Charente-Maritime.

² « Le Département encourage les collèges dans la mise en œuvre de projets culturels de qualité favorisant l'apprentissage des connaissances par une approche interactive développant le sens critique et le questionnement. Les **20 sites patrimoniaux et culturels partenaires** illustrent les grands thèmes abordés par les collégiens dans les programmes scolaires. L'opération concerne l'ensemble des collèges charentais, publics et privés sous contrat. Le collège reçoit deux fois dans l'année (juin et novembre) un dossier présentant les offres de visite pour l'année scolaire, ainsi qu'un formulaire de préinscription à renseigner. Le projet pédagogique et la durée de la sortie sont définis par l'enseignant en fonction des données fournies par les sites et notamment des fiches pédagogiques. A l'issue de la visite, le site transmet sous 15 jours au département de la Charente la facture mentionnant : le nom du collège, la ou les date(s) de visite, le nombre d'élèves et d'accompagnateurs accueillis, les visites et ateliers proposés, le coût (correspondant au devis). La facture du transporteur doit être adressée au département avec la mention « Collège et Patrimoine ». Source : site internet officiel du Conseil Départemental de la Charente

L'Office du Tourisme organisait des opérations de « phoning » afin de trouver des structures intéressées par des voyages organisés.

Indicateurs qualitatifs

Le territoire manque d'offres « packagées ». Pour exemple, dans chaque village des sculptures ont été érigées mais il n'existe pas de « mise en réseau » ou de parcours. De même, il est indiqué l'existence de producteurs à domicile et de gîtes sur le territoire. Il serait possible de coupler ces différentes ressources et de créer, par exemple, un « parcours sculpture » en lien avec la voie verte.

Au moment de l'inauguration de la voie verte, il aurait été possible de créer un évènement mixant diverses thématiques, un concert par exemple.

Sur le territoire, il existe des offres « packagée » produites « au coup le coup » par l'Office de Tourisme. Il est indiqué que celle-ci ne peut produire un dispositif en continu sur ce thème par manque de ressources humaines et financières.

L'idée principale émise est qu'il conviendrait de développer des offres différenciées en lien avec les différents types de touristes pouvant venir sur le territoire.

Concernant l'inventaire du Patrimoine, le projet est « en attente » depuis avril 2017 pour les raisons suivantes :

- La Communauté de communes n'a plus de convention avec Via Patrimoine, et plus de ressources humaines spécifiquement dédiée ;
- Les relations avec l'Office de Tourisme sont distendues et les négociations entre les élus sont au point mort notamment sur les droits d'utilisation du travail réalisé par la collectivité.

Le problème principal concernant ce projet porte sur la redéfinition d'une stratégie globale d'utilisation de laquelle découlera la définition des résultats à atteindre et la mise en place d'un calendrier de réalisation de ces derniers.

Pour exemple, les plaquettes synthétiques par communes ont été distribuées dans ces dernières au début mais on ne sait pas si elles sont toujours éditées et diffusées. Autre question concernant ces fiches, la convention avec Via Patrimoine ne prévoyant pas leur réalisation, qu'elles sont les droits de la communauté de communes pour les utiliser ? Via patrimoine, peut-il fournir les fichiers originaux afin que la collectivité puisse s'en servir ? et réaliser celles sur les communes manquantes ?

Autre exemple, à une période les élus avaient envisagé d'éditer un livre par commune en 4 exemplaires à savoir 20 communes (80 exemplaires) dont les exemplaires auraient été distribués de la façon suivante : 1 à la médiathèque, 1 à la commune concernée, 1 à la communauté de communes, 1 exemplaire aux archives départementales (« contrepartie » à l'aide apportée). Il n'avait pas été question de les « commercialiser ».

Un des objectifs de M. Claude MENARD était de réaliser un livre proche de celui réalisé par la communauté de communes du Confolentais. Ce dernier, intitulé « Le Confolentais : entre Poitou, Charente et Limousin »³ est présenté sous forme de synthèses thématiques (les porches, les églises, etc.). Une exposition itinérante en a également découlé.

En 2016, le service « patrimoine » de la communauté de communes a monté une petite exposition « maison », « avec les moyens du bord ». Deux photos par communes avaient été sélectionnées et présentées avec un petit cartel pour donner quelques informations.

³ "Le Confolentais, entre Poitou, Charente et Limousin", Collection Images du patrimoine, n° 243. Édition et diffusion [Geste éditions](#), 2007. 24€ Ouvrage réalisé par la Région Poitou-Charentes (Service régional de l'inventaire) et la Communauté de communes du Confolentais. 167 pages, 315 illustrations.

Le potentiel en termes d'exposition est intéressant. Cependant, il serait souhaitable d'avoir recours à un professionnel pour monter les expositions. Elles pourraient ensuite être prêtées à différentes structures (les communes du territoire et plus largement).

De plus, en termes d'utilisation et de valorisation de cet inventaire, les données pourraient être en ligne sur le site web national de l'inventaire général du patrimoine culturel (géré par le ministère de la culture) et / ou le site web régional (<https://inventaire.poitou-charentes.fr/>) géré par le Pôle Culture et Citoyenneté - Direction Culture et Patrimoine de la Région Nouvelle Aquitaine. Ce dernier propose également des expositions "patrimoine" de la Région Nouvelle-Aquitaine, réalisées par une équipe professionnelle et empruntables gratuitement.

En l'état actuel, la base de données est exploitable quasi uniquement par des professionnels. De plus, le niveau de description n'est pas homogène.

Avec une formation, cette base pourrait être utilisée dans les mairies par le personnel communal. Au niveau de l'urbanisme, l'accès à des plans du cadastre napoléonien pourrait être utile. Cela est le cas notamment pour les propriétaires qui souhaiterait identifier les styles des ornements, des constructions, et demander la protection d'un bâti.

Pour un accès au grand public, il faudrait la création d'un site avec une refonte totale de la base de données à la fois en termes de contenus (plus synthétiques, par thématiques) et à la fois en termes de présentation et points d'accès : par commune ? par type de « patrimoine » ? (Lavoirs, fontaines, logis, porches, etc.)

La valorisation du patrimoine serait plus complète avec la mise en place de « signalétique historique », panneau/plaques d'informations proche de l'édifice ou de l'élément de patrimoine valorisé. Il est à noter qu'il n'en existe pas sur le territoire. Bien sûr les communes peuvent le prendre en charge sur leur budget mais la communauté de communes ayant en charge la compétence tourisme, il serait plus cohérent qu'elle le prenne en charge ou tout du moins, qu'elle coordonne la mise en place des différents éléments de signalétique sur le territoire.

L'utilisation des nouvelles technologies pourrait également compléter l'offre d'informations. Pour exemple, il existe divers systèmes :

- Le flash code ;
- Le téléchargement de fichier audio à partir d'un site internet (cf. circuits audio guidés en Sud Charente)⁴ ;
- Etc.

En 2017, l'Office de Tourisme indique que les demandes des visiteurs portent principalement sur les circuits de randonnées pédestres et les circuits vélos, les activités/animations pour les enfants et les familles, les lieux à visiter et les visites guidées.

En ce qui concerne les randonnées pédestres, l'association « chemins » du territoire conçoit de circuits de randonnés. Il existe cinq fiches randonnées datant de 2014 vendues ensemble pour 10 €. Ce prix n'est pas très attractif pour les touristes de passage ou ponctuelle. Étant distinctes, elles pourraient être vendues de façon individuelle à 1 ou 2 € la fiche, comme cela se pratique dans d'autres offices.

D'autres circuits de randonnées seraient à élaborer, de même qu'évoquer précédemment, il est important que les lieux indiqués soient entretenus. Pour ce faire, les communes pourraient être associées en amont de la création de la fiche, afin de valider avec elle les modalités d'entretien. Comme la voie verte ou la piscine, l'entretien pourrait être confiée à l'association Insert R, pour tout ou partie.

⁴ <http://www.sudcharentetourisme.fr/visiter-bouger/bouger/a-pied-a-cheval-a-velo/les-circuits-audioguides/>

De nouveaux circuits vélos pourraient également être élaborés. Aujourd'hui, ils sont concentrés sur la voie verte (cf. dépliant de l'office « Ballade à vélo en Rouillacais » valorisant le patrimoine rencontré sur les circuits).

Un label touristique de type « accueil vélos » pourrait être utile pour favoriser le tourisme. Pour l'obtenir, la collectivité doit s'engager à :

- Poser un parc de stationnement vélo de 6 à 8 places minimum ;
- Avoir un contrat avec un réparateur qui se déplace en cas de problème d'un usager ;
- Offrir la possibilité de louer des vélos ;
- Installer un point d'eau sur le parcours ;
- Installer des consignes à bagages ;
- S'acquitter de 200 € pour 3 ans (durée d'utilisation du label).

Il est souligné qu'il manque d'offres d'activités pour les enfants et les familles (en dehors de EIGR le jeudi). Il a été noté qu'il n'y a plus de programme sur le ROUILLACAIS dans le cadre de l'été actif.⁵

Concernant les territoires voisins, il existe des liens avec JARNAC (bureau d'informations de l'office de COGNAC), avec MONTIGNAC (il n'y a plus d'office à SAINT-AMANT DE BOIXE), avec MATHA.

Il est à noter que les liens sont à recréer avec l'office de tourisme de COGNAC. Il n'existe plus depuis la fusion et la conseillère en séjour de Rouillac n'est plus là pour faire le lien.

Toutefois, des liens existent avec l'Agglomération à travers le parcours de Géocaching « Titou et Léa », dont quelques « caches » se situent en territoire ROUILLACAIS.

Depuis mars 2017, il est constaté qu'il y a peu de demande portant sur les hébergements.

Avec les hébergeurs, l'Office de Tourisme souhaite :

- Reconquérir des adhérents (comprendre pourquoi ils ne sont pas ou plus adhérents, proposer une offre avec une plus-value qui leur offre un service qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Exemple du château de Gourville qui utilise le site de réservation « booking » mais revient en tant qu'adhérents) ;
- Inciter les hébergeurs à prendre un label (gîte de France, hébergement pêche, etc) : ils peuvent bénéficier de déductions fiscales ;
- Proposer des formations aux hébergeurs ;
- Informer les hébergeurs via une veille sur l'actualité juridique, réglementaires dans le secteur touristique et de l'hébergement (exemple : normes pour les piscine) ;
- Développer l'hébergement d'affaires (professionnels cherchant des locations ponctuelles mais parfois récurrentes, entreprises GRAFEUILLE 2 à 3 une semaine par mois, CITF nouveaux collaborateurs en transition quelques mois en recherche d'un habitat « fixe », etc.)

Autres activités que l'Office de Tourisme souhaiterait pouvoir développer :

- Des visites d'entreprises (partenariat renoué cette année avec MARTEL, les 2 visites du château de LIGNERES ont eu beaucoup de succès, autres partenariats à créer, visites chez des producteurs locaux (GRAFEUILLE, CITF, JOUBERT, la conserverie FLEURIET sont évoquées) ;

⁵ C'est une opération pilotée et financée par le Département de la Charente et les Communautés de communes ou Communautés d'agglomérations, en partenariat avec les associations et structures locales. La labellisation "Été actif" permet d'assurer un accueil et un service de qualité avec des intervenants diplômés et qualifiés pour répondre aux attentes des charentais. Participer à l'Été actif permet aussi de découvrir une activité et pourquoi pas, de la pratiquer tout au long de l'année dans un club charentais ! » Source : site web officiel : <http://www.eteactif.charente.fr>

- Réaliser des animations/projets avec les scolaires via les écoles et/ou les Temps d'Activités Périscolaires ;
- Réaliser des animations/projets avec les familles (peut être via l'ALPR) ;
- Travailler avec les hébergeurs sur la valorisation de leurs offres ;
- Monter des projets communs avec les associations de type les amis du Prieuré de LANVILLE, les Galoches Mareuillaises, Le Club MARPEN (qui ont des classes patrimoine, accueil des étudiants Erasmus), etc.

Indicateurs quantitatifs

Concernant l'inventaire du Patrimoine, réalisée par la Communauté de communes :

Les synthèses par commune :

- 3 synthèses réalisées en 2016 (14 synthèses remises) :
- Synthèses qui seront remises en 2017, par Christelle : BONNEVILLE
- Synthèses qui seront remises en 2017 par Via Patrimoine : MAREUIL, GENAC, ST-CYBARDEAUX
- Synthèses à faire réaliser ST AMANT DE NOUÈRE

La base de données du site internet de l'inventaire du patrimoine, il reste le travail suivant :

- À faire la saisie complète des fiches de la commune de ROUILLAC (130 fiches)
- À terminer la saisie des communes de MARCILLAC-LANVILLE et de BONNEVILLE.

Chiffres de l'Office de tourisme

Statistiques générales OT et EIGR SUR 2015-2016

OFFICE DE TOURISME DU ROUILLACAIS

ANNEE	2015	2016	2015/2016 %
NBRE PERSONNES RECUES ACCUEIL OT + FEST FFB	2747	2265	-18%
NBRE PERSONNES RECUES ACCUEIL OT UNIQUEMENT	1849	1615	-13%
ADHESIONS	7 100 €	6 430 €	-9%

ESPACE D'INTERPRETATION DU GALLO-ROMAIN

ANNEE	2015	2016	2015/2016 %
GROUPES CLIENTS			
NBRE PERSONNES	1452	1710	18%
NBRE DE GROUPES	41	55	34%
EVENEMENTIEL			
NBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIS	1292	1680	30%
NBRE DE GROUPES	27	50	85%
NBRE PERS EN VISITE GUIDEE DE GROUPE	488	685	40%
BILAN VISITES GUIDEES			
NOMBRE TOTAL DE GROUPES ACCUEILLIS	68	105	54%
NOMBRE TOTALE DE PERSONNES EN VISITES GUIDEES	1940	2395	23%
INDIVIDUELS			
NOMBRE DE PERSONNES EN VISITES INDIVIDUELLES	1358	1739	28%
TOTAL PERSONNES ACCUEILLIES	4102	5129	25%
RECETTES			
GROUPES CLIENTS	4 401,00 €	6 200,00 €	41%
EVENEMENTIEL	2 144,00 €	2 900,00 €	35%
INDIVIDUELS	1 351,50 €	1 467,00 €	9%
BOUTIQUE	428,00 €	654,50 €	53%
BOISSONS	15,00 €	- €	-100%
TOTAL RECETTES	8 339,50 €	11 221,50 €	35%

En 2017, le nombre d'adhérents était de 76. Ce chiffre est en baisse, ce qui implique une baisse des recettes propres pour l'association.

Il est à noter que peu d'hébergeurs sont actuellement adhérents à l'office de tourisme et donc présents dans le guide annuel de l'office :

- 10 meublés ;
- 4 chambres d'hôtes ;
- 1 camping (GENAC-BIGNAC) ;
- 1 hébergement de grande capacité (prieuré de MARCILLAC-LANVILLE)

D'après les réponses aux questionnaires adressés en mai 2017 aux secrétaires de mairies, le territoire intercommunal propose à minima 37 hébergeurs sans la commune de ROUILLAC (chiffres non communiqués) et les hébergeurs non déclarés.

1.6.5. Agriculture

Description générale

La polyculture est dominante sur le territoire. En superficie, la culture des céréales représente 66 % des surfaces exploitées.

La Chambre d'Agriculture de Charente indique que sur le territoire du ROUILLACAIS, par rapport aux 19.106 ha dédiés à la culture des céréales et autres, 4.190 ha le sont à la viticulture, soit moins de 20 %.

Du point de vue viticole, le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) indique que « Le vignoble dédié à la production du Cognac couvre environ 75 000 ha. L'aire de production s'étend sur la Charente-Maritime, une grande partie de la Charente, et quelques communes de la Dordogne et des Deux-Sèvres ». La superficie de vignoble du ROUILLACAIS représente 4190 ha soit 5,6 % du vignoble dédié au cognac.

De manière plus fine encore, le BNIC indique que « les Fins Bois ...sont couverts de 31 200 ha de vignes destinées au Cognac ». Le vignoble du ROUILLACAIS représente dès lors 13% de la surface exploitée des fins bois. Les fins bois représentent 43 % de la production de COGNAC.

En termes d'agriculture, les données de l'AGRESTE indiquent qu'entre 1988 et 2010, le ROUILLACAIS a perdu 48% des emplois liés à l'agriculture et à la viticulture. C'est ainsi qu'en 2010, l'INSEE identifie l'existence de 388 exploitations agricoles générant 603 emplois.

Il est enfin extrêmement complexe d'identifier l'impact économique réel du COGNAC et de la viticulture sur le ROUILLACAIS. Par contre, l'étude des revenus des ménages fiscaux (*source : dispositif « fichier localisé social et fiscal » Filosofi*) montre que cinq communes du ROUILLACAIS ont un revenu moyen des ménages fiscaux dépassant les 20.000 €/an. Ces cinq communes font partie du groupe de neuf communes disposant de plus de 15% de leur superficie dédiée à la viticulture.

Il est à noter qu'une majorité de viticulteurs vendent leurs productions aux maisons de Cognac, le marché du Cognac se porte bien (exportations fleurissantes). Toutefois, il existe quelques exploitants qui font également de la transformation (pineau, vins, Cognac, fromage de chèvre) et du commerce au détails (supermarchés, coopératives, foires, particuliers). Par la vente directe à l'exploitation, ils contribuent à la promotion du territoire et aussi du tourisme (mise en place d'animations, concerts, expo, ballade, petit-déjeuner thématique à la ferme).

A noter également, que l'élevage est peu représenté mais qu'il existe deux chèvreseries qui font de la vente directe (vente fromages de chèvre) l'une est très dynamique en termes d'animations (visites, ferme pédagogiques). Il existe également quelques maraîchers dont certains qui font de la vente directe. Un d'entre eux a même installé un distributeur automatique de fruits et légumes.

Ressources dédiées : sans objet

Activités liées : sans objet

Indicateurs qualitatifs

Éléments recueillis lors de l'atelier « Agriculteurs viticulteurs » en juillet 2017

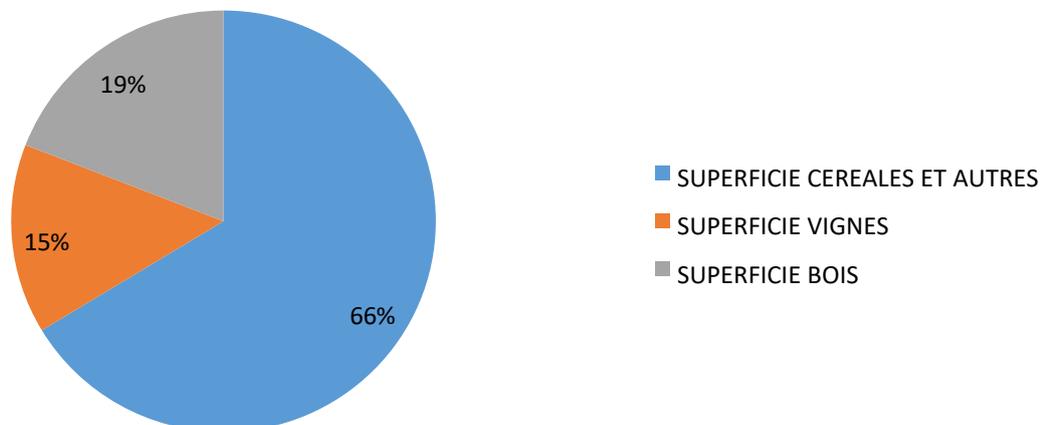
- « Il est indiqué que le territoire dispose d'un très beau paysage, favorable au tourisme. Sur ce point, les agriculteurs et viticulteurs, au travers de leurs activités, entretiennent ce paysage ;
- Cependant, de par le type d'activité qu'ils pratiquent (agriculture plus industrielle), les participants indiquent ne pas être vraiment concernés par le tourisme. Une agriculture de proximité pratiquant de plus la vente directe est plus largement concernée ;

- En lien avec la vente directe et les circuits courts, la question de la vente de produits fermiers est posée. Il n'existe que peu de structures dédiées sur le territoire. C'est ainsi qu'il est cité l'existence d'une production de produits bio et de vente à Courbillac. Il existe un marché de producteurs annuel, mais pas de magasin de producteurs. Sur ce point, il est indiqué qu'il faut être vigilant sur les impacts de la création d'une telle structure ;
- Les relations entre ruraux et néo-ruraux sont considérées comme complexes. Le nombre d'agriculteurs baisse même si la surface agricole reste identique. Les exploitations ont des surfaces de plus en plus importantes. Néanmoins, la surface d'une exploitation n'influe pas sur le poids que peut avoir son propriétaire lors de prises de décisions. De ce fait, les agriculteurs ont moins de poids au vu de la réduction de leur nombre ;
- Le manque de dialogue et de relations est évoqué, ce qui amène à des incompréhensions voire à des comportements peu respectueux des règles et des contraintes d'un territoire rural (bruit du coq, horaires de travail et bruits en inadéquation avec les rythmes des néo-ruraux ...). Les néo-ruraux tout comme les personnes « extérieures » devraient être « instruits ». Pour ce faire, il paraît important que les agriculteurs et viticulteurs « expliquent » leur métier, ses contraintes et son évolution. De même, il serait utile que les « extérieurs » aient l'impression qu'ils ont besoin des agriculteurs et viticulteurs et que ceux-ci leur apportent un service ;
- Les participants évoquent l'idée de « l'agriculteur pollueur » véhiculée par les médias. Ils considèrent être « dans le viseur » sachant que ce qui est présenté via les médias est à charge. De fait, ils indiquent que ce sont les industries qui ont poussé à utiliser « des poisons ». Il est noté l'ambiguïté du fonctionnement des consommateurs. L'exemple cité porte sur les pommes : les pommes souhaitées par les consommateurs doivent être « parfaites ». Pour ce faire, ces pommes sont traitées « 25 fois ». Les consommateurs les achètent mais « rouspètent parce qu'on traite » ;
- La valeur « culturelle » de l'agriculture et de la viticulture est évoquée. Les exemples de M. Guy JOUBERT et de sa collection de tracteurs a été cité. Il conviendrait qu'au-delà des tracteurs « tout ce qui va avec » soit également conservé et présenté. Ceci permettrait entre autres choses de présenter « l'évolution de la manière de travailler » en lien avec les évolutions technologiques ;
- En termes d'évènements, il est cité la « fête des battages » qui a lieu tous les deux ans à Mons. De même, hors territoire, il est évoqué le concours de labour de Villefagnan. De manière à faire vivre de tels évènements, il y'a du « temps à passer », et des personnes passionnées, ce qui constitue une des difficultés. »

Indicateurs quantitatifs

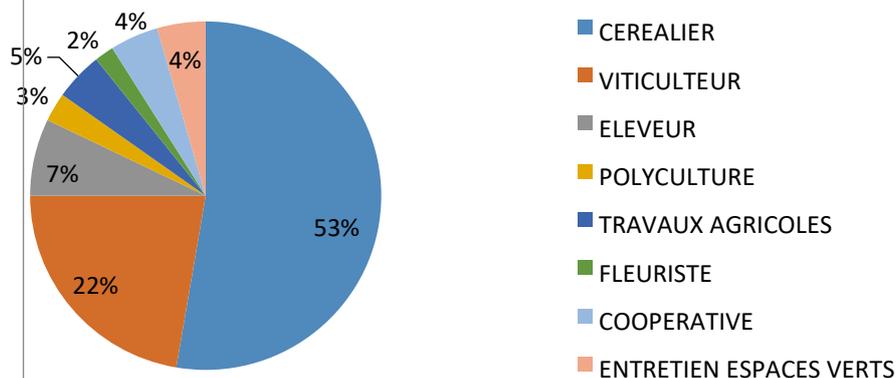
Type de culture	Superficie
CEREALES ET AUTRES	19106
VIGNES	4190
BOIS	5504

Répartition des cultures sur le territoire de la Communauté de Communes du Rouillacais



Source : Recensement agricole 2010 et chiffres fournis par le BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac)

Répartition des entreprises classées "Nature Environnement", par activité principale



SECTEUR D'ACTIVITE	NOMBRE D'ENTREPRISES
CEREALIER	59
VITICULTEUR	25
ELEVEUR	8
POLYCULTURE	3
TRAVAUX AGRICOLES	5
FLEURISTE	2
COOPERATIVE	5
ENTRETIEN ESPACES VERTS	5

1.6.6. Emploi

Description générale

Le thème de l'emploi est une des composantes majeures des attentes et objectifs des élus en termes de développement du territoire. Si ce dernier est relativement bien pourvu en termes de petites et moyennes entreprises, il n'y a que peu d'informations compilables en termes de microentreprises et TPE. Dès lors les données portant sur l'emploi ne sont que parcellaires.

Ressources dédiées

- La MSAP offre aux usagers de nombreux services, et accueille régulièrement des permanences d'administrations ou de services publics : Pôle Emploi, CARSAT, Mission Locale...
- « La communauté de Communes du Rouillacais soutient financièrement l'Association d'Insertion par le travail du ROUILLACAIS : INSERT'R.
 - Le but de l'Association est de permettre à des demandeurs d'emploi de se relancer sur le marché du travail grâce à un contrat de travail, un accompagnement, des formations et une aide dans la recherche d'un emploi.
 - L'Association recrute tout au long de l'année des demandeurs d'emploi (homme/femme) domiciliés sur le territoire du Rouillacais.
 - L'Association est conventionnée avec l'Etat et le Département.
 - L'Association offre ses services aux collectivités et aux établissements publics mais également aux professionnels et particuliers.
 - Activités proposées : entretien des espaces verts, activités viticoles (taille, relevage...), second-œuvre. »
- Il n'existe pas d'agence d'intérim sur le territoire et nous n'avons pas trouvé trace d'associations de type emploi services.
- A noter l'association ADRESSE (installée à COGNAC avec une antenne à JARNAC) : elle travaille beaucoup avec les maires du territoire autour de « l'intérim social ». L'association couvre un périmètre complémentaire à celui du Centre de Gestion. L'association ADRESSE quant à elle peut assurer une grande réactivité au travers de son « fichier de chômeurs » et le fait qu'elle reste « employeur » étant dès lors en capacité de réguler les difficultés qui pourraient apparaître. En termes géographiques, autour de COGNAC, le dispositif fonctionne bien. Certaines communes du ROUILLACAIS telles que COURBILLAC ont d'ores et déjà utilisé ce dispositif, cependant il est indiqué que le territoire n'a pas été prospecté.

Activités liées : sans objet

Indicateurs qualitatifs

Quelques éléments identifiés au travers des entretiens individuels et collectifs :

- GRAFFEUILLE :
 - 94 personnes qui travaillent dans cette structure, sur 2 sites de production ;
 - 4 apprentis qui suivent leurs cursus au sein de l'entreprise ;
 - L'entreprise fait travailler de temps à autres des personnes accompagnées par INSERT-R, pour l'entretien des locaux, et des espaces verts ;
 - Il existe des difficultés à embaucher sur le territoire. La dernière embauche réalisée dans le cadre du forum de l'emploi ayant eu lieu sur la commune de SAINT-CYBARDEAUX, organisé par le Pôle Emploi ;
 - Les salariés de l'entreprise ne sont pas concernés par le télétravail.

- CITF :
 - L'entreprise compte une soixantaine de collaborateurs, avec un rythme important d'embauches (actuellement une par semaine) ;
 - Elle intègre également 4 apprentis depuis deux ans et un nombre important de stagiaires tout au long de l'année.
- JOUBERT :
 - L'entreprise emploie aujourd'hui environ 400 salariés dont 140 au Gabon.
- MARTELL :
 - Les collaborateurs travaillant directement sur le site de LIGNERES sont environ 200 ;
 - 90 intérimaires interviennent pour des durées allant d'une semaine à 6 mois ;
 - Le site de LIGNERES a vocation à s'étendre en termes de bâtiments et de personnel.

Les associations et les entreprises sont génératrices de création et de maintien d'emplois salariées.

Indicateurs quantitatifs

Les indicateurs ci-dessous présentés sont issus de la base donnée emploi de Pôle Emploi, accessible à l'adresse : <https://services.pole-emploi.fr/ALPC/apps/Portrait/#>

Les données de comparaison choisies sont :

- Pour la communauté de communes, le Département ;
- Pour les communes, la communauté de communes.

Les données ont été actualisées au mois de mai 2017

1 - La communauté de communes du ROUILLACAIS :

Les données socio-économiques :

2014	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente		
	Nombre	Evol 2009/2014	Répartition	Nombre	Evol 2009/2014	Répartition
Population	10 117	4,5%	-	353 853	0,7%	-
Population active	4 610	7,7%	-	159 752	1,4%	-
....dont 15 à 24 ans	471	2,6%	10,2%	16 771	-4,7%	10,5%
....dont 25 à 54 ans	3 457	3,4%	75,0%	117 905	-3,0%	73,8%
....dont 55 à 64 ans	682	42,8%	14,8%	25 075	35,8%	15,7%
31 Décembre 2016	Nombre	Evol A-1	Répartition	Nombre	Evol A-1	Répartition
Emploi salarié (y compris agriculture et activité inconnue)	1 330	0,9%	-	81 180	1,1%	-
...dont Industrie	390	4,0%	29,3%	22 280	-0,7%	27,4%
...dont Construction	132	10,9%	9,9%	6 621	-2,2%	8,2%
...dont Tertiaire	808	-1,9%	60,8%	52 279	2,3%	64,4%
4eme Trim 2016	taux	Evol A-1	Part	Taux	Evol A-1	Part
Taux de Chômage	10,0%	-0,4 pt(s)	-	9,6%	-0,4 pt(s)	-

Offres d'emploi enregistrées :

2017-05	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente		
	Nombre	Evol A-1	Répartition	Nombre	Evol A-1	Répartition
DPAE en cumul sur 12 mois	2 856	-11,9 %	-	216 432	0,2%	-
...dont intérim	0	0,0%	0,0%	121 086	3,2%	55,9%
...dont hors intérim	2 856	-11,9 %	100,0 %	95 346	-3,5%	44,1%

Demandeurs d'emploi indemnisés :

2017-04	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente		
	Nombre	Evol A-1	Répartition	Nombre	Evol A-1	Répartition
Demandeurs d'emplois indemnisés	479	3,7%	-	16 419	1,2%	-
....dont régime général	381	5,2%	79,5%	12 604	0,4%	76,8%
....dont régime solidarité	65	6,6%	13,6%	2 371	-8,0%	14,4%
....dont régime formation	33	-15,4%	6,9%	*	32,0%	8,8%
....dont régime pré-retraite	0	0,0%	0,0%	*	-75,0%	0,0%
Part des demandeurs d'emploi indemnisés	51%	0,0 pt(s)	-	48%	0,0 pt(s)	-

Les demandeurs d'emploi fin de mois bénéficiaires du RSA :

	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente	
	Nombre	Evol/a-1	Part dans le niveau de comparaison	Evol/a-1	
DEFM RSA Cat A	46	-	1,2%	-	
DEFM RSA Cat B, C	16	-	1,9%	-	

La demande d'emploi :

	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente	
	Nombre	Evol/a-1	Part dans le niveau de comparaison	Evol/a-1	
Demande d'emploi entrée (cumul 12 derniers mois)	845	19,2%	2,5%	8,2%	
Demande d'emploi sortie (cumul 12 derniers mois)	809	11,3%	2,4%	5,9%	
DEFM catégorie A	405	1,8%	2,4%	-2,9%	
DEFM catégorie B	145	14,2%	3,3%	-1,5%	
DEFM catégorie C	248	-0,4%	2,9%	14,8%	
DEFM catégorie A, B, C	798	3,1%	2,7%	2,0%	
DEFM catégorie D	50	-3,8%	2,2%	15,8%	
DEFM catégorie E	85	10,4%	3,8%	-13,2%	
DEFM toutes catégories	933	3,3%	2,7%	1,6%	

* : données non communicables, cf. loi 51-711 du 05/06/1951 sur le secret statistique

La demande d'emploi entrée en cumul sur l'année civile :

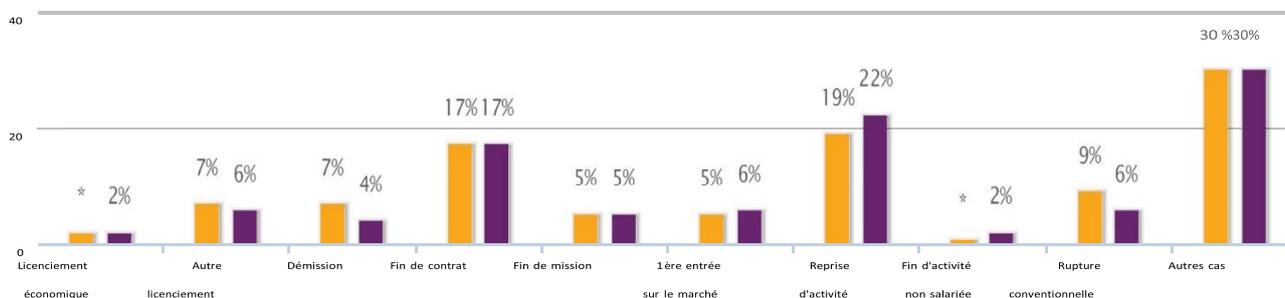
	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente
	Nombre	Evol/année civile-1	Part dans le niveau de comparaison	Evol/année civile-1
Demande d'emploi entrée	305	6,6%	2,5%	2,9%
....dont licenciement économique	*	0,0%	2,0%	-2,0%
....dont autre licenciement	21	-12,5%	2,6%	-8,6%
....dont démission	21	110,0%	4,6%	4,3%
....dont fin de contrat	51	-16,4%	2,4%	-9,0%
....dont fin de mission	14	0,0%	2,4%	-6,3%
....dont 1ère entrée sur le marché du travail	14	75,0%	1,8%	3,7%
....dont reprise d'activité	57	62,9%	2,1%	76,6%
....dont fin d'activité non salariée	*	-42,9%	2,1%	-25,8%
....dont rupture conventionnelle	28	21,7%	3,6%	5,9%
....dont autre cas	90	-9,1%	2,4%	-11,8%
....dont récurrents - de 3 mois	67	4,7%	2,2%	5,9%
....dont récurrents de 3 à 5 mois	39	2,6%	2,0%	21,6%
....dont récurrents de 6 mois et +	127	15,5%	2,8%	0,0%
....dont non récurrents	72	-2,7%	2,5%	-5,1%
....dont hommes	140	-4,8%	2,3%	-1,8%
....dont femmes	165	18,7%	2,6%	8,0%
....dont - de 26 ans	79	0,0%	2,2%	-1,9%
....dont 26 à 49 ans	186	13,4%	2,7%	2,1%
....dont 50 ans et +	40	-7,0%	2,1%	16,6%

* : données non communicables, cf. loi 51-711 du 05/06/1951 sur le secret statistique

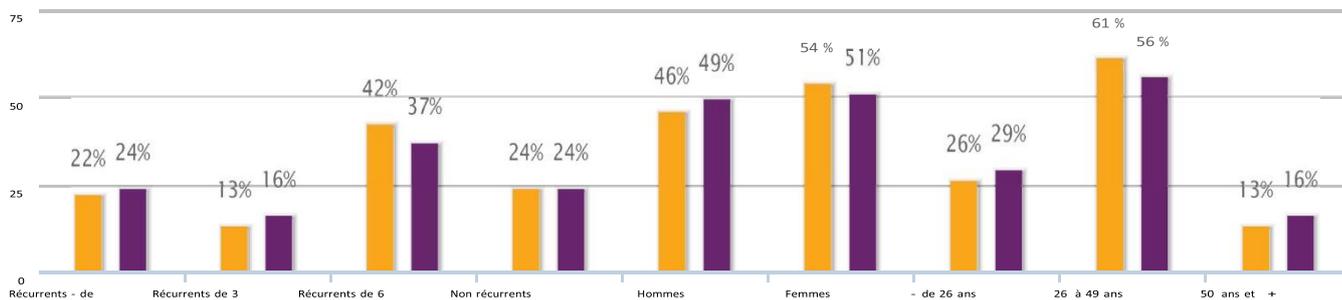
Typologie demande d'emploi entrée sur l'année civile :

2017-05	Cdc/Cda - CC du Rouillacais			Département - Charente		
	Nombre	Evol A-1	Répartition	Nombre	Evol A-1	Répartition
DPAE en cumul sur 12 mois	2 856	-11,9 %	-	216 432	0,2%	-
...dont intérim	0	0,0%	0,0%	121 086	3,2%	55,9%
...dont hors intérim	2 856	-11,9 %	100,0 %	95 346	-3,5%	44,1%

■ Cdc/Cda - CC du Rouillacais ■ Département - Charente



Cdc/Cda - CC du Rouillacais Département - Charente



2 – Les communes du territoire :

Commune	Population 2014	Emploi salarié			Demandeurs d'emploi indemnisés
		Industrie	Construction	Tertiaire	
ANVILLE	202	0	0	1	9
AUGE ST MEDARD	303	124	4	27	12
BONNEVILLE	149	0	0	0	0
COURBILLAC	707	107 dont 101 « tertiaire »			31
DOUZAT	469	10 dont 5 « tertiaire »			22
ECHALLAT	498	0	9	8	22
GENAC-BIGNAC	979	6	11	59	58
GOURVILLE	635	4	3	29	25
MARCILLAC-LANVILLE	585	9	5	18	31
MAREUIL	412	0	6	0	22
MONS	249	0	0	0	11
MONTIGNE	169	0	5	0	9
ROUILLAC	2307	210	62	525	108
ST AMANT DE NOUERE	413	0	2	0	19
ST CYBARDEAUX	830	34	5	5	40
ST GENIS D'HIERSAC	912	3	9	22	42
VAUX ROUILLAC	298	0	0	8	12
Totaux	10117	1330			473

1.7. Environnement et transition énergétique

Description générale

La Communauté de communes mène plusieurs actions en faveur de la protection de l'environnement à travers :

- La politique en matière d'assainissement ;
- La politique en matière de traitement des déchets ;
- Les opérations liées au boisement et aux espaces verts.

En matière d'assainissement, la communauté de communes du Rouillacais a en charge :

- Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes ;
- L'AC (Assainissement Collectif) uniquement sur les réseaux réalisés par la communauté de communes, depuis la prise de compétence en octobre 1998 ;
- La compétence « eau » depuis le 1er janvier 2017.

Les réseaux collectifs construits antérieurement à la prise de compétence relèvent des compétences des communes concernées. Cette situation est complexe administrativement et financièrement d'autant plus que les prix sont différents sur chaque commune.

La communauté de communes a un contrat de prestation de service et un contrat d'affermage pour les eaux pluviales avec une entreprise privée pour la gestion de l'eau potable et l'Assainissement Collectif.

Il est à noter qu'en 2020, la communauté de communes sera la seule collectivité compétente en matière d'assainissement, à la fois sur le non collectif (ANC) et le collectif (AC). Il y aura donc des transferts des communes vers la communauté de Communes.

En matière de déchets, la communauté de communes du ROUILLACAIS exerce en totalité la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés, à savoir la collecte des ordures ménagères, le tri et la gestion de la déchetterie. Les objectifs du service sont multiples : offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par le recyclage ou le compostage.

Les différentes filières présentent dans la déchetterie de ROUILLAC sont : gravats, végétaux, tout-venant, plâtres, plastiques durs et souples, cartons, papiers, fer et métaux, bois, mobiliers, textiles, huiles ménagères ou mécaniques, piles et batteries, cartouches d'encre, lampes et néons, les DEEE (déchets d'équipement électriques ou électroniques), les DDS (déchets diffus spécifique) et autres déchets chimiques ménagers, l'amiante.

La communauté de communes n'a pas mis en place de service d'enlèvements des encombrants.

En matière d'entretien et de valorisation des paysages, la Communauté de communes a mené plusieurs opérations :

- Vente de terrains à la société MARTELL en contrepartie d'un engagement de cette dernière à reboiser sur d'autres terrains ;
- Replantation de haies ou d'autres modes de boisement afin de requalifier les paysages ;
- Aménagement et entretien de la voie verte ;
- Élaboration et valorisation de circuits pédestres et cyclistes avec l'association « chemins » (fiches de randonnées éditées en 2014, en vente à l'office de tourisme)
- L'entretien des espaces verts des espaces communautaires (zone d'activité, alentours piscine, patrimoine bâti appartenant à la communauté de communes, etc.)

Sur le volet transition énergétique, la Communauté de communes n'a pas mis en place d'agenda 21 ou de Plan Climat-Energie Territorial (PCET)⁶.

Des projets de parc éolien ou de panneaux photovoltaïques sont montés par les mairies mais peu d'entre eux ont abouti. L'implantation d'éoliennes est impossible sur certaines communes soit qu'elles sont traversées par des couloirs aériens, soit en raison du patrimoine bâti classé comme le prieuré de Lanville.

Ressources dédiées

Aujourd'hui, le service assainissement fonctionne avec 2 équivalent temps plein dont un est entièrement dédié au SPANC. L'objectif des 500 contrôles annuels ne peut pas être réalisé.

En termes de ressources humaines, le service « déchets ménagers » est composé de 9 personnes (une responsable, six agents chauffeurs et/ou ripeurs, deux agents en charge de la déchetterie) soutenu par deux saisonniers qui permettent de pallier aux diverses absences.

En ce qui concerne l'entretien des espaces verts, la Communauté de communes emploie un agent de service quasi à temps complet sur cette mission. L'entretien de la voie verte et de la piscine intercommunale est confié à l'association d'insertion INSERT'R.

Activités liées

En ce qui concerne le service « Assainissement », en 2017, le nombre d'installations d'ANC recensées sur les 17 communes est de 3177.

Suite aux contrôles (CBF), il est constaté que seulement la moitié des installations sont conformes.

Les travaux nécessaires à la mise en conformité sont réalisés :

- Dans les meilleurs délais pour 246 installations ;
- Dans les 4 ans, pour 256 installations ;
- Dans les 1 an en cas de vente pour 609 installations.

Actuellement, le service fonctionne de la façon suivante :

- Les installations faisant l'objet d'un permis de construire que la construction soit neuve ou à réhabiliter sont systématiquement contrôlées dans l'année de construction ;
- À la demande des propriétaires ;
- Pour les autres installations, le contrôle période a été fixé par la communauté de communes tous les 5 ans ;

⁶ Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités.

Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire. Les PCET sont aujourd'hui obligatoires pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Mais l'échelle du bassin de vie étant la plus appropriée pour la mise en place des PCET, les territoires de projet sont également encouragés à adopter un PCET, cela de manière volontaire.

Le PCET vise deux objectifs dans un délai donné :

- Atténuer / réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique ;
- Adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité.

Source : <http://www.territoires-climat.ademe.fr>

- La sanction pour entrave à l'accomplissement des missions de contrôle du SPANC est une majoration de 100% de la redevance (soit 150 €).

En ce qui concerne le service « déchets », la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables est gérée en régie.

Deux équipes de 3 agents sont réparties sur 12 tournées en porte à porte organisées de la façon suivante :

- Une équipe de 3 personnes qui collectent les ordures ménagères sur 6 tournées (1 passage par semaine/foyer)
 - À partir de 4 h du matin jusqu'à 10h/11h en fonction de la tournée.
- Une équipe de 3 personnes qui collectent les déchets recyclables sur 6 tournées 1 passage toutes les 2 semaines/foyer)
 - À partir de 4 h30, une semaine sur 4 jours (du lundi au jeudi) et la semaine suivante sur 3 jours (du mercredi au jeudi) ;
 - Le vendredi, cette équipe prend en charge une tournée d'ordures ménagères.

Les camions sont utilisés indifféremment pour les tournées. Ils permettent de collecter aussi bien les sacs que les bacs de regroupement, les bacs individuels normalisés.

La déchetterie, située à ROUILLAC, est ouverte :

- En été : 36 heures (du lundi au samedi sauf le lundi après-midi) ;
- En hiver : 32 heures (du lundi au samedi sauf le lundi matin et le jeudi matin).

La distribution de sacs jaunes est assurée par les mairies dans chaque commune (selon les modalités choisies : à ROUILLAC selon un calendrier de distribution)

Indicateurs qualitatifs

Pour le service « assainissement non collectif », il est à noter que chaque contrôle effectué fait l'objet d'une subvention attribuée par l'agence de l'eau. Celle-ci est de 23 €/contrôle actuellement mais qu'une baisse progressive est annoncée pour atteindre 15€/ contrôle en 2019.

Ainsi, l'agence de l'eau incite les collectivités à prendre les compétences facultatives suivantes :

- Assurer à la demande du propriétaire et à ses frais, l'entretien des installations, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;
- Assurer le traitement des matières de vidange issues des installations ;
- Fixer des prescriptions techniques pour les études de sols ou le choix de la filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation.

L'incitation porte notamment sur la majoration des subventions :

- 30 €/contrôle (au lieu de 15 € en 2019) ;
- 200 €/contrôle des conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités (au lieu de 159 € en 2017, 150 € en 2019 € en 2019).

Dans ces conditions, les coûts de la non prise de compétences et de la prise des compétences sont à étudier.

Concernant les déchets, La déchetterie de Rouillac possède plusieurs filières financièrement avantageuses (ceux sont les Eco-organismes qui assurent les frais de prise en charge de leur filière) :

- Corepile, agréé dans le domaine des piles et accumulateurs portables ;
- Recylum, pour le domaine des lampes et des néons ;
- Atmosph'R, pour les cartouches d'encre ;
- Ocad3e, pour les DEEE ménagers ;

- Ecodds, pour les déchets dangereux des ménages ;
- Ecotlc, pour les textiles et chaussures ;
- Ecoemballage, pour les cartons et papiers ;
- Ecomobilier, pour la gestion des déchets d'ameublement des particuliers.

A travers les réponses au questionnaire par les habitants, le thème des énergies renouvelables, du développement durable est apparu comme une préoccupation importante pour ces derniers.

Indicateurs quantitatifs

Concernant l'assainissement, évolution du nombre de Demandes de Certificats d'Urbanisme

Communes	Demandes de Certificats d'Urbanisme												
	2000	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Anville	0	0	4	4	6	1		1	2		4	1	
Auge Saint Médard	0	0	0	5	10	5	5	2	2		1		
Bignac	0	2	0	3	4	1	2	/	1	3	2	3	
Bonneville	0	0	0	0	1	1		1	1	2			
Courbillac	0	4	24	22	5	0	1	/					
Douzat	3	3	7	20	13	7	10	6	11	2	7	4	3
Echallat	4	5	7	10	20	6	9	6	2	1	2	1	3
Genac	4	0	0	27	30	18	11	20	25	11	22	13	3
Gourville	2	0	5	19	12	3	13	6	9	20	10	4	1
Marcillac Lanville	0	0	0	4	2	3		1	2	2	3		
Mareuil	2	0	1	2	2	0		/					1
Mons	0	0	0	12	3	12	5	/	1	3		2	5
Montigné	2	0	1	1	12	2	8	10	5	2	2	3	2
Plaizac	0	0	1	2	1	0		/			1		
Rouillac	0	4	1	7	20	13	6	5	3	1	4	4	
Saint Amant de nouère	0	4	4	20	14	2	7	/		3	2	4	
Saint Cybardeaux	0	0	2	6	15	8	7	8	4	4	1	7	2
Saint Genis d'Hiersac	7	10	5	24	17	20	9	5	6	9	4	7	12
Sonneville	0	2	2	2	0	6	4	3	1	3		3	4
Vaux Rouillac	0	0	0	0	1	1		/					
Totaux	24	34	64	190	188	109	97	74	75	66	65	56	36

Concernant l'assainissement, évolution des demandes de Permis de Construire

Demandes de Permis de Construire

2000	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
						8				2		4	
0	1	1	1	1	1		/	1	1				
0	1	2	3	2	2		1	2		1		1	
0	0	0	3	1	1	2	/					2	
1	0	0	0	1	1		/			1			
0	1	12	11	21	5	8	7	6	7	3	2	2	
4	1	11	15	4	8	7	5	2	1	3	1		
3	2	8	2	6	13	9	1	5	3		1	2	
1	0	2	3	4	10	5	2	6	2	3	2	4	
5	0	5	8	10	11	3	4	6	2	1	2		
0	1	1	0	1	1		/						
1	5	5	4	4	3	9	/	2	1	1	1		
0	6	0	3	8	1	3	/		3	2	2		
0	0	1	0	1	1	2	2	1		3	2		
0	0	0	2	2	2		1	3					
0	3	6	3	4	1	6	2		1	2			
5	2	2	0	8	6	1	2	2	3				
2	8	8	4	7	3	13	4	3	5	3		3	
3	8	6	4	12	6	6	3	9	3	6	5	4	
0	0	1	2	1	0	1	7	3		2		1	
0	0	1	1	0	0		/			1		1	
25	39	72	69	98	76	75	41	51	32		32	18	20

Concernant l'assainissement, évolution des demandes de réhabilitation :

Demandes de Réhabilitation

2000	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
0	0	2	1	7	2	1	2	1	1	2	5	1	
0	2	1	2	6	1	2	4	3	1			1	
0	0	3	4	1	0		/	5	3	2		3	
0	0	3	1	2	0		/	2	1		1		
0	2	2	1	4	0	5	4	24	3	18	11	5	
0	2	1	1	2	0	2	1	1	1			1	
0	1	2	1	4	2	5	1	2	3	1	4	3	
2	0	0	3	1	0	36	/	1	2	1	5	2	
4	2	1	5	2	4	2	2	1	1		1		
0	0	0	0	0	1	1	/				1		
0	1	5	1	4	1	4	2	18	5	5	1	3	
0	1	3	3	1	0	1	/	1		1	1	2	
2	0	0	0	0	3	1	/			1	1		
0	0	1	1	0	0		1	1	5		1		
0	0	1	2	3	2	4	6	6	1	2	3	6	
5	3	2	2	0	2	1	/	2	3		2	2	
0	5	1	0	2	0	1	2	2	5	1		1	
1	2	1	2	2	0	1	2	5	3	1	2	3	
0	4	0	1	1	0	4	/	14	2	3	4		
0	0	3	2	1	0	1	/	1	2				
14	25	32	33	43	18	72		27	90	42	38	43	33

Indicateurs quantitatifs

Concernant les déchets, Le tonnage total collecté est de 2350 tonnes (1791 tonnes de sacs noirs et 559 tonnes de sac jaunes), soit 229 kg de déchets produits au total par habitant et par an.

En 2016, la déchetterie de Rouillac a reçu 34 919 visites, et 3153 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 90 kg par visite. L'accès à la déchetterie est autorisé uniquement aux personnes demeurant sur le territoire de la Communauté de Communes.

Fréquentation annuelle et tonnage de la déchetterie :

ANNEE	NOMBRE DE PASSAGES	TONNAGE HORS GRAVATS	TONNAGE AVEC GRAVATS
2016	34 919	2016	3153
2015	33557	1880	3007
2014	25 811	1922	
2013	23 336	1676	
2012	25 595	1544	
2011	30 339	1589	

1.8. Logement et habitat

Description générale

En ce qui concerne le volet « Habitat, logement », la maison constitue la typologie résidentielle dominante. La plupart des logements sont grands, acquis et occupés durablement. Le parc ancien est qualitatif et conséquent (environ 50% du parc). Il est peu diversifié en termes de typologies (plus de 95% de maisons, grandes pour la plupart). Le parc de logements progresse plus vite que la population.

Le taux annuel de construction tend à baisser (données du SCoT et de la DDT : 24 logements commencés en 2015 contre 94 en 2005).

Le territoire intercommunal est inégalement encadré par des documents d'urbanisme. Les dynamiques de population varient d'une commune à l'autre. Le lien de cause à effet entre application d'un document d'urbanisme et développement de la population n'apparaît pas systématique. La corrélation entre dynamique de la construction et progression de la population n'apparaît pas non plus systématique.

Le taux de vacance est significatif et augmente : 493 logements vacants sur 5124 logements en 2014 (soit 9,6 % du parc contre 9,07% en 2013 et 7,9% en 2008).

La part de vacance est difficile à maîtriser. La rénovation du bâti ancien peut être onéreuse, une partie du parc apparaît difficilement « ré appropriable » (accès et normes PMR au-dessus des commerces), les subventions sont minimales (subvention de 10% pour l'amélioration énergétique, mais pas d'aides de l'État ou de politique de la communauté de communes), les subventions de l'État sont aujourd'hui liées à la réhabilitation énergétique.

Les efforts de construction neuve semblent essentiellement compenser la vacance (en un an : + 42 logements et, dans le même temps, + 32 logements vacants).

Concernant le logement locatif, Le marché est tendu (les logements en location ne restent jamais vides).

Concernant le logement social :

- Le territoire ne compte que 35 logements sociaux (0,7% du parc) ;
- Les bailleurs sociaux sont peu présents sur le territoire ;
- En l'état actuel de la fiscalité, les bailleurs sociaux préfèrent construire que rénover.

La communauté de communes du ROUILLACAIS, à travers son service habitat, a mené une politique de développement du logement locatif à travers l'acquisition et la rénovation de bâtiments anciens. Elle gère actuellement 51 logements dont

- 31 logements conventionnés (logements sociaux) ;
- 19 logements non conventionnés ;
- 1 logement d'urgence.

La communauté de communes est propriétaire de 48 logements, 8 autres sont mis à disposition par les communes. Ils sont répartis sur 14 communes (pas de logements sur SAINT CYBARDEAUX, ECHALLAT, DOUZAT, PLAIZAC, SONNEVILLE).

Ressources dédiées

En termes de ressources humaines, la communauté de Communes a créé un service habitat en 2000. Il est géré par un agent à temps plein. L'agent dédié aux espaces verts est sollicité à environ 2 % de son temps.

Activités liées

Le service de la communauté de communes prend en charge :

- L'accueil du public recherchant un logement sur le territoire communautaire ;
- La réalisation des visites, des états des lieux d'entrée et de sortie ;
- L'envoi de échéances mensuelles de loyer ;
- Le suivi des impayés avec le trésor public ;
- Les travaux d'entretien des bâtiments ;
- L'entretien des espaces verts ;
- Le suivi des relations avec les partenaires :
 - Relations fréquentes avec les Assistants Sociaux du Département l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) : apporte des réponses aux question juridiques en matière de logement ;
 - Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Charente Solidarités », auquel le Conseil Général a confié la gestion du Fonds Solidarité Logement (FSL). La communauté de communes du ROUILLACAIS verse une subvention (X euro par habitant) et participe au conseil d'administration. Annuellement, les relevés des index des loyers sont envoyés à l'ANIL (Agence national pour l'Information au Logement) ;
 - « Charente Solidarités » a mis en place des Ambassadeurs de l'Efficacité Énergétique (AEE) qui interviennent auprès des locataires afin de faire ensemble un point sur vos consommations d'énergie et d'eau. L'objectif est de faire baisser les consommations et par conséquent les coûts pour le locataire et les impacts sur l'environnement (Développement durable) ;
 - La communauté de communes est relais du programme « habitat mieux » : le volet social du plan de rénovation thermique. Ce programme poursuit un triple objectif :
 - Social : il s'agit d'améliorer le confort thermique des logements et de lutter contre la précarité énergétique, de réduire les charges qui pèsent sur les ménages ;
 - Environnemental : Il s'agit de réduire les consommations énergétiques pour lutter contre le dérèglement climatique ;
 - Économique : Il s'agit de structurer et de renforcer la filière de rénovation énergétique, intensive en emplois non délocalisables. La rénovation de 500.000 logements induit la création ou le maintien de 75.000 emplois directs et indirects.

Les vacances de logement gérés par la communauté de communes ne font pas l'objet de beaucoup de publicité et pas du tout de diffusion « grand public » (exemple : journaux locaux ou le bon coin, etc.).

Les demandeurs de logements sont envoyés par les mairies du territoire, les assistantes sociales de la Maison des Solidarités (antenne départementale à Rouillac) ainsi que par la MSAP (Maison de Service Au Public).

La communauté de communes n'a pas augmenté les loyers depuis deux ans. Les prix sont fixés en fonction des investissements réalisés et des emprunts à financer.

La communauté de communes n'a pas de relation particulière avec les bailleurs sociaux ayant un parc sur le territoire, sur les communes de ROUILLAC, GENAC ET GOURVILLE.

Indicateurs qualitatifs

Constats établis par le service habitat :

Les logements se louent facilement dans l'ensemble bien que certaines communes et certains logements (appartements et maisons sans garage ou cour) se louent plus difficilement.

Les demandes difficiles à satisfaire sont celles de personnes âgées du territoire ou handicapées qui souhaitent un logement adapté et/ou de plein pied à ROUILLAC afin de pouvoir accéder à tous les services et ainsi être autonomes. Il en existe peu de disponible.

Il est à noter que les demandes portent principalement sur des maisons et avec une cour ou un jardin fermé. La possibilité d’avoir un garage est également très recherché.

Autre particularité : une majorité des demandes porte sur la commune de ROUILLAC et au maximum moins de 10 km autour (de façon à être proche des services).

Les demandeurs de location n’identifient pas toujours les communes composant le Rouillacais et demandes parfois des communes sur la communauté de communes d’AIGRE ou de l’agglomération de COGNAC.

Indicateurs quantitatifs

Logements gérés par la Communauté de communes

Communes	Nombre de logements
Rouillac	14
Genac-Bignac	5
St Genis d'Hiersac	6
Vaux-Rouillac	7
St Amant de Nouère	2
Mareuil	3
Gourville	7
Anville	1
Auge-Saint Médard	2
Bonneville	1
Courbillac	1
Mons	2
Montigné	1
Marcillac-Lanville	3

Type	Nombre de logements
STUDIO	1
T2	8
T3	18
T4	16
T5	5
T6	1
T7	1

Statistiques INSEE : RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016. Paru le : 29/06/2017

LOG2 - Type de logement : Ensemble

	Résidences principales	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Ensemble
1 pièce	26	0	14	16	55
2 pièces	190	2	14	44	250
3 pièces	491	0	52	81	623
4 pièces	1 252	13	72	116	1 453
5 pièces	1 237	3	61	103	1 403
6 pièces ou plus	1 115	3	88	134	1 340
Ensemble	4 309	22	301	493	5 124

LOG2 - Type de logement : Maisons

	Résidences principales	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Ensemble
1 pièce	8	0	14	8	30
2 pièces	118	2	13	37	170
3 pièces	424	0	52	76	552
4 pièces	1 220	13	72	107	1 413
5 pièces	1 218	3	61	103	1 384
6 pièces ou plus	1 111	3	88	134	1 336
Ensemble	4 099	22	300	465	4 885

LOG2 - Type de logement : Appartements

	Résidences principales	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Ensemble
1 pièce	10	0	0	0	10
2 pièces	65	0	0	7	73
3 pièces	59	0	0	5	63
4 pièces	29	0	0	9	37
5 pièces	15	0	0	0	15
6 pièces ou plus	3	0	0	0	3
Ensemble	181	0	0	21	201

LOG1 - Type de logement : Ensemble (Maisons et appartements)

	Résidences principales	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Ensemble
avant 1919	1 656	9	173	273	2 111
de 1919 à 1945	314	1	28	46	389
de 1946 à 1970	311	1	17	30	359
de 1971 à 1990	828	6	35	68	936
de 1991 à 2005	553	3	20	34	609
de 2006 à 2011	498	2	19	24	543
Ensemble	4 159	22	292	474	4 947

LOG1 - Type de logement : Maisons

	Résidences principales	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Ensemble
avant 1919	1 585	9	172	264	2 029
de 1919 à 1945	291	1	28	45	365
de 1946 à 1970	291	1	17	28	337
de 1971 à 1990	782	6	35	61	883
de 1991 à 2005	524	3	20	28	575
de 2006 à 2011	487	2	19	21	529
Ensemble	3 960	22	291	447	4 719

LOG1 - Type de logement : Appartements

	Résidences principales	Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Ensemble
avant 1919	65	0	0	4	69
de 1919 à 1945	20	0	0	1	21
de 1946 à 1970	16	0	0	1	17
de 1971 à 1990	35	0	0	6	41
de 1991 à 2005	25	0	0	5	30
de 2006 à 2011	10	0	0	2	12
Ensemble	170	0	0	20	189

PRINC2 - Type de logement : Ensemble (maisons et appartements)

	Propriétaire	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM	Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	Logé gratuitement	Ensemble
1 pièce	10	11	0	2	3	26
2 pièces	64	96	7	8	15	190
3 pièces	287	166	14	4	20	491
4 pièces	913	271	18	5	46	1 252
5 pièces	1 043	159	7	5	23	1 237
6 pièces ou plus	1 026	64	1	2	22	1 115
Ensemble	3 342	767	47	26	128	4 309

PRINC22 - Résidences principales par type de logement, statut d'occupation et âge de la personne de référence en 2014 : Ensemble (maisons et appartements)

	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans ou plus	Ensemble
Propriétaire	4	19	520	884	673	813	428	3 342
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM	6	80	282	194	98	94	14	767
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM	2	5	16	8	9	5	2	47
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	0	4	4	14	2	2	0	26
Logé gratuitement	0	6	26	32	20	19	26	128
Ensemble	12	113	847	1 132	801	934	470	4 309

PRINC15 - Résidences principales par type de logement, superficie et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2014 : Ensemble (maisons et appartements)

	Moins de 30 m ²	De 30 à moins de 40 m ²	De 40 à moins de 60 m ²	De 60 à moins de 80 m ²	De 80 à moins de 100 m ²	De 100 à moins de 120 m ²	120 m ² ou plus	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0	0	5	18	30	52	108	213
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	0	5	46	33	56	117	261
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0	0	9	9	24	39	105	186
Professions intermédiaires	0	5	20	32	118	162	214	551
Employés	8	0	10	65	92	96	93	363
Ouvriers	14	5	49	105	238	303	201	914
Retraités	12	46	83	187	430	335	572	1 664
Autres personnes sans activité professionnelle	10	5	15	23	47	40	23	162
Ensemble	49	61	196	484	1 011	1 083	1 431	4 314

1.9. Transport et mobilité

Description générale

Le territoire est à proximité des grands axes reliant :

- PARIS à BORDEAUX par la route (400 km par l'A10 et la N10) et le train (2h15 en TGV).
- Les côtes atlantiques à l'espace Rhin-Rhône (N141).

Il est structuré par la route autour d'un centre référent (ROUILLAC) - proposant une offre en transports en commun, liée à l'aire d'influence d'Angoulême.

Il est peu desservi par les transports en commun :

- Ligne départementale N°4 – reliant RUFFEC à ANGOULEME passe par MARCILLAC-LANVILLE ;
- Ligne départementale N°5 – reliant AIGRE à ANGOULEME passe par MARCILLAC, GOURVILLE, GENAC, BIGNAC, et SAINT-GENIS DE HIERSAC ;
- Ligne régionale LR18 – reliant SAINT-JEAN D'ANGELY à ANGOULEME passe par SONNEVILLE, AUGÉ SAINT MEDARD, BONNEVILLE, GOURVILLE, ROUILLAC, SAINT CYBARDEAUX, SAINT AMANT DE NOUERE et SAINT-GENIS DE HIERSAC.

Certaines communes rurales n'ont pas d'autres moyens de déplacement que la voiture.

Il existe des sociétés privées de taxis qui offrent principalement des services d'ambulances.

Seul un quart des habitants du ROUILLACAIS travaille dans sa commune de résidence. La part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail étant réduite, le recours au véhicule individuel est important. Une aire de co-voiturage existe à ROUILLAC. Le co-voiturage « ponctuel » est identifié à MAREUIL, ECHALLAT et SAINT-AMANT-DE-NOUERE.

Ressources dédiées

Pour les écoles, un service de transport scolaire est organisé.

En dehors des moyens évoqués dans le paragraphe précédent, les personnes âgées, les jeunes et toutes les personnes ne détenant pas de moyens de locomotions doivent compter sur la solidarité familiale ou l'entraide entre voisins pour se déplacer.

Activités liées :

Du point de vue infrastructures routières, un axe en cours de développement passe aujourd'hui par ECHALLAT. Il a été indiqué également que la D939 est un axe amené à se développer des aménagements des rues et carrefours pourraient d'ores et déjà être réalisés.

Indicateurs qualitatifs

La question de la mobilité de certaines populations est régulièrement débattue dans différentes collectivités et structures. Certaines expérimentations ont été mise en place et abandonnées (Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA), d'autres sont en cours d'études :

- Au sein de la direction des solidarités du Conseil Départemental afin de favoriser le retour à l'emploi en collaboration avec diverses associations : la Croix-Rouge, INSERT R, Mission locale ;
- L'ALPR afin d'aider les personnes ne disposant pas de moyens de locomotions (jeunes, familles, personnes âgées), de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture à un large public, de provoquer des rencontres : dans le cadre de l'EVS, un projet de « Transport à la demande Copartagé » est prévu (Mise en lien des propriétaires de véhicules avec d'autres personnes qui n'en disposent pas ou plus

(seniors, jeunes) pour organiser un système de transport partagé et solidaire ; organisation de sorties mutualisées en direction des familles et des jeunes, et en assurer le transport ; mise en place de bornes de covoiturage ;

- La communauté de communes a mené plusieurs enquêtes sur les besoins de déplacement auprès d'autres territoires ayant mis en place des services de transports à la demande, et auprès des habitants (en 2013 et en 2015, soit 51 réponses au total pour une moyenne d'âges des répondants de 81 ans). Néanmoins, cette problématique dépasse largement cette population et porte de manière générale sur tous les habitants.

Il est à noter que le gérant du magasin « Super U » aurait également envisagé de mettre en place un service de transport à la demande pour ces clients.

Indicateurs quantitatifs

Les communes du ROUILLACAIS sont majoritairement incluses dans la zone d'emploi d'ANGOULEME. 20 % de ces communes appartiennent à l'aire urbaine d'ANGOULEME et en termes de bassin de vie, elles sont majoritairement intégrées dans celui de ROUILLAC. Les relations qu'elles entretiennent avec COGNAC sont largement moins importantes, voire même inexistantes en ce qui concerne le bassin de vie.

Un autre indicateur portant sur les déplacements des habitants du ROUILLACAIS hors territoire dans le cadre de leur emploi est fourni par l'étude de la CAF, réalisée en 2011, et portant sur un « diagnostic petite enfance ».

Lieu de travail Madame	Nb. Cit.	Fréq.	Lieu de travail Monsieur	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	7	16,3 %	Non réponse	9	20,93 %
CdC Rouillacais	7	16,3 %	CdC Rouillacais	13	30,23 %
Comaga + Mornac	20	46,51 %	Comaga + Mornac	13	30,23 %
CdC de Cognac	3	6,97 %	CdC de Cognac	3	6,97 %
CdC de Jarnac	2	4,65 %			
CdC de la Boixe	1	2,32 %	CdC de la Boixe	1	2,32 %
CdC Braconne et Charente	1	2,32 %	CdC Braconne et Charente	2	4,65 %
CdC du pays d'Aigre	1	2,32 %	CdC de Châteauneuf	1	2,32 %
Charente Maritime	1	2,32 %	Charente Maritime	1	2,32 %
TOTAL	43	100,00 %	TOTAL	43	100,00 %

« Un minimum de 67,44 % de femmes travaillent hors de la communauté de communes du Rouillacais alors que les hommes sont 48,83 % dans cette situation.

Angoulême distante de 30 kilomètres est la commune la plus citée (18 femmes et 8 hommes) ».

1.10. Numérique

Description générale :

Le thème du numérique a été largement abordé au travers des entretiens, ateliers et questionnaires réalisés. Élément considéré comme essentiel à l'attractivité du territoire, il intervient tant dans le choix des entreprises que des particuliers de résider sur celui-ci. Il est à noter que le projet d'équiper chaque foyer des 17 communes de prises Haut Débit est lancé, en lien avec le projet THD du Conseil Départemental.

En attendant que ce projet soit en phase de mise en œuvre, des entreprises et des associations se sont interrogées voire équipées :

- Concernant la fibre, M. Thierry JOUBERT s'est renseigné afin d'investir dans une antenne. Le coût d'une telle opération s'élèverait à 150 000 € à l'entreprise. M. Thierry JOUBERT indique qu'il existe une « chambre fibre », un boîtier à Fraîchefont, village de la commune d'Auge Saint Médard. Le télétravail ferait venir de nouveaux habitants sur le territoire. Cependant cela ne peut être mis en œuvre sans des connexions internet et mobile satisfaisantes.
- Pour MARTELL, la question des infrastructures routières et de la « fibre » (projet porté par le Département de la Charente) est posée, de même que l'offre des opérateurs de téléphonie sur le territoire.
- Le Club MARPEN : Il est noté que la communauté de communes investit dans la fibre et qu'elle devrait également le faire sur la téléphonie mobile. L'installation des antennes sur le territoire pourraient faire l'objet de co-financements de type communauté de communes / Département / commune / opérateur.
- CITF et GRAFFEUILLE se déclarent « autonomes » vis à vis du sujet.

Des utilisations du numérique en lien avec la promotion du territoire ont été évoquées :

- Utiliser l'Inventaire du patrimoine réalisé (ex plaquettes par commune, mise en ligne sur internet, créer des jeux, créer des circuits pédestres, cavalier, VTT etc.)
- Dans un premier temps, il a été indiqué que la promotion pouvait passer par la création d'une documentation et de plaquettes, ainsi que par biais des outils disponible via l'Internet. Sur ce point, il a été indiqué la nécessité que le site internet soit correctement mis à jour et qu'une signalétique adaptée soit développée ;
- Développer les moyens d'information (site internet ...) afin de relayer l'activité du poste de développeur territorial ;
- Développer les liens entre la communauté de communes et l'Office de Tourisme via les échanges d'information, un travail sur le référencement des sites internet, la mise en place de réservations en ligne et d'un planning de disponibilité ;
- Un outil tel qu'un agenda partagé via un site internet dédié aux acteurs du territoire permettrait de mieux coordonner les événements ;
- Module de réservation sur le site internet de la communauté de communes
- L'office de tourisme réalise et imprime un certain nombre de documents par ses propres moyens, Guide des associations (internet seulement) ;
- Il est à noter qu'un site internet spécifique à l'EIGR a été créé et est animé par l'office de tourisme : <http://eigr-bouchauds.fr/>. Le site internet de l'Office de Tourisme est entièrement géré par les salariés. Il contient de nombreuses informations comme notamment sur les lieux d'hébergement. Il manque cependant la possibilité d'accéder au planning des réservations voire même à un service de réservations en ligne.

Ressources dédiées :

Le projet du Conseil Départemental :

Il s'agit, à travers plusieurs technologies d'avoir accès Internet : fibre optique, montée en débit filaire et radio.

« Objectifs du Programme Départemental THD :

- Apporter à minima une solution effective d'accès à un haut débit de qualité (supérieure à 4 Mbits/s) à la très grande majorité des foyers et entreprises en Charente, dans des conditions tarifaires raisonnables.
- Doter 50 % de la population (hors GRAND ANGOULEME et VILLE DE COGNAC qui seront couverts par les opérateurs privés) au très haut débit (20-30 Mbits/s) à travers le déploiement progressif d'une nouvelle boucle locale en fibre optique.

Planning de la première phase du programme départemental Très Haut Débit (2016-2020) :

- Réunion et concertation locale avec les territoires et les opérateurs : Printemps-automne 2015
- Comité de concertation France Très haut Débit (obtention des aides d'Etat) octobre 2015
- Montée en débit filaire et radio : (travaux et mise en service des infrastructures) 2016-2019
- FTTH et FTTO (la fibre optique jusqu'à l'abonné ou au local professionnel) : (travaux et mise en service des infrastructures) 2017-2020

Budget alloué :

- Département et EPCI : 35,00 M€ ;
- Etat (Fonds pour la Société Numérique) 20,80 M€ ;
- Prime de l'Etat en cas de regroupement d'au moins 3 départements 2,35 M€ ;
- Région et Union Européenne (en négociation) 16,85 M€ ;
- Total 75,00 M€.

La communauté de communes du Rouillacais lors de la réunion du conseil communautaire du 23 janvier 2017 « ... décide que le territoire communautaire soit couvert intégralement en FttH (fibre optique jusqu'au domicile). Le coût pour la collectivité est de 1505.4 K€. »

Activités liées :

Outre la fibre, il faut noter sur le territoire :

- La MSAP qui apporte l'accès au numérique via son espace multimédia équipé de 7 postes informatiques (accès libre sans rendez-vous et gratuit). Un de ses objectifs est de développer l'autonomie d'utilisation des usagers (sensibilisation aux outils internet, messagerie, traitement de texte, etc).
- La médiathèque possède deux postes informatiques en accès libre ce qui permet d'offrir un accès internet le mercredi. Les agents de la médiathèque peuvent ponctuellement apporter un accompagnement à leur utilisation.

Indicateurs

Couverture mobile :

Commune	Adresse	Support	Opérateur(s)
ANVILLE	LES SEUILS Chemin rural dit du Vieux Four	Nature : Tour hertzienne Hauteur : 73,0 m Propriétaire : TDF	Bouygues Telecom Free Mobile Orange SFR
AUGE ST MEDARD			
BONNEVILLE			
COURBILLAC			
DOUZAT			
ECHALLAT			
GENAC-BIGNAC	Les Houillers	Nature : Pylône autostable Hauteur : 40,0 m Propriétaire : SFR	Bouygues Telecom SFR
GOURVILLE			
MARCILLAC-LANVILLE			
MAREUIL			
MONS			
MONTIGNE			
ROUILLAC	LE BREUIL	Nature : Pylône autostable Hauteur : 27,0 m Propriétaire : ORANGE Services Fixes	Orange
	Vallon des Brandes, vers département 736	Nature : Immeuble Hauteur : 18,0 m	Orange
	Le breuil Château Lignères	Nature : Bâtiment Hauteur : 20,0 m Propriétaire : Particulier	Orange
	Loumeau - La Plante	Nature : Pylône tubulaire Hauteur : 28,0 m Propriétaire : FPS TOWERS	Bouygues Telecom Free Mobile SFR
ST AMANT DE NOUERE			
ST CYBARDEAUX			
ST GENIS D'HIERSAC	Grosbot Rue du château d'eau	Nature : Château d'eau - réservoir Hauteur : 42,0 m Propriétaire : Syndicat des eaux, Adduction	Free Mobile Orange
	Logis de Boisrouffier	Nature : Pylône autostable Hauteur : 36,0 m Propriétaire : ORANGE	Orange
VAUX ROUILLAC	Chez Peutier - Le Parc, Chemin rural	Nature : Pylône autostable Hauteur : 38,0 m Propriétaire : FPS TOWERS	Bouygues Telecom Free Mobile Orange SFR

Nœuds de raccordement ADSL (NRA) :

Commune	NRA	NRA proche	Nombre de lignes	Fibre	WiMax
ANVILLE	Non	St Médard Fraichefont Auge St Médard	450	Non	Non
AUGE ST MEDARD	Oui		450	Non	Non
BONNEVILLE	Non	St Médard Fraichefont Auge St Médard	450	Non	Non
		Marcillac.Lanville Chanterane	1100		
COURBILLAC	Non	Mareuil	450	Non	Non
DOUZAT	Non	Hiersac	2400	Non	Non
ECHALLAT	Non	Hiersac	2400	Non	Non
		Rouillac	2100		
		Mérignac	700		
GENAC-BIGNAC	Non	Rouillac	2100	Non	Non
		Marcillac.Lanville Chanterane	1100		
		Montignac Charente	2100		
GOURVILLE	Non	Rouillac	2100	Non	Non
		Marcillac-Lanville	1100		
MARCILLAC-LANVILLE	Oui	Aigre	1200	Non	Non
MAREUIL	Oui	Mareuil	450	Non	Non
		Rouillac	2100		
MONS	Non	Saint-Cezaire	2100	Non	Non
		Aigre	1200		
MONTIGNE	Non	Saint Leger de la Martiniere	2900	Non	Non
		Celles sur Belle	2400		
		St Médard Fraichefont Auge St Médard	450		
ROUILLAC	Oui	Rouillac	2100	Non	Non
ST AMANT DE NOUERE	Non	Hiersac	2400	Non	Non
		Rouillac	2100		
		Marsac	1600		
ST CYBARDEAUX	Non	Rouillac	2100	Non	Non
ST GENIS D'HIERSAC	Informations non disponibles				
VAUX ROUILLAC	Non	Hiersac	2400	Non	Non
		Rouillac	2100		
		Mérignac	700		

1.11. Solidarités et santé

Description générale :

La solidarité est un thème largement couvert sur le territoire du ROUILLACAIS. Elle se déploie tant en direction des personnes âgées, des personnes défavorisées, du handicap que de l'insertion. Outre la communauté de communes et les communes du territoire, diverses structures interviennent sur le domaine.

Les données présentées ci-dessous portent sur :

- La mission locale ;
- Insert R ;
- ADAPEI ;
- Itep DOUZAT ;
- MDS de Rouillac.

Nous ne disposons par contre pas d'informations portant sur d'autres acteurs importants du domaine des solidarités :

- La Croix Rouge ;
- Ohé Prométhée ;
- ...

La santé, si elle mobilise largement les différents acteurs du territoire rencontrés, au travers de la mise en place d'une « maison de santé » ne dispose que de peu d'indicateurs. L'Observatoire Régional de la Santé de la Grande Aquitaine, produit certes des indicateurs, mais ceux-ci sont positionnés au niveau des CLS (Contrats Locaux de Santé) ou à l'échelle des pays. Les données disponibles sont donc du niveau du Pays Ouest Charente.

L'offre de soins existant sur le territoire est répartie de la façon suivante :

- 8 médecins dont 6 généralistes (5 à ROUILLAC et 1 à SAINT GENIS D'HIERSAC) et 2 homéopathes ;
- 2 médecin spécialiste, orthophoniste à ROUILLAC, un réflexologue à SAINT GENIS D'HIERSAC ;
- 2 kinésithérapeutes ;
- 4 cabinets d'infirmiers dont 2 à ROUILLAC et 2 à SAINT GENIS D'HIERSAC.

Le territoire est pauvre en spécialiste et ne dispose pas d'hôpitaux ou de cliniques. Les hôpitaux les plus proches sont ceux de RUFFEC, ANGOULEME ET COGNAC.

En termes de services de santé autres que médicaux, sont présents sur le territoire :

- Une pharmacie à ROUILLAC ;
- Une pharmacie à SAINT GENIS D'HIERSAC ;
- Une société d'ambulances à ROUILLAC ;
- Hors territoire à proximité : une pharmacie à AIGRE et à SIGOGNE ; une société d'ambulances à AIGRE.

Ressources dédiées :

Les communes (données fournies par les secrétaires de mairie) :

Commune	Budget « aides d'urgence »	Dispositif « grand âge »	Dispositif accompagnement populations défavorisées	Événements mis en place
ANVILLE	CCAS	Familiale, en collaboration avec les aides à domicile		Repas des aînés, galette Des rois à l'occasion des vœux du Maire
AUGE ST MEDARD	CCAS	Non	Aide ponctuelle pour les démarches administratives	Repas communal, association qui offrant des loisirs aux aînés, mardis récréatifs
BONNEVILLE	CCAS			Repas des aînés
COURBILLAC	Oui	Non	Non	Non
DOUZAT	Non	Non	Non	Repas des aînés une fois par an
ECHALLAT	Oui	ADMR	Non	Repas des aînés
GENAC-BIGNAC	Oui	Portage des repas par présence verte, ADMR, et restaurant les Nymphéas (Marcillac-Lanville)	Croix Rouge	Repas des aînés (en mars)
GOURVILLE	Non	Non	Non	Repas des aînés
MARCILLAC-LANVILLE	Non mais en cas de grande urgence le budget peut survenir aux besoins		Il existe le centre social de Rouillac à qui s'adresser en cas d'urgence	Repas des aînés
MAREUIL	Oui, depuis la dissolution du CCAS	Non	A la mairie, aide pour les démarches administratives	Repas des aînés ou spectacles pour les aînés
MONS	Oui			Repas des aînés, Arbre de Noël organisé par le comité des fêtes
MONTIGNE	Non	Non	Non	Oui, repas des aînés, arbre de Noël, brin d'aillet, méchoui, repas de chasse
ROUILLAC	Oui, si envoyé par l'assistante sociale	Transfert à l'ADMR		Repas des aînés (+ 65 ans)
ST AMANT DE NOUERE	Oui	Non	Non	Repas des aînés, arbre de Noël
ST CYBARDEAUX	Budget CCAS (secours en argent)	Non	Non	Repas des aînés le 8 mai, repas de villages le 1 ^{er} week en de juillet

Commune	Budget « aides d'urgence »	Dispositif « grand âge »	Dispositif accompagnement populations défavorisées	Événements mis en place
ST GENIS D'HIERSAC	Non MDS Rouillac	Non, pris en charge par l'ADMR / Sante service / présence verte	Non, pris en charge par la Croix Rouge à Rouillac	Repas des aînés une fois par an
VAUX ROUILLAC	Oui	Un cas récent pris en charge par l'UDAF et un cas en cours pris en charge par la famille	Non	Vœux du Maire (janvier), repas des aînés en début d'année Arbre de Noël pour les enfants

Indicateurs qualitatifs

Sur le volet santé :

L'installation d'une maison médicale⁷ a déjà fait l'objet de réflexion au sein de la communauté de communes mais n'a pas abouti dans un premier temps, faute de soutien de l'Agence Régionale de Santé pour qui le territoire ROUILLACAIS ne sera pas dans une zone prioritaire.

Toutefois, le projet a été relancé sous la forme de maison de santé⁸. La Communauté de communes impulse le projet en proposant aux professionnels de santé de rénover un bâtiment afin de leur proposer des locaux en location au sein d'un même lieu à Rouillac. Pour ce faire, les professionnels le souhaitant se sont regroupés au sein d'une association.

Il est également envisagé de créer un pôle de solidarité plus vaste qui pourrait accueillir par exemple la Maison des Services Publics (MSAP).

Sur le volet des « solidarités »

L'ADMR

Adresse : Place Thiers, 16170 Rouillac

Horaires d'ouverture :

- Lundi : de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00
- Mardi : de 8h30 à 12h30
- Mercredi : de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h30
- Jeudi : de 8h30 à 12h30
- Vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 15h30
- Fermé Samedi Dimanche et Jours Fériés

L'association ADMR de ROUILLAC intervient sur les communes suivantes : ANVILLE, AUGES-SAINTE-MEDARD, BIGNAC, BONNEVILLE, COURBILLAC, GENAC-BIGNAC, GOURVILLE, MARCILLAC-LANVILLE, MAREUIL, MONTIGNE, PLAIZAC, ROUILLAC, SAINT-CYBARDEAUX, SONNEVILLE, VAUX-ROUILLAC.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Elle propose les services suivants :

- Garde d'enfants à domicile ;
- Ménage – Repassage ;
- Petit bricolage - petit jardinage ;
- Services pour personnes en situation de handicap ;
- Services pour seniors ;
- ...

⁷ Définition : « Traditionnellement, une Maison Médicale est un regroupement exclusif de Médecins. »

⁸ Définition : « Un Pôle de Santé ou une Maison de Santé est un regroupement de professionnels de la Santé au sens large (médicaux, para médicaux et sociaux) attachés au maintien, voir au développement, d'une prise en charge globale de qualité des problèmes de Santé au sein d'une collectivité sur un territoire donné. »

ITEP de DOUZAT :

L'ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) est un établissement qui « prend en charge des [enfants de 6 à 12 ans] qui démontrent une incertaine inaptitude à adopter un comportement correspondant aux règles sociales communes. Ils éprouvent des troubles psychologiques qui les gênent dans le suivi d'une scolarité normale et leurs font avoir des attitudes inadaptées en collectivité. »⁹

« Les missions principales de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique- ITEP de Douzat sont :

- Une action thérapeutique grâce à un suivi individualisé pour chaque jeune.
- Une action pédagogique qui vise à réconcilier les jeunes avec la scolarité et l'apprentissage
- Une action éducative pour le développement de la personnalité et à la socialisation des enfants dans leur vie quotidienne. »¹⁰

La structure travaille sur les trois dimensions de prise en charge :

- La partie médicale : une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé : médecin pédopsychiatre, psychomotricien, psychologues ;
- La partie éducative : 10 éducateurs spécialisés et un éducateur sportif encadrent les enfants ;
- La partie scolaire : 3 instituteurs (2,5 équivalent temps pleins) de l'éducation nationale.

L'établissement étant dans des locaux vieillissant, il est envisagé par la direction de Camille Claudel, de déménager vers des locaux neufs sur des terrains lui appartenant autour d'Angoulême. Ce projet devrait voir le jour à moyen terme, d'ici moins de 10 ans.

Insert R :

L'association est née en 1995. A l'origine, elle avait pour vocation à aider les anciens joueurs de Rugby à travailler leur parcours professionnel après leur carrière sportive.

M. Philippe BOUHIER est directeur depuis environ 10 ans. L'association compte 5 emplois permanents pour gérer la structure : 1 directeur, 2 encadrants techniques, 1 comptable et 1 conseiller en insertion professionnel.

Les activités du chantier sont les suivantes

- Espaces verts : collectivités, entreprises, particuliers (secteur : Jarnac Angoulême, Aigre) ;
- Nettoyage/entretien des locaux dans les collectivités (gymnase, mairies, écoles, piscine) ;
- Second œuvre pour les collectivités (petite maçonnerie, peinture) ;
- Travaux dans les vignes (taille, tirage, relevage) activités saisonnières de Décembre à Avril.

Un encadrant spécifique « vigne » est employé durant cette période. Les bénéficiaires peuvent suivre des formations spécifiques au Lycée professionnel de l'Oisellerie

Les revenus de l'activité, le chiffres d'affaires, financent 30 % du budget de l'association. Les salaires des bénéficiaires des CDDI sont financés par l'état pour les demandeurs d'emploi, et par le Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA. Ces derniers sont orientés par les assistantes sociales (MDS antenne à Rouillac). Les autres bénéficiaires sont envoyés par les différentes structures accompagnant les demandeurs d'emploi, à savoir pôle emploi, cap emploi, la mission locale.

⁹ Source : <http://www.sanitaire-social.com/annuaire/institut-therapeutique-educatif-et-pedagogique-itep-poitou-charentes-charente-douzat/16121/21/vc>

¹⁰ Source : idem précédent

L'ADAPEI « La Gachère »

L'Adapei Charente gère 25 établissements sur le département, dont La résidence « la Gachère », qui est un SAJH (Service d'Accueil de Jour avec Hébergement) avec une capacité de 39 places.

L'établissement a été ouvert en 2005 soit il y a 17 ans. Il est locataire dans des locaux de la communauté de communes mais il est aussi propriétaire. Grâce à l'achat d'un terrain de la communauté de communes à côté du bâtiment principal, une extension de 9 places a été réalisée.

Les résidents sont accueillis dans un ancien bâtiment rénové, mêlant la pierre et le bois, situé dans un environnement calme et agréable. Chaque résident possède une chambre individuelle tout confort avec salle d'eau privative et peut accéder à des espaces collectifs (salon, salle d'activités, salle zen, jardin, terrasse...). Le financement de l'établissement est à 100 % pris en charge par le Conseil Départemental.

L'établissement emploie 39 professionnels. L'établissement est un acteur de l'ESS (économie sociale et solidaire).

L'objectif principal de l'établissement est de valoriser les capacités des résidents en s'appuyant sur des activités.

Ainsi, la stratégie de l'établissement s'articule autour d'activités pour les résidents, en fonction de leurs capacités et de leurs besoins, permettant :

- De faire connaître le handicap, de dédramatiser ;
- D'être source d'inclusion, en développant des partenariats avec un minimum d'éducateurs voir même sans éducateurs.

L'établissement a développé de nombreux partenariats avec :

- La communauté de communes (loyer, médiathèque, déchets) ;
- L'ALPR ;
- La Palène ;
- Le collège ;
- La maison de retraite de ROUILLAC.

A noter l'implication de « la Gachère » dans le projet de l'association « Regalade ».

Association REGALADE :

Créée en 2005 à l'initiative d'enseignants, habitants, parents d'élèves, agriculteurs... sur le Pays Ouest Charente, l'association Régalade mène une réflexion et une démarche globale autour de l'alimentation, les circuits courts, l'agriculture, la santé, l'environnement.

L'association s'est fixé 3 objectifs :

- Construire des projets éducatifs autour de la restauration collective, de l'alimentation
- Soutenir l'économie locale en mettant en valeur les productions locales de qualité,
- Valoriser les liens entre les différents partenaires

Parmi les différents projets portés par cette association, il faut noter celui dénommé « Alimentation et Handicap ». L'objectif est de sensibiliser les personnes en situation de handicap mental à une alimentation équilibrée et à leur environnement proche grâce à une approche centrée sur le plaisir de chacun et le plaisir partagé.

Les structures concernées par le projet en 2017 sont les suivantes :

- Le Service d'Accompagnement de Jour et d'Hébergement de la Gachère à ROUILLAC (établissement de l'ADAPEI) ;
- L'Arche à Cognac à CHATEAUBERNARD ;
- L'Arche La Merci à COURBILLAC ;
- La Ferme des Vallées à MONTMOREAU ;
- L'EHPAD de MERIGNAC.

ALPR :

La communauté de communes a missionné l'ALPR afin d'ouvrir et de gérer une halte-garderie depuis un an et demi. Ce fût l'aboutissement de plusieurs années de démarches. En 2013, il y avait un projet de création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) sur SAINT GENIS DE HIERSAC qui n'a pas abouti. En 2013, l'ALPR a déposé un projet de halte-garderie qui avait été acté en conseil communautaire. Suite à cela, il a été mis « aux oubliettes » pendant 2 ans. Le dossier a été ré ouvert en 2015 avec la nécessité de le réactualiser. Cet accueil a ouvert en janvier 2016.

En 2015, la communauté de communes a validé l'agrandissement des locaux afin d'aménager un pôle enfance.

M. PUYDOYEUX a précisé l'historique de la première expérience, portant sur la gestion d'une ludothèque dans les locaux de l'ALPR. Il indique que les résidents ont manqué de constance sur la tenue des permanences, sur des créneaux horaires prévus. De cette expérience, l'établissement de la Gachère a tiré des conclusions, et a construit un autre projet portant sur une ludothèque itinérante/mobile qui se déplace sur des manifestations, pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), dans les écoles, les maisons de retraite, les centres de loisirs hors territoire. Il est à noter que lors d'un précédent atelier de recueil du projet de territoire, il a été indiqué que ce « bus mobile » n'existait plus, ce qui laisserait à penser que la communication autour de cette activité n'a pas été suffisante.

Ce service de ludothèque a été mis en œuvre pendant 2ans mais n'a pas su trouver son public. Pourtant, l'organisation d'animation « croq jeux » à la médiathèque semblent connaître une certaine réussite et aboutir à l'augmentation de la fréquentation de celle-ci.

L'accueil de loisirs des enfants étant géré au niveau intercommunal, il est difficile d'imaginer que toutes les écoles du territoire ne fonctionnent pas sur le même rythme scolaire. Au niveau du comité de pilotage du Projet Éducatif Territorial, il a été demandé une décision uniforme pour le territoire. M. MASSÉ souligne que les élus ont à ce jour, reporté leur décision à la parution du décret.

L'ALPR s'inquiète de la mise en œuvre de ce « retour en arrière » pour septembre 2017 au vu des délais et de la charge de travail de réorganisation correspondante (transport, temps travail animateurs, organisation d'activités, restauration, informations familles, etc.).

Un diagnostic social du territoire a été réalisé. L'ALPR a bénéficié d'un accompagnement par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin de réaliser ce dernier.

En 2017, l'ALPR a déposé une demande d'agrément Espace Vie Social (EVS) auprès de la CAF, afin d'officialiser les actions mises en place en dehors de l'accueil des mineurs et en dehors du contrat enfance jeunesse.

L'objectif de l'Espace de Vie Social est de mener des actions sur toutes les communes du territoire.

Les actions de ce dispositif sont orientées sur 4 grands axes :

- L'accompagnement à la parentalité (augmentation du nombre de familles précaires et mono parentale) ;
- Travailler sur la mobilité ;

- Renforcer la mobilisation, et notamment la participation des jeunes de 12 à 17 ans (engagement bénévole dans l'associatif, engagement bénévole dans l'évènementiel, engagement dans le partage des ressources, des savoirs) ;
- Créer du lien intergénérationnel (enfants, résidents de la Gachère, maisons de retraite de Rouillac).

Il n'existe pas de convention d'objectifs entre la communauté de communes et l'ALPR. D'un point de vue administratif, il conviendrait en effet, de contractualiser plus formellement soit par une DSP (Délégation de Service Public) nécessitant une mise en concurrence par marché public, ou une MIG (mission d'intérêt général) ?

L'ALPR souhaiterait la mise en place d'une réelle gouvernance de la politique enfance jeunesse et de la politique sociale sur le territoire ROUILLACAIS.

Indicateurs quantitatifs :

ITEP de DOUZAT :

Trente enfants sont actuellement accueillis et sont pris en charge dans la structures dan trois groupes de vie : un pour les 6 - 8 ans et 2 groupes pour les 8-12 ans.

MAISONS DE RETRAITE DANS LE ROUILLACAIS :

Commune	Structure	Nombre de places
GENAC		10
GOURVILLE	« La roseraie » (Unité de vie protégée : troubles du comportement)	50
MARCILLAC-LANVILLE	Lanville	25
ROUILLAC	« Les Hyades » (Unité de vie protégée)	50
	Résidence « Les marronniers »	47

CENTRES POUR PERSONNES HANDICAPEES :

Commune	Structure	Nombre de personnes
ROUILLAC	CHH LA GACHERE géré par l'ADAPEI, (Personnes adultes handicapées)	39
	CMPP (centre médico-psycho- pédagogique), enfants en difficulté	Suivi d'environ 150 enfants/an
COURBILLAC	La Merci établissement géré par l'ARCHE, ESAT avec trois ateliers (bois, sous- traitance et espaces verts)	58 (dont 45 hébergées en foyer)
	S A J	23
	Foyer « Shanti »	7
	Foyer KATIMANIK	10
	Foyer EPHETA	12 (vieillissantes)
DOUZAT	I T E P (institut de rééducation psychologique) , enfants en difficulté de 6 à 12 ans	30 enfants + 1 internat de 6 places
	SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile)	17 enfants

Source : données fournies par les structures en 2015

MISSION LOCALE, profil du public accompagné :

Item	2015		2016		2017 (au 29/06)	
	Chiffres	%	Chiffres	%	Chiffres	%
Ensemble public	121	100%	145	100%	89	100%
Femmes	71	58,7%	76	52,4%	47	52,8%
Hommes	50	41,3%	69	47,6%	42	47,2%
Age						
Mineurs			3	2,1%	4	4,5%
18-21 ans	26	21,5%	58	40%	39	43,8%
22-25 ans	70	57,9%	65	44,8%	42	47,2%
26 ans et plus	25	20,7%	19	13,1%	4	4,5%
Situation familiale						
Célibataire	97	80,2%	120	82,8%	78	87,6%
En couple	24	19,8%	25	17,2%	11	12,4%
Avec enfants	9	7,4%	13	9%	5	5,6%
Sans enfants	112	92,6%	132	91%	84	94,4%
Nationalité						
Nationalité France	119	98,3%	144	99,3%	88	98,9%
Nationalité hors UE	2	1,7%	1	0,7%	1	1,1%
Nationalité UE	0	0%				
Hébergement						
Hébergé chez la famille ou les amis	10	8,3%	15	10,3%	6	6,7%
Hébergé chez les parents	78	64,5%	100	69%	63	70,8%
Logement autonome	31	25,6%	26	17,9%	17	19,1%
Logement précaire	2	1,7%	4	2,8%	3	3,4%
Moyens de locomotion						
Moyens de locomotion (auto/moto)	77	63,6%	84	57,9%	45	50,6%
Moyens de locomotion (difficultés)	44	36,4%	61	42,1%	44	49,4%
Difficultés à la mobilité	61	50,4%	70	48,3%	51	57,3%

Insert R :

Le chantier emploi des chômeurs de longue durée (plus de 24 mois d'inscription à Pole Emploi) pour un contrat d'un maximum de 24 mois en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). Le temps de travail est de 24 heures hebdomadaire. Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement sur le temps de travail avec une conseillère en insertion professionnel.

Insert R possède un agrément pour 15 places d'accueil simultané. Ce dernier dépend de la politique nationale d'attribution d'une enveloppe, chaque année à répartir.

Ainsi, en 2016, 31 personnes ont été accueillies sur l'année.

La durée moyenne des contrats, en 2016 :

- 3 personnes seulement ont réalisé les 24 mois ;
- 65 % des bénéficiaires sont sorti du CDDI avant son terme (pour un CDD en grande majorité ou une formation longue durée qualifiante).

En 2016, 20 bénéficiaires sur 31 étaient des habitants du territoire rouillacais (soit 2/3). Les autres étaient habitants de JARNAC (6 personnes /31) et de ses communes périphériques (VERDILLE, MANSLE). Du fait des financements départementaux, il n'est pas possible d'employer un bénéficiaire du RSA habitant hors Charente.

En 2016, 10 personnes employées sur 31 n'étaient pas bénéficiaires du RSA : AAH, ASS, moins de 25 ans sans revenu. 2/3 des personnes étaient donc des bénéficiaires du RSA.

En 2016, la moyenne d'âge des personnes employées par le chantier étaient entre 26 -45 ans. Les moins de 26 ans représentaient 5 personnes sur 31 soit seulement 1/6 ème des bénéficiaires.

Les bénéficiaires ont recours régulièrement aux services de la MSAP

Les chiffres du RSA 2016 (CAF) :

Commune	Nombre allocataires	Nombre allocataires RSA
ANVILLE	29	8
AUGE ST MEDARD	38	7
BONNEVILLE	15	Non communiqué
COURBILLAC	119	12
DOUZAT	55	9
ECHALLAT	61	14
GENAC-BIGNAC	139	Non communiqué
GOURVILLE	105	11
MARCILLAC-LANVILLE	68	5
MAREUIL	54	18
MONS	38	7
MONTIGNE	25	6
ROUILLAC	382	Non communiqué
ST AMANT DE NOUERE	48	11
ST CYBARDEAUX	128	
ST GENIS D'HIERSAC	118	23
VAUX ROUILLAC	34	Non communiqué

ALPR :

Le premier objectif est d'agrandir la halte-garderie (15 places au lieu de 10), l'ouverture sur les vacances scolaires et de pouvoir accueillir l'ensemble du centre de loisirs 3-11 ans sans avoir recours aux locaux de l'école maternelle de ROUILLAC.

Aujourd'hui, l'ALPR occupe des locaux mis à disposition par la communauté de communes mais également des locaux communaux : les écoles de ROUILLAC, la cantine et la cuisine des écoles à proximité de l'association, les mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

L'agrandissement des locaux du pôle enfance permettra de ne plus utiliser les locaux des écoles maternelles.

Aujourd'hui, l'ALPR fait de la location de « pack jeux ».

EVS :

Dans le cadre du projet EVS, des fiches actions ont été définies :

- Fiche action : « Point relais Handicap » :
 - Descriptif : Point relais d'information du Pôle Ressources Handicap de la Charente.
 - Objectifs :
 - Informer les familles quant à l'offre d'accompagnement pour l'accueil de leur enfant en situation de handicap ;
 - Accueil de l'enfant,
 - Lutter contre l'isolement des familles et surtout des monos parents ;
 - Participation au comité technique ;
 - Soutien à l'organisation de temps d'échanges, de sensibilisation et de formations à destination des professionnels.
- Fiche action : « Atelier Pitchoun » :
 - Descriptif : Animation d'ateliers parents/enfants permettant de créer du lien autour de différentes activités d'éveil.
 - Objectifs :
 - Favoriser des échanges entre parents, avec des professionnels ;
 - Lutter contre l'isolement des familles et surtout des monos parents ;
 - Créer un espace d'écoute, de parole et de ressources dans la perspective de favoriser, conforter, soutenir la relation parent/enfant ;
 - Offrir un premier espace d'apprentissage à la collectivité pour les enfants/
- Fiche action : « Aide à la vie associative » :
 - Descriptif : Accompagnement la vie associative locale.
 - Objectifs
 - Offrir un lieu, ressource au tissu associatif ;
 - Favoriser la mise en synergie des outils du tissu associatif ;
 - Accompagner les projets de création ou de développement ;
 - Renforcer les partenariats avec les existantes.
- Fiche action : « Animation et Manifestation Locale » :
 - Descriptif :
 - Organisation d'animations et de manifestations à caractère sportifs, culturels, ludiques et festifs ;
 - Participation active aux fêtes et animations du territoire.
 - Objectifs :
 - Proposer des temps forts, conviviaux, ouverts à l'ensemble de la population ;
 - Favoriser les rencontres intergénérationnelles ;
 - Contribuer à créer une identité de territoire et l'animer ;
 - Promouvoir des compétences et savoir-faire de tous.
- Fiche action : « Gratifiera » :
 - Descriptif : Proposer un espace de gratuité aux habitants.
 - Objectifs :
 - Inciter les habitants à consommer différemment ;
 - Favoriser la solidarité sans forcément de réciprocité ;
 - Donner une seconde vie aux objets ;
 - Provoquer des échanges et des rencontres.
- Fiche action : « Ateliers de Loisirs » :
 - Descriptif : Proposer un espace de gratuité aux habitants.

- Objectifs :
 - Proposer des temps d'activités de loisirs visant le développement culturel et sportif ;
 - Offrir des possibilités de pratiques non disponibles sur le territoire ;
 - Travailler autour de la notion de citoyenneté : se sentir appartenir à un groupe, se sentir responsable des autres au travers des notions telles que le respect et la tolérance,
 - Dynamiser le tissu associatif local (clubs sportifs) ;
 - S'inscrire sur des opérations d'animations à l'échelle du département.

Indicateurs santé ORS sur le Pays Ouest Charente :

Mortalité		Charente	Ouest Charente
Nombre annuel moyen de décès	Hommes	1 999	435
	Femmes	1 893	417
Taux comparatif de mortalité prématurée 2009-2013 (pour 100 000 personnes âgées de moins de 65 ans)	Hommes	328	334
	Femmes	141	151
Taux comparatif de mortalité prématurée évitable 2009-2013 (pour 100 000 personnes âgées de moins de 65 ans)	Hommes	157	160
	Femmes	64	77
Taux comparatif de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	361	324
	Femmes	223	217
Taux comparatif de mortalité par tumeurs malignes 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	398	386
	Femmes	188	191
Taux comparatif de mortalité par causes extérieures de traumatismes et empoisonnements 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	107	102
	Femmes	41	41
Taux comparatif de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	98	81
	Femmes	45	42
Taux comparatif de mortalité par suicide 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	37	33
	Femmes	10	12
Taux comparatif de mortalité liée à la consommation d'alcool 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	61	63
	Femmes	14	20
Taux comparatif de mortalité liée à la consommation de tabac 2009-2013 (pour 100 000 hab.)	Hommes	224	211
	Femmes	80	75

Morbidité		Charente	Ouest Charente
Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD	Hommes	4 334	963
	Femmes	3 743	818
Taux comparatif de nouvelles admissions en ALD 2012-2014 (pour 100 000 hab.)	Hommes	2 679	2684
	Femmes	1 810	1778
Taux comparatif de nouvelles admissions en ALD pour maladies de l'appareil circulatoire 2012-2014 (pour 100 000 hab.)	Hommes	999	1011
	Femmes	477	476
Taux comparatif de nouvelles admissions en ALD pour tumeurs malignes 2012-2014 (pour 100 000 hab.)	Hommes	628	643
	Femmes	454	437
Taux comparatif de nouvelles admissions en ALD pour diabète (I et II) 2012-2014 (pour 100 000 hab.)	Hommes	467	441
	Femmes	318	298
Taux comparatif de nouvelles admissions en ALD pour troubles mentaux 2012-2014 (pour 100 000 hab.)	Hommes	117	124
	Femmes	145	163
Taux comparatif de nouvelles admissions en ALD pour maladie Alzheimer et autres démences 2012-201 (pour 100 000 hab.)	Hommes	109	79
	Femmes	127	102
Taux comparatif d'hospitalisation en MCO en 2015 (pour 100 000 hab.)	Hommes	27 334	30 737
	Femmes	22 876	25 281
Taux comparatif d'hospitalisation en MCO pour maladies de l'appareil digestif en 2015 (pour 100 000 hab.)	Hommes	3 438	3 942
	Femmes	1 710	1 941
Taux comparatif d'hospitalisation en MCO pour tumeurs malignes en 2015 (pour 100 000 hab.)	Hommes	1 367	1 288
	Femmes	882	770
Taux comparatif d'hospitalisation en MCO pour lésions traumatiques et empoisonnements en 2015 (pour 100 000 hab.)	Hommes	2 042	2 204
	Femmes	1 564	1 799
Taux comparatif d'hospitalisation en MCO pour maladies ostéo-articulaires, muscles et tissus en 2015 (pour 100 000 hab.)	Hommes	1 953	2 152
	Femmes	1 934	2 105
Taux comparatif d'hospitalisation en MCO pour maladies de l'appareil respiratoire en 2015 (pour 100 000 hab.)	Hommes	1 478	1 630
	Femmes	1 042	1 133

Professionnels de santé libéraux	Charente	Ouest Charente
Nombre de médecins généralistes libéraux en 2016	285	66
Part des médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans et plus en 2016	64	65
Densité de médecins généralistes libéraux en 2016 (pour 100 000 hab.)	80	82
Nombre de pédiatres libéraux en 2016	6	3
Densité de pédiatres libéraux en 2016 (pour 100 000 enfants âgés de 16 ans ou moins)	9	20
Nombre de gynécologues libéraux en 2016	26	3
Densité de gynécologues libéraux en 2016 (pour 100 000 femmes de 15 ans ou plus)	17	9
Nombre de psychiatres libéraux en 2016	20	2
Densité de psychiatres libéraux en 2016 (pour 100 000 habitants)	6	2
Nombre d'ophtalmologues libéraux en 2016	28	7
Densité d'ophtalmologues libéraux en 2016 (pour 100 000 habitants)	8	9
Nombre d'infirmiers libéraux en 2016	403	83

Part d'infirmiers libéraux âgés de 55 ans et plus en 2016 (%)	21	25
Densité d'infirmiers libéraux en 2016 (pour 100 000 habitants)	114	104
Nombre de masseurs kinésithérapeutes libéraux en 2016	186	51
Part des masseurs kinésithérapeutes libéraux âgés de 55 ans et plus en 2016 (%)	27	25
Densité de masseurs kinésithérapeutes libéraux en 2016 (pour 100 000 hab.)	53	64
Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en 2016	153	40
Part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus en 2016 (%)	52	53
Densité de chirurgiens-dentistes libéraux en 2016 (pour 100 000 hab.)	43	50
Nombre de sages-femmes libérales en 2016	24	5
Densité de sages-femmes libérales en 2016 (pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans)	35	32
Nombre de pharmaciens titulaires d'officines en 2016	181	39
Densité de pharmaciens titulaires d'officines en 2016 (pour 100 000 hab.)	51	49

Prise en charge des personnes âgées		Charente	Ouest Charente
	Part de la population âgée de 75 ans et plus vivant seul en 2016 (%)	Hommes	19,3
Femmes		44,5	44,1
Nombre de places d'hébergement complet pour personnes âgées en 2016		5 635	1 197
Taux d'équipement en places d'hébergement complet pour personnes âgées en 2016 (pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus)		127	124
Part des places d'hébergement complet pour personnes âgées non EHPAD en 2016 (%)		14	29
Nombre de places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour pour personnes âgées en 2016		253	55
Taux d'équipement en places d'accueil temporaire et d'accueil de jours pour personnes âgées en 2016 (pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus)		6	6
Nombre de places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées en 2016		409	91
Prise en charge des personnes en situation de handicap			
Nombre de places en structures médico-sociales pour jeunes handicapés en 2016		671	183
Nombre de places pour jeunes handicapés en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) en 2016		236	42
Nombre de places en établissements centrés sur l'hébergement pour adultes handicapés en 2016		726	197
Nombre de places en établissements d'aide par le travail (ESAT) en 2016		686	241
Nombre de places en services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) en 2016		333	96
Part des personnes de moins de 20 ans percevant l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en 2014 (pour 1000)		18,8	21,1
Part des adultes de 20 à 59 ans percevant l'Allocation adulte handicapé (AAH) en 2014 (pour 1000)		49,4	47,0

1.12. Petite enfance et jeunesse

Description générale

Cette thématique est traitée différemment en fonction des tranches d'âges des enfants, et en fonction du temps concerné : hors période scolaire ou en période scolaire. Le territoire est classé en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Sur le volet scolaire, la compétence scolaire pour les écoles maternelles et primaires est gérée par des communes. Pour les collégiens, le collège est géré par le Département de la Charente. Il n'y pas de lycées sur le territoire, les jeunes partent ensuite principalement sur Angoulême ou Cognac.

Concernant la « Petite enfance », la communauté de communes prend en charge :

- La gestion et l'animation du Relais d'Assistants Maternels (RAM) ;
- Un soutien financier et logistique auprès de l'association des assistantes maternelles « Jardin à malices » ;
- Un soutien financier et une mise à disposition des locaux de l'Association de Loisirs en Pays Rouillacais (ALPR).

Les ateliers d'éveil du RAM se déroulent le matin dans une salle des fêtes sur 4 lieux du territoire : ROUILLAC, MONS, SAINT AMANT DE NOUERE et l'école de MAREUIL (de mars à juin). L'animatrice dispose d'un bureau au siège de la communauté de communes à ROUILLAC.

De plus, il existe 2 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) situés sur la commune de ROUILLAC, dont une prend en charge un accueil avec des horaires « atypiques » (avant 6h00 le matin ou après 21h le soir).

Les Assistants maternels du territoire agréés par la PMI (Protection Maternelle Infantile) étaient au nombre de 75 en 2015.

L'ALPR, existant depuis 1988, prend en charge les enfants de 0 à 17 à travers :

- La gestion et l'animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants entre 3 ans et 11 ans ;
- La gestion et l'animation d'un Secteur Jeunes pour les 12-17 ans ;
- La gestion et l'animation d'une Halte-garderie, accueil collectif occasionnel (ACO), pour les enfants entre 10 semaines et 3 ans ;
- La gestion du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) sur le secteur du ROUILLACAIS ;
- La mise en place d'actions visant l'accompagnement des familles (animation d'ateliers parent / enfant, Sorties familiales, locations ludopacks, etc) ;
- La mise en place d'actions visant à aider et soutenir les associations locales ;
- L'animation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ;
- La coordination du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour accompagner les mairies ou SIVOS à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Bien que situé à Rouillac, le périmètre d'activité de l'ALPR est intercommunale. Il n'existe pas ou peu d'activités réalisées sur les autres communes du territoire.



Ressources dédiées

Le RAM est géré et animé par une éducatrice de jeunes enfants employée à 28 heures par semaine par la communauté de communes.

Il est financé par une convention d'objectifs et de financement signée entre le gestionnaire et la CAF.

Le coût de fonctionnement en 2015 était de 8 948 euros pour la communauté de communes.

L'ALPR emploie 10 permanents et des saisonniers pendant les périodes de vacances scolaires.

La communauté de communes a attribué une subvention de 185 506 € en 2017, dont 155 272 € pour le fonctionnement et 30 234 € pour l'ALSH.

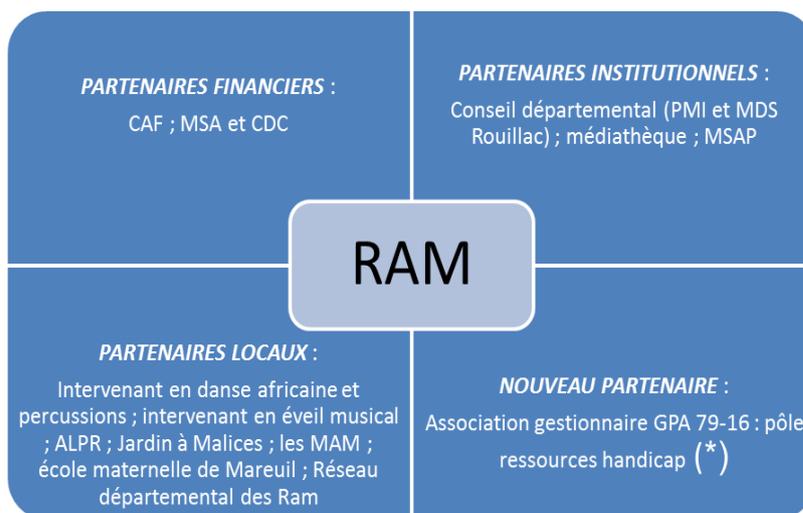
Activités liées

Les missions du RAM sont les suivantes

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande ;
- Informer les parents et les professionnels sur l'accueil individuel en matière de droit du travail ;
- Informer les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers ;
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile ;
- Animer un lieu en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents ;
- Animer des temps ponctuels ouverts aux parents (fêtes, événementiels) ;
- Réaliser des actions transversales (de partenariats et de communication).

Des perspectives de développement de nouveaux partenariats sont prévues, notamment avec les deux Maisons d'Assistantes Maternelles de Rouillac. Une convention avec la communauté de communes du pays d'Aigre a été signée, pour réaliser des projets en lien avec l'intégration des enfants accueillis par les assistants maternels du territoire du ROUILLACAIS, mais qui iront à l'école sur le territoire d'AIGRE. Les assistants maternels s'engagent à fréquenter les deux RAM de façon égale, afin que les enfants rencontrent leurs futurs copains d'écoles (souhait des parents).

Les partenaires du RAM sont les suivants :



(*) L'association gestionnaire GPA 79-16 a pour objectif de favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap, dans les structures de loisirs et de petite enfance. Pour cela, Monsieur Jean Eudes HETET, coordinateur de ce projet en Charente a choisi de s'appuyer sur les réseaux locaux existants (Centre de loisirs, Relais d'Assistants Maternels, Etablissements d'accueil du

jeune enfant...). En fin d'année 2016, le Relais Assistants Maternels du Rouillacais, avec l'accord de la collectivité, s'est positionné en tant qu'équipe relais afin de diffuser l'information et de communiquer autour des missions du Pôle Ressources handicap au cœur de notre territoire.

Le partenariat avec l'ALPR va se resserrer avec l'emménagement dans le pôle enfance fin 2018- début 2019 La rénovation d'un bâtiment attenant à l'ALPR permettra la mutualisation de salles d'animation et de matériel.

À la rentrée scolaire de septembre 2017, les rythmes scolaires ne seront plus homogènes sur le territoire : 4 écoles sur 5 ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours (ROUILLAC, SAINT CYBARDEAUX, ECHALLAT-DOUZAT, GOURVILLE). La commune de MARCILLAC-LANVILLE, en SIVOS avec des communes « hors Rouillacais », AMBERAC ET LA CHAPELLE, est rattaché au PEDT de la BOIXE, et a fait le choix de revenir à 4 jours également.

Indicateurs qualitatifs

La fréquentation du RAM a bien augmenté durant ces dernières années, les professionnels de l'accueil individuel s'étant bien approprié ce service et son utilité. La diffusion d'information a permis de faire connaître le RAM auprès des partenaires pour lesquels il est un outil bien intégré sur le territoire.

L'offre d'accueil des Assistants maternels agréés du territoire est supérieure à la demande des familles, mais certaines communes comme Sonnevile et Saint-Genis de Hiersac ne sont pas couvertes.

Le RAM et l'ALPR travaille en partenariat. Le RAM travaille en collaboration avec les autres services de la communauté de communes et l'ALPR établit des partenariats avec d'autres associations (y compris hors territoire) dont les principaux sont :

- AILAN ;
- Collectif Esperluette => & ;
- L'ADAPEI - La Gachère ;
- La Palène ;
- Les Savons fous de Vaux-Rouillac ;
- Médiathèque intercommunale ;
- Planche de Cirque ;
- Régalade

La section jeunes accueille principalement des 11 - 13 ans. Les 14 – 17 ans sont peu représentés.

L'ALPR souhaite élargir son périmètre d'intervention dans le domaine socio-culturel. L'objectif du projet de l'Espace de Vie Social est de mener des actions sur toutes les communes du territoire.

Les actions de ce dispositif sont orientées sur 4 grands axes :

- Accompagner à la parentalité (augmentation du nombre de familles précaires et mono parentale) ;
- Travailler sur la mobilité ;
- Renforcer la mobilisation, et notamment la participation des jeunes de 12 à 17 ans (engagement bénévole dans l'associatif, engagement bénévole dans l'évènementiel, engagement dans le partage des ressources, des savoirs) ;
- Créer du lien intergénérationnel (enfants, résidents de la Gachère, maisons de retraite de Rouillac).

Il est régulièrement pointé le manque d'une offre attractive, hors associations sportives, dédiée aux jeunes sur le territoire.

Indicateurs quantitatifs

Concernant le Ram :

Contacts par public et par motif

	2012	2013	2014	2015
Nombre de contacts familles	186	108	130	50
Nombre de contacts assistants maternels	701	1619	1715	1900
Nombre de contacts gardes d'enfants à domicile	0	0	0	0

Actions réalisées en termes de temps collectifs et Ateliers d'éveil

ACTIONS	Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux communes	Nombre de séances	Nombre de participants (AM et/ou garde à domicile)	Partenariat
Ateliers d'éveil	Animatrice Ram	Mons ; Saint Amant de Nouère et Patreville	208	831	Les mairies et la CDC du Rouillacais
Ateliers d'éveil musical	Intervenant extérieur	Rouillac et Genac	15	89	Association de Loisirs en Pays Rouillacais
Ateliers de danse africaine et percussions	Intervenant extérieur	Saint Amant de Nouère	17	99	Mairie de Saint Amant de Nouère
Passerelle Ecole Maternelle	Animatrice Ram et institutrice école	Mareuil	7	30	CDC du Rouillacais ; SIVOS ; Mairie de Mareuil

Actions réalisées sur des Temps ponctuels ouverts aux parents (fêtes, événementiels)

ACTIONS	Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux (communes)	Nombre de séances	Nombre de participants (assistants maternels et/ou garde à domicile)	Partenariat
Spectacle de Noël	Int. Extérieur	St de Nouère	2	27 AM et 75 enfants	Mairie de St de Nouère et CDC
Spectacle sur l'imaginaire	Int. Extérieur	Rouillac	1	7 AM et 16 enfants	Médiathèque inter
Conférence sur la Prévention des accidents domestiques	Int. Extérieur	Rouillac	1	21 AM et 3 parents	CDC, mairie de Rouillac et Calyxis Prévention
Réunion publique pour le projet de halte-garderie	ALPR, CAF, PMI	Rouillac	1	10 AM et 3 parents	CDC, MDS Rouillac, ALPR, CAF, PMI, MSA

Actions réalisées afin contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile :

ACTIONS	Intervenants (animateur Ram, extérieur)	Lieux (communes)	Nombre de séances	Nombre de participants (assistants maternels et/ou garde à domicile)	Partenariat
Conférence/débat sur le statut de l'assistante maternelle	Intervenant extérieur : une juriste	Rouillac	1	10 assistantes maternelles	CDC du Rouillacais
Intervention de l'IRCEM	Intervenant extérieur	Rouillac	1	3 assistantes maternelles	IRCEM et CDC
Conférence sur la prévention des accidents domestiques	Intervenant extérieur	Rouillac	1	21 assistantes maternelles ; 3 parents ; élus de la CDC	Calyxis Prévention ; CDC ; Mairie de Rouillac
Conférence sur l'imaginaire	Intervenant extérieur : Anne LOPEZ, psychomotricienne	Rouillac	1	10 assistantes maternelles	Médiathèque intercommunale
Réunion Publique Projet Halte-Garderie	Animateur Ram ; ALPR ; CAF et PMI	Rouillac	1	10 assistantes maternelles ; 4 parents ; élus de la CDC	CDC ; ALPR ; CAF ; PMI ; MSA ; MDS Rouillac

La Fréquentation du Ram :

Données de référence	Année n-3	Année n-2	Année n-1	Année n estimation	Évolution
Nombre d'assistants maternels agréés (A) (Pmi)	75	74	78	75	Le nombre reste stable. Les départs sont compensés par les nouvelles assistantes maternelles agréées.
Nombre d'assistants maternels actifs (B) (Imaje ou Ram)	64	62	62	60	On constate une légère baisse

Concernant les activités de l'ALPR :

En 2015, l'ensemble des enfants et adolescents habitants et/ou scolarisés sur le territoire, soit approximativement 1350 mineurs répartis comme suit :

- Niveau maternel : 270 enfants ;
- Niveau élémentaire : 655 enfants ;
- Niveau secondaire : 425 collégiens.

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (territoire de la communauté de communes hors MARCILLAC-LANVILLE)

	Public	Privé
Écoles maternelles	8	
Écoles élémentaires	10	
Établissements secondaires	1	

Informations issues du rapport « Évaluation du relais assistants maternels » établi en 2015 pour la période du 01/01/2012 AU 31/12/2015

Les données relatives à l'observation de la demande des familles :

Données	Année n-3	Année n-2	Année n-1	Année n
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	334	321	318	Non connu
Nombre d'enfants de 3 à 6 ans	320	342	306	Non connu
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité	266	257	251	Non connu
Nombre d'enfants accueillis en EAJE				
Nombre d'enfants gardés par un assistant maternel	143	191	223	211
Nombre d'enfants bénéficiaires du CMG emploi direct garde d'enfant à domicile / CMG Ass. Maternelle	177	171	171	Non connu
Nombre d'enfants bénéficiaires de CMG structures				
Nombre d'enfants de moins de 3 ans scolarisés (estimation avec les données de certaines communes)	4	11	11	14
Nombre d'enfants en attente de places (tous modes d'accueil confondus)	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu

L'ALPR en quelques chiffres

ALSH périscolaire 3-17 ans en 2017

Nbr de jrs d'ouverture	Amplitude d'ouverture selon période	Nbr de places contractualisées CAF	Capacité théorique	Prévisions d'activités	Nbrs d'enfants	Taux d'occupation (%)
12 à 40 jrs selon périodes	2 h à 6,5 h selon périodes	8 à 30 selon périodes	15 801 heures/enfant		11 802	75 %

Données financières prévisionnelles	Total des dépenses	Total des recettes	Dont subvention du partenaire
	71 174 €	71 174 €	48 316 €

Halte-garderie

Nbr de jrs d'ouverture	Amplitude d'ouverture par jour	Nbr d'heures d'ouverture par an	Nbr de places contractualisées CAF	Capacité théorique	Prévisions d'activités	
					Nbrs d'enfants	Taux d'occupation (%)
Lundi : 33 Mardi : 37 Vendredi : 36	Lundi et vendredi 4 h Mardi : 10 h	646 heures	10 places	6 460 h/e	4 242 h/e	70 %

Données financières prévisionnelles	Total des dépenses	Total des recettes	Dont subvention du partenaire
	55 570 €	55 570 €	32 198 €

ALSH extrascolaire maintenu ou développé 3-17 ans

Nbr de jrs d'ouverture	Amplitude d'ouverture selon période	Nbr de places contractualisées CAF	Capacité théorique	Prévisions d'activités	Nbrs d'enfants	Taux d'occupation (%)
9 à 37 jrs selon périodes	4 h à 10 h selon périodes	8 à 48 selon périodes	38 452 heures/enfant		30 731 h/e	80 %

Données financières prévisionnelles	Total des dépenses	Total des recettes	Dont subvention du partenaire
	136 452 €	136 432 €	55 619 €

1.13. Culture

Description générale

Le territoire est non seulement riche de lieux culturels mais aussi d'animations culturelles à travers le soutien des collectivités, la communauté de communes et les mairies, à travers le tissu associatif, les artisans d'art mais également à travers le soutien des entreprises locales, qui chacun à leur manière démontrent un attachement aux valeurs de développement de la culture sur le territoire Rouillacais.

Ainsi, les principales ressources culturelles sont représentées ou accessibles par :

- Le patrimoine bâti historique (les églises, moulins, logis, porches, fontaines, lavoir, puits, anciennes gares, etc.) ;
- Des musées locaux (musée du train à GOURVILLE) ;
- Des œuvres d'art disséminées sur le territoire ;
- Le « 27 », centre de culture et de loisirs créé en 1997, situé à ROUILLAC ;
- La médiathèque, créée en 1999 par la commune de Rouillac puis devenue intercommunale en 2012, située à ROUILLAC ;
- L'antenne de l'École Départementale de Musique (EDM) situé à ROUILLAC ;
- Une bibliothèque intercommunale (SIVOS) à GOURVILLE ;
- Des festivals à rayonnement régional : les SARABANDES en juin et Echall'Arts (association Alambic) à ECHALLAT en août ;
- Des manifestations annuelles locales organisées par le tissu associatif comme :
 - « La course de caisses à savons » à VAUX ROUILLAC en septembre (Association « les savons fous ») ;
 - La fête des battages (Association Club Agriretro) à MONS en août (tous les deux ans) ;
 - Festi'Piano à GENAC en juillet (Association Le petit chemin) ;
 - La fête du Gallo-Romain en juillet (office de tourisme) ;
 - Le Printemps des peintres (Association Plaisir de lire) en avril à GOURVILLE ;
 - La Randonnée nocturne des Galloches Mareuillaises, en septembre ;
 - La « Faites de la Récup » au 27 à ROUILLAC, en novembre.
- Des animations locales tout au long de l'année :
 - Des séances de cinéma (Association Ass. Cinéphiles SAINT CYBARDEAUX, Remue Méninges de MARCILLAC) en salles (à l'auditorium du « 27 », ou en plein air (au théâtre des BOUCHAUDS, au prieuré de LANVILLE) ;
 - Des concerts, spectacles (La fête du Gallo-Romain, « Pâques aux BOUCHAUDS, concerts à LANVILLE organisé par La Toison d'Art, etc.) ;
 - Des cours d'arts plastiques (l'Atelier-école FORM à MAREUIL) ;
 - Des Gratti-feria (Association ALPR, Adapei)
 - Chasse au trésor pour découvrir le patrimoine ;
 - Conférence (exemple en 2016 « redécouverte de son cadre de vie et du patrimoine de sa commune ») ;
 - Etc.

Les structures, employant des salariés, impulsant cet « élan culturel » sont :

- L'association la Palène créée il y a 20 ans en même temps que la construction du « 27 » ;
- Les services de la communauté de communes dont principalement la médiathèque ;
- L'office de tourisme ;

- L'ALPR.

Enfin, une trentaine d'artistes et d'artisans d'art sont présents sur tout le territoire, recouvrant des domaines variés : tapissier-décorateur, peintre, sculpteur, ébéniste, potier, céramiste, vannier, Clown, Auteur, musicien, comédien, créateur de luminaire, créateur de perruques en papier, etc.

Il existe également une compagnie de diffusion et de production de spectacles et une rédaction d'un magazine portant sur la musique.

Ressources dédiées

En ce qui concerne la Palène, elle perçoit diverses subventions provenant des collectivités : Région, Département, ville de ROUILLAC, communauté de commune (subvention annuelle de 135 000 € en 2017). Elle réalise également des recettes ; la part d'auto-financement est de 48 % (spectacles, partenariats, mécénat).

En termes de ressources humaines, pour fonctionner, la Palène s'appuie sur :

- 8 salariés (6.20 équivalents temps plein) ;
- Des intermittents techniciens sons, lumières, etc. lors des spectacles ;
- Le régisseur du 27 (le bâtiment), agent municipal de la ville de ROUILLAC en charge de l'entretien technique. Il s'occupe des locations des salles en dehors des créneaux utilisés par les activités de la Palène ;
- 180 bénévoles pour le festival, 50-60 bénévoles sur la saison.

La médiathèque intercommunale fonctionne avec un budget annuel de 101 786 euros. Le budget de fonctionnement dédié aux actions culturelles de la médiathèque est de 3000 €.

En termes de ressources humaines, elle s'appuie sur 3 agents (la responsable à 35h/semaine et deux bibliothécaires à 21 h et 11h/semaine).

Activités liées

Les activités de l'associations la Palène sont nombreuses et diversifiées

- Diffusion de spectacles (environ de 40 à 47 journée) dont 19 séances jeunes publics dans le cadre scolaire (2 ans jusqu'au 14 ans), dont certains sont décentralisés dans d'autres communes que Rouillac ;
- Le festival « les SARABANDES » qui existe depuis 18 ans. Au départ, réalisé dans le théâtre gallo-romain des BOUCHAUDS à SAINT-CYBARDEAUX, depuis 10 ans il est itinérant dans les communes du territoire¹¹ ;
- Projet pédagogique avec les écoles du ROUILLACAIS, environ 5 par an (arts plastiques, dont ateliers) et autres structures : La merci, La Gachère Adapei, Ime SOYAUX, Cognac, jardins à malices (festival), maisons de retraite (les 2 sur ROUILLAC) ;
- Atelier de pratiques amateurs (cirque, théâtre) d'octobre à juin (association planche de cirque et Romain Chassaing pour les cours de théâtre en 2016) ;
- Exposition d'arts plastiques : une nouvelle tous les 3 mois ;

¹¹ Festival des sarabandes itinérantes :
2008 Saint -Cybardeaux / 2009 Genac

2010 : 5 villages sur 5 dates de juin à octobre : Champmillon, Saint Fraigne, Vaux-Rouillac, Rouillac, Marcillac-Lanville
2011 Douzat / 2012 Gourville / 2013 Mareuil / 2014 Marcillac-Lanville / 2015 Bignac / 2016 Genac / 2017 Rouillac

Il est à noter que l'expérience de 2010 sur plusieurs dates, plusieurs villages avait eu moins de succès. La préparation et l'organisation nécessaire étant importante pour une seule journée avait augmenté la charge de travail sans les résultats escomptés : sarabandes sont habituellement à une période identifié par le public (juin).

- Co-production de spectacles : mise à disposition salle, matériel) résidences d'artiste (période de 2 semaines sur une saison), apport financier ;
- Programmation et organisation des spectacles (y compris billetterie) ;
- Édition (1 livre par an sur les sarabandes et le village de l'année ; 2017 un livre dans le cadre des 20 ans de l'association)
- Outre le volet spectacle vivant, 50 à 60 plasticiens par an interviennent sur le territoire. Ceci se traduit par des demandes d'installation sur le territoire. Un des problèmes est que face à ces demandes, il n'existe pas d'orientations et que la communauté de communes ne dispose pas d'un « développeur territorial ».

Des plasticiens sont accueillis à la « Boule d'or », résidence d'artistes. Il s'agit d'un ancien hôtel acquis par la communauté de communes et gérée par la Palène. Ce lieu dispose de huit chambres et intègre des ateliers.

La Palène participe au G19 (ww.g19.fr) : adhérent, Joël Breton est trésorier de ce collectif (un réseau de salles) qui regroupe 23 structures de diffusion du spectacle vivant, réparties sur 5 départements de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La médiathèque est ouverte à tous sans obligation d'inscription, la consultation sur place est libre et gratuite. Pour emprunter des documents, il faut s'acquitter d'une adhésion annuelle.

Elle est ouverte aux habitants en hiver 20 heures sur 4 jours et en été : 23 heures d'ouvertures

Elle propose :

- Des animations régulières
 - Accueil de classes scolaires ;
 - Séances de lectures aux enfants de moins de trois ans (une fois par mois) ;
 - Accueil Relais Assistants Maternels (RAM) (tous les deux mois) ;
 - Accueil de la Protection Maternelle et Infantile à l'heure du conte (PMI) (une fois par mois) ;
 - Les Ateliers du mercredi pour petits et grands à partir de 5 ans (Chaque mercredi des vacances scolaires) ;
 - Séances de lectures pour les résidents de l'ADAPEI (une fois par mois).
- Des animations « hors les murs »
 - Régulières : le Club lecture au collège de ROUILLAC sur le temps méridien chaque vendredi de septembre à juin ;
 - Ponctuelles : bibliothèque éphémère sur un événement (« Fête Gallo-Romaine des BOUCHAUDS ») sur la commune lors des sarabandes, à la piscine l'été, pour des animations autour du livre.

Les adhérents disposent de deux postes informatiques avec accès internet inclus dans leur abonnement. Ils peuvent consulter leur messagerie, effectuer des recherches documentaires, En 2016, 220 adhérents ont ouvert une session informatique. Un chiffre en baisse depuis 2015 (540 sessions). Cela s'explique par le fait que les usagers s'équipent d'outils informatiques au fil des ans.

En ce qui concerne la bibliothèque intercommunale située à GOURVILLE (à côté de l'école), elle est gérée par l'association "Au plaisir de lire". Elle est composée de bénévoles plus ou moins actifs au sein de la bibliothèque. Ces bénévoles ont tous plus de 60 ans. Le financement est pris en charge par les mêmes communes que le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunale), à savoir le SIVOS GOURVILLE, AUGÉ SAINT-MEDARD, MONTIGNE ET BONNEVILLE qui regroupe un peu moins de 1000 habitants. Ce SIVOS attribue une subvention à l'association pour les acquisitions auprès de l'association et le financement du poste de salarié à 15h/semaine. La mairie de GENAC attribue également une subvention.

La bibliothèque est ouverte aux enfants sur le temps des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de 13h30 à 14 h40 soit pour un temps d'animation, ou pour un temps d'accueil prêt/retour des livres.

La bibliothèque est ouverte à tout public, trois jours par semaine soit 9 heures.

La bibliothèque est ouverte aux enfants sur le temps des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de 13h30 à 14 h40 soit pour un temps d'animation, ou pour un temps d'accueil prêt/retour des livres.

Les partenariats

Service Départemental de la Lecture

Le SDL est un service du Conseil départemental de la Charente qui a pour mission d'accompagner les communes ou groupements de communes dans le développement et le fonctionnement de leurs bibliothèques ou médiathèques. Elus, professionnels, bénévoles peuvent bénéficier d'une offre adaptée et évolutive en matière d'aménagement d'espace, création de services, recrutement ou aide financière.

Le SDL encourage la diversité des services et soutient les opérations de médiation en mettant à la disposition de ses partenaires différents types de ressources (collections et outils d'animation) :

- Prêt de documents ou sélections thématiques (livres, CD, revues) pour répondre à un projet précis dans une démarche de politique documentaire ;
- Prêt d'outils d'animation (expositions, tapis de lecture, kamishibai...).

Dans un souci d'expertise et de conseil, le SDL propose une offre de formations variées, ainsi que des ressources professionnelles :

- Accompagnement de projets ;
- Programme de formations ;
- Collecte de toutes les données concernant la lecture publique.

Relais du Centre Départemental de Documentation Pédagogique :

Le CDDP organise une navette toutes les deux semaines, afin de livrer à la médiathèque, des documents réservés au CDDP par les enseignants. La médiathèque du Rouillacais est un des points relais proposé par la Canopé, site de LA COURONNE.

Association Loisirs en Pays Rouillacais :

La médiathèque entretient un partenariat avec l'ALPR, en proposant des animations durant les périodes scolaires. Depuis septembre 2015, le partenariat s'est instauré de manière permanente puisque la médiathèque bénéficie de la ludothèque et propose aux usagers, des jeux de toutes sortes : jeux de société, jeux de construction, de réflexion ou jeux d'adresse.

Indicateurs qualitatifs

En ce que concerne « les SARABANDES », le passage dans les villages crée des liens durables, qui permet le renouvellement du bénévolat. Il est à noter que les bénévoles sont de tous les âges.

Les employés de la Palène soulignent que si les liens avec les entreprises sont plus difficiles à créer, une dynamique prend forme depuis 3 ans

La médiathèque intercommunale à Rouillac est plus visible par la jeunesse (à travers les écoles, les animations, l'ALPR, le RAM).

Concernant la bibliothèque intercommunale à GOURVILLE, Il existe un manque de renouvellement au niveau des bénévoles, et notamment de personnes plus jeunes (pas de parents d'élèves alors que la bibliothèque leur est consacré pour une grande partie). Lors de la dernière assemblée générale de l'association « au plaisir

de lire », il y a eu une prise de conscience du besoin de renouveau. De plus, la bénévoles la plus active pense bientôt arrêter.

Il existe un partenariat avec la médiathèque intercommunale de la communauté de communes du Rouillacais, mais il n'est pas institutionnalisé (il n'existe pas de convention). L'agent salarié souhaiterait que son positionnement soit clarifié (fiche de postes) : elle n'est pas responsable et doit apporter un appui technique professionnel aux bénévoles.

En ce qui concerne le festival « Echall'Arts », organise sur 3 jours, il connaît depuis 11 ans une évolution progressive mais significative dont les spécificités sont les suivantes :

- Uniquement portée par des bénévoles (180 bénévoles en 2017) ;
- Axé sur la promotion des arts plastiques : « partager l'art plastique en milieu rural à travers des stages et des expositions d'artistes plasticiens professionnels et / ou amateurs » ;
- Renforcer le lien social (20 % des bénévoles viennent de communes alentour, et amènent quelques amis) autour d'un lieu de rencontre ;
- Respect de l'environnement : un membre de l'association a particulièrement sensibilisé les autres à cette démarche et petit à petit cette valeur a pris sens dans l'action ;
- Sensibiliser au handicap et permettre un accès le plus large possible aux personnes handicapées à travers leurs participation à la manifestation et / ou à la mise en place d'un stage d'art plastique.

En termes d'**offre inter territoires**, de nombreux acteurs du secteur d'associatif y travaillent (ALPR, Office de Tourisme, La Palène, Club MARPEN, ...). Elle est cependant à développer et à consolider pour ne pas isoler le territoire.

Les artistes et artisans d'art du territoire se sentent dans l'ensemble assez isolés et s'accordent à dire qu'ils ne savent pas suffisamment se mettre en valeur. Pour certains des participants, l'idée principale est de bénéficier d'un espace partagé, mutualisé qui permet à la fois :

- De se rencontrer, d'être moins isolés ;
- De créer des dynamiques ;
- De partager le coût du loyer afin que celui-ci soit « supportable » ;
- De partager le coût des charges (fournitures de « bases » : papiers, photocopieur, etc.)

Une autre piste porte sur la création d'une vitrine (« showroom ») qui « renverrait aux ateliers et lieux propres à chacun » dans les différents points du territoire ».

Ils s'accordent également à dire qu'il manque de vrais moments de rencontre avec les élus, entre artistes, au-delà des réunions, pour se rencontrer et apprendre à se connaître. La mise en place de fêtes ou le partage autour d'activités informelles, favoriseraient cette connaissance commune.

Indicateurs quantitatifs

Le centre culturel le 27 héberge :

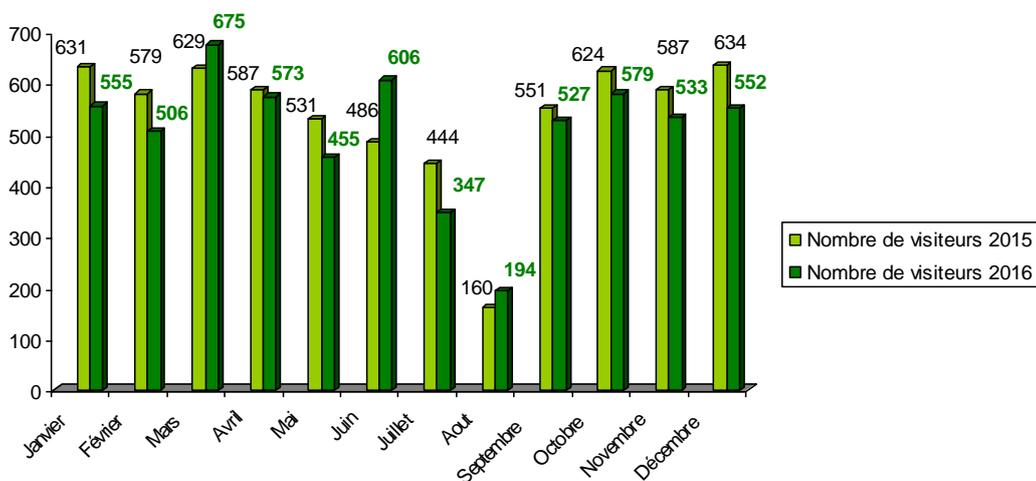
- La médiathèque ;
- La MSAP ;
- Auditorium « Le Vingt-Sept » (350 places) ;
- Salle polyvalente (1290 personnes debout (sans les tribunes) ; 840 personnes assises (avec les tribunes) ; 450 personnes assises avec installation de tables (sans les tribunes) ;
- L'école Départementale De Musique : (Cours de Musique et de Chants) antenne du Conseil Départemental.

Chiffres de fréquentation :

Le vingt-sept	Festival Les sarabandes
304 000 spectateurs en 19 saisons	214 00 spectateurs sur les 18 premières années (Début en 1998 ferme des Bouchauds pendant 8 ans)

La Médiathèque Intercommunale du Rouillacais met à disposition des usagers : **9659 imprimés** (livres et revues), **1080 CD**, **587 DVD**, 18 livres lus soit **11344** documents en fonds propre et environ **1317 livres** et **100 CD** prêtés par le Service Départemental de la Lecture qui soutient les bibliothèques de moins de 10 000 habitants.

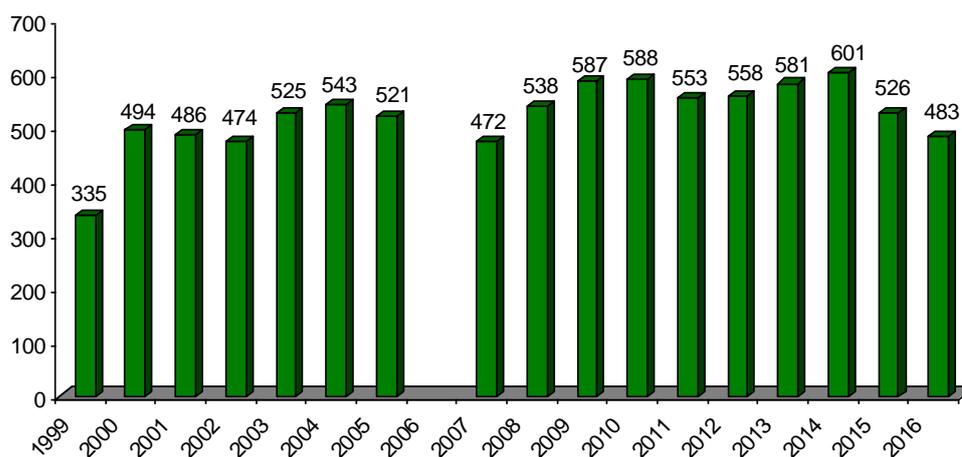
Fréquentation de la médiathèque



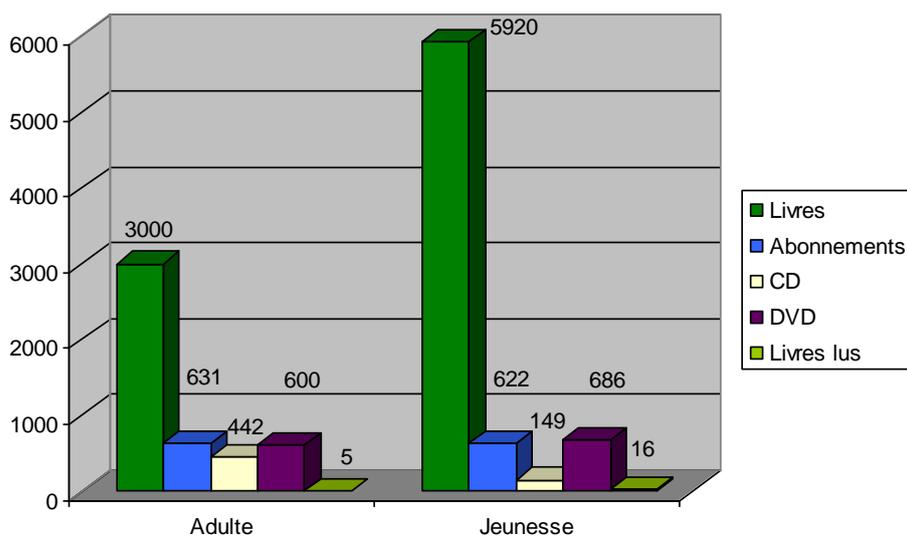
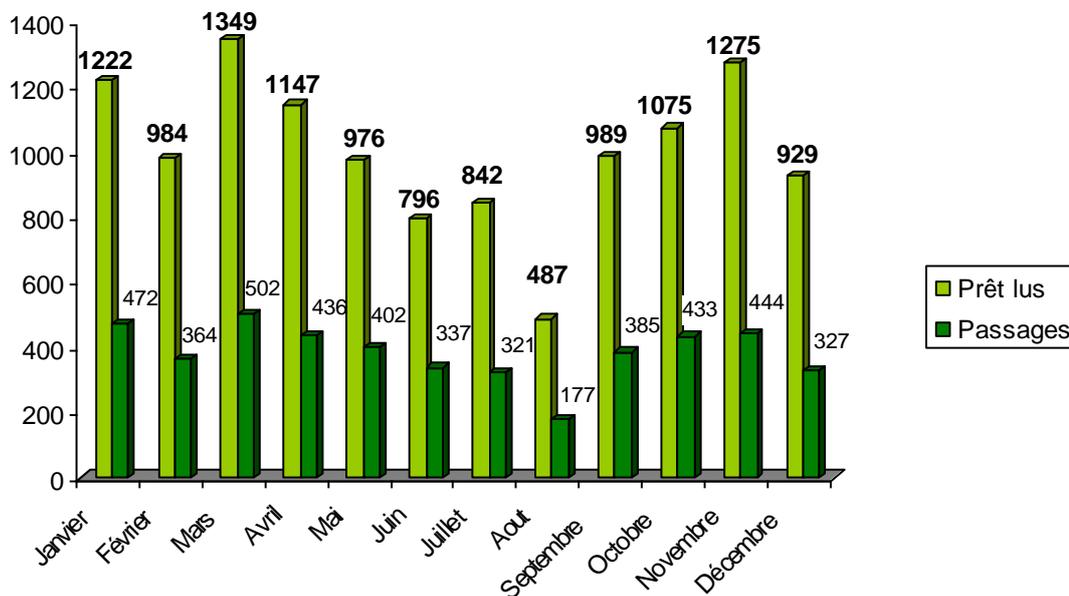
Au

31 décembre 2016, **483** usagers sont inscrits à la médiathèque : **276** adultes et **207** enfants (moins de 18 ans)

Nombre d'inscrits



Les prêts



Quelques chiffres montrant l'évolution du festival Echall'Arts de 2007 à 2017 :

Année		
2007	1500 visiteurs / 39 participants	6 ateliers de pratique artistique
2010	4000 visiteurs	10 ateliers de pratique artistique
2012	4500 visiteurs	Prix « James Sallet » réservé aux exposants (concours par vote du public)
2013	105 participants aux ateliers	1 ^{er} stage Art pour tous
2016	6500 visiteurs	
2017		1 ^{er} concours de peinture pour tous

La bibliothèque intercommunale à Gourville

En 2016, il y avait 86 adhérents (hors écoles) dont 42 habitants sont d'une commune du SIVOS. L'autre moitié sont des habitants de communes hors SIVOS.

Par tranche d'âge, les adhérents se répartissent de la façon suivante :

- 21 adhérents ont moins de 14 ans ;
- 14 adhérents ont entre 15 et 64 ans (dont 3 hommes) ;
- 51 adhérents ont plus de 64 ans.

Cette typologie s'explique probablement par l'historique de l'association qui porte le fonctionnement de la bibliothèque.

Concernant les prêts de livres, les chiffres sont les suivants, s'expliquant par la fréquentation des enfants des écoles :

- 1 580 livres adultes prêtés ;
- 3 066 livres enfants prêtés.

Concernant les acquisitions, elles sont réparties de la façon suivante par l'association :

- 70 % de livres pour adultes ;
- 30 % de livres pour enfants.

1.14. Sport

Description générale

Le volet sportif avec environ une trentaine d'associations sur le territoire couvre les domaines suivants :

- La gymnastique volontaire (8 clubs) ;
- Le judo, Taïso ;
- Le karaté ;
- La pétanque (4 clubs) ;
- Le tennis, le tennis de table et leurs écoles (4 clubs) ;
- Le cyclisme (2clubs) ;
- Le football (6 clubs) ;
- L'équitation ;
- Le yoga ;
- La zumba ;
- La danse (2 clubs) ;
- Des activités sportives enfants de 3 à 6 ans ;
- La randonnée pédestre (2 clubs) ;
- La randonnée VTT ;
- La chasse (20 associations).

Du point de vue des équipements sportifs, le territoire intercommunal est bien couvert avec :

- Des terrains de foot ;
- Des terrains de tennis de plein air ;
- Des salles polyvalentes pouvant accueillir les activités diverses ;
- Terrain de pétanque ;
- Un stade de foot et de rugby ;
- Une piscine en extérieur (cinq bassins) ;
- Des courts de tennis couverts ;
- Un gymnase ;
- Une plaine de jeux ;
- Un dojo.

Il n'existe pas de couverture privée du territoire, sur le volet sport.

La communauté de communes n'exerce pas la compétence sport. Elle gère la piscine intercommunale.

Ressources dédiées

Les mairies subventionnent les associations sportives de leur territoire. La communauté de communes réalise régulièrement des travaux d'entretien mais aussi de rénovation de la piscine. Elle emploie des saisonniers pendant trois mois pour le fonctionnement de la piscine, et une société extérieur pour l'entretien et les contrôles sanitaires. Les entreprises locales sponsorisent de nombreuses associations du territoire.

Activités liées

La piscine intercommunale ouvre à la belle saison uniquement de juin à aout :

- Pour le public « scolaire », en juin ;
- Pour tout public, les Week end en juin, tous les jours en juillet et aout (14 h 30 - 20 h 00) ;
- Pour les leçons de natation, les 3 mois ;
- Pour les cours d'aquagym, les 3 mois.

Indicateurs qualitatifs

Quelques besoins complémentaires ont été exprimés.

À travers le questionnaire « habitants » :

- « Améliorer la piscine (pelouse, entrée, accueil, convivialité) ouvrir en nocturne le Week end ;
- Faire en sorte que la piscine reste ouverte malgré Nautilus, Xeau à Cognac ;
- Création d'une piscine couverte (mettre un toit sur l'existant). Lieu où toutes les générations peuvent se rencontrer, avec des horaires pour les bébés nageurs, les scolaires, les "travailleurs", les vieux, les malades toute l'année ;

- Encourager le sport et les autres disciplines ;
- Un complexe sportif par exemple ;
- Terrain multi sport élargissement des activités sportives (1 salarié, organisation des associations transversalité écoles TAP associations sportives et culturelles) ;
- Salles de sport, terrains, pistes...pour escalade, rollers, gymnastique sportive... ;

- Skate park à Rouillac (créer des structures et des entreprises afin que nos jeunes puissent rester, avoir du TRAVAIL et des LOISIRS) ».
- Un site de baignade naturelle serait enfin plus dans l'air du temps que la très artificielle piscine.
- Salle de sport muscu entretien, avec appareils ;
- Refaire vivre du RUGBY à Rouillac ;
- Équipements sportifs à développer
- Plus d'équipements sportifs en direction des ados, ex : city parc, mur d'escalade...etc.

- Ne plus avoir besoin d'aller à Angoulême, Jarnac ou Cognac pour satisfaire les besoins quasi quotidiens en sport !

À noter que les réponses ne sont pas significatives en termes de volume et d'autre part, que les moins de 20 ans ne sont pas représentés (3 réponses) et les tranches 20 -34 ans et 35-49 ans peu représentés au regard du taux de participation plus élevé des plus de 49 ans et plus de 65 ans.

À travers les différents ateliers (élus – personnels communal et intercommunal, entreprises, associations :

- « Équipements sportifs/loisirs qui répondent à plusieurs besoins : exemple une base nautique à l'échelle du territoire (jeux pour enfants, terrain multi sport/ polyvalent bitumé foot, basket, tennis) - petit skate park + mise en réseau des activités sur le territoire (mini-golf ?) ;
- Créer des parcours permettant de relier la voie verte avec d'autres points du territoire (ou ne passe pas la voie verte) ;
- Aménager la voie verte et renforcer sa fréquentation (parcours sportifs, artistiques, patrimoniale, jeux pour enfants, lieu de pique-nique...) ;

- Proposer des activités pour les enfants en hiver : dans des salles des fêtes montage jeux gonflables en location : tourner dans les mairies et entre bénévoles pour le fonctionnement (système alerte SMS pour promotion) ;
- Créer des circuits thématiques mais multi-thèmes possibles (culturel, patrimoine, sportif et culturel, jeux ludiques pour enfants et adultes, etc... ;
- Promouvoir les équipements sportifs tels que les cours de tennis ;
- L'espace au rond points de super U, chênes verts ont été plantés : faire un espace de jeux pour enfants et parcours de santé pour les adultes ?
- Création d'un parcours de santé derrière le lac de ROUILLAC. Cette idée s'intègre dans un souhait plus vaste de mise en valeur du lieu en le mettant en lien avec des parcours cyclables. Il a été évoqué la possibilité de création d'une « ROUILLAC Plage ». De même, l'idée de développer des thématiques telles que l'accrobranche et un skate parc ont été évoquées ;
- Augmentation du nombre de cours de natation à destination des enfants et disposer d'une piscine couverte ;
- « Comment inciter les jeunes à aller au sport ». L'importance de la promotion du sport a été relevée. Pour ce faire, il conviendrait de trouver « un moteur ». Il a été cité l'idée de s'appuyer sur des bénévoles ;
- Une attention particulière porte sur la nécessité de faire vivre les équipements existants sur le territoire. ».

Indicateurs quantitatifs

Chiffres de fréquentation de la piscine intercommunale

	Saison 2012	Saison 2013	Saison 2014	Saison 2015	Saison 2016
Enfants	4 442	4 369	2 266	2 643	3 109
Abonnement enfants	1 140	1 040	770	930	710
Adultes	4 758	4 548	1 924	2 536	3 757
Abonnement adultes	600	910	610	630	510
Centre aéré	592	727	381	354	432
TOTAL SAISON	11 532	11 594	5 951	7 093	8 518

Bilan financier de fonctionnement, pour la saison 2016

Dépenses	84 549,88 €
- Charges à caractère général	52 936,50 €
- Charges de personnel	31 273,50 €
- Charges exceptionnelles	340,00 €
Recettes	31 569,30 €
- Dont Entrées	17 445,90 €
Déficit de saison	52 980,58 €

En 2017, le montant des subvention allouées à des associations sportives par la communauté de communes s'élevait à 9457 euros.

1.15. Accès aux services publics

Description générale

Le territoire est couvert par les services publics suivants : (fonction publique territoriale et d'état, structures à mission de services publics) :

- La gendarmerie nationale : située à Rouillac, ouvert 2 jours et demi par semaine. Et tous les 27 du mois (jour de foire) ;
- Une caserne de pompiers (SDIS 16) située à Rouillac ;
- Le Trésor public (Perception) situé à Rouillac ;
- Une agence postale (une poste centrale sur Rouillac ouverture tous les jours) et des petits bureaux de postes ou des relais dans d'autres communes (Gourville, Saint Genis d'Hiersac, Douzat)
- Une Maison des solidarités, antenne de la direction des solidarités du Conseil Départemental, à Rouillac) – les assistantes sociales sont présente tous les jours, les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) viennent toutes les semaines ;
- Un bureau de l'ADMR, antenne de la fédération départementale, à Rouillac ;
- Une antenne de l'École Départementale de Musique (EDM), du Conseil Départemental au vingt-sept à Rouillac ;
- La bibliothèque intercommunale à Gourville ;
- L'office de tourisme et l'Espace d'Interprétation Pédagogique (association) ;
- Le centre de loisirs, une halte-garderie, (l'ALPR) deux Maisons d'Assistants Maternelle ;
- Le centre culturel « le vingt-sept » (mairie de Rouillac et association La Palène) ;
- La maison des associations (mairie de Rouillac) ;
- Des co-traitants de Pôle Emploi : mission locale pour les jeunes et Cap Emploi pour les travailleurs handicapés ;
- Une mairie dans les 17 communes qui gère les compétences état civil, cimetière, assainissement collectif, la voirie, le scolaire, l'action sociale, la protection de l'ordre public local, les élections.
- Les écoles en Regroupement Pédagogique Intercommunale (Mairie de Rouillac, Mairie de St Cybardeaux; Mairie de Genac, SIVOS Mareuil, SIVOS St Genis d'Hiersac, SIVOS Gourville, SIVOS Echallat) et l'Éducation Nationale ;
- Le collège, situé à Rouillac et géré par le Conseil Départemental et l'Éducation Nationale ;
- Les services de la communauté de communes :
 - La déchetterie ;
 - Une piscine extérieure ;
 - La collecte des ordures ménagères et déchets recyclables ;
 - Le Relais d'Assistants Maternels, l'urbanisme ;
 - Le logement et l'habitat
 - Une pépinière et des zones d'activité ;
 - La médiathèque ;
 - Un espace multimédia ;
 - La Maison des Services Au Public (MSAP).

Le service Relais Service Public (RSP) a été créé en juin 2010 et le passage à la convention Maison de services Au Public (MSAP) s'est effectué en 2015. Ce service est particulier car il permet d'accéder à tous les services de l'Administration Numérique par des guiches « virtuels ». Progressivement, les services de l'état ferment en milieu rural et réduisent les permanences physiques en ville (impôts, préfecture, CAF, MSA, CPAM, DIRECTE, Pôle Emploi, etc.) De plus en plus de démarches se font obligatoirement par voie dématérialisée.

L'objectif premier de la MSAP est donc de faciliter l'accès aux services publics. Ainsi, l'animatrice assure plusieurs missions :

- Accueillir, informer et orienter les usagers ;
- Analyser le besoin de l'utilisateur ;
- Accompagner l'utilisateur dans la constitution de dossiers administratifs (RSA, retraite, CMU-C, AAH, APL...);
- Favoriser l'accès et le retour à l'emploi, ainsi qu'à la formation ;
- Accueillir des permanences d'organismes partenaires ;
- Soutenir la création et la reprise d'activité ;
- Guider les usagers dans l'utilisation des outils et services mis à leur disposition (Internet, documentation, consultation et mise en relation sur les offres d'emploi, les dépôts d'offres d'emploi...).

Ressources dédiées

Concernant les collectivités territoriales, le personnel communal prend en charge l'accueil du public et le traitement des différents dossiers thématiques :

- La mairie de ROUILLAC : 29 agents municipaux
- Les autres mairies : entre 2 et 10 agents municipaux, souvent à temps partiel ; à minima un secrétaire de mairie quelques heures par semaine
- La communauté de communes : 24 agents (permanents et contractuels confondus) ainsi que saisonniers pour la piscine.

Pour la MSAP, un agent assure le service 28 heures par semaine.

Il est à noter que pour l'instant, il n'est pas prévu de remplacement lors des absences courtes planifiées : une information est affichée de façon anticipée. Le service est fermé les trois premières semaines du mois d'août.

Indicateurs qualitatifs

Concernant la MSAP, Il est important de retenir que l'animatrice a une fonction de renseignements de premier niveau et ne peut se substituer aux conseillers des différents partenaires.

La professionnalisation de l'animatrice est assurée :

- Par des actions collectives mise en place par la caisse des dépôts et les partenaires (journées de formation, webinaires...);
- Participation aux actions départementales (réunion d'équipe).

Afin d'établir une typologie de la fréquentation, il est nécessaire d'identifier les besoins des usagers.

Depuis 2010, l'évolution de la fréquentation est en constante progression.

L'utilisateur vient au départ à la MSAP pour se familiariser à l'outil informatique ou accéder au réseau internet. Une fois qu'il s'est formé, il passe à d'autres usages (recherches, démarches en ligne : demande de prestations, déclaration de ressources, déclaration d'impôts...).

Les besoins des usagers sont :

- Service de proximité (proche des services : alimentation, la Poste, établissement scolaire, médiathèque...);
- Absence de connexion personnelle ;
- Matériel spécifique : scanner, imprimante...

Le lieu est apprécié, par les usagers, pour les motifs suivants :

- L'accompagnement proposé ;
- Le confort ;
- Un espace d'échanges ;
- La gratuité ;
- Les possibilités d'usage ;
- La facilité d'accès.

Les principaux centres d'intérêt sont :

- La communication (messagerie, réseaux sociaux), les infos pratiques, la recherche d'emploi, la documentation...

	Les personnes en difficulté	Les intermédiaires	Les "experts"
Les critères	moyen financier faible	- public plutôt âgé - envie de maîtriser l'outil informatique et les différents usages d'internet.	public autonome
Connaissances informatique	compétence en TIC (technologie de l'information et de la communication) faible.	- qui ne maîtrise pas forcément les usages des TIC	maîtrise des TIC (que ce soit de l'usage des outils ou de la navigation sur internet)
Type d'équipement personnel	pas de matériel personnel	- équipement assez récent, - accès internet au domicile	- équipement récent, - accès internet au domicile
ce qu'apporte le lieu	- de pouvoir effectuer des démarches administratives tout en étant accompagné, - de retrouver un contact social minimal. Grâce à des conditions incontournables (gratuité du service, mise à disposition de l'outil informatique et accompagnement).	de nouvelles connaissances	lieu d'échanges

Indicateurs quantitatifs

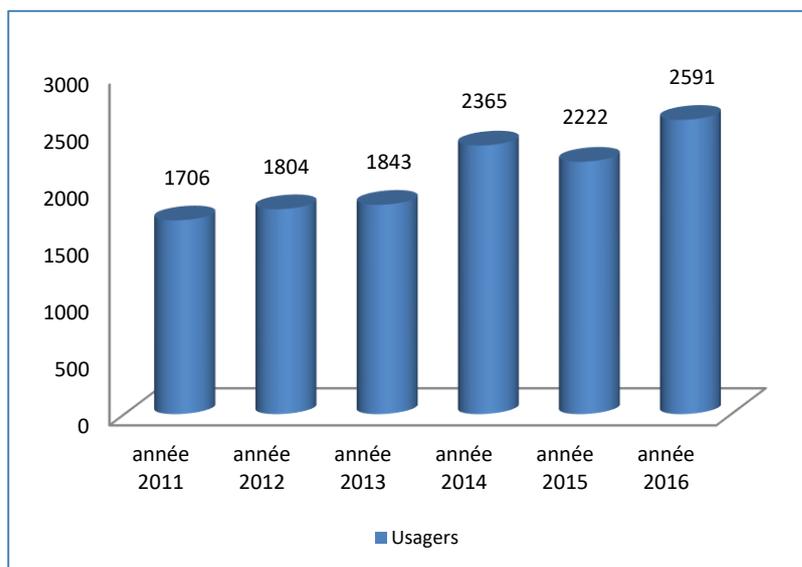
Les heures d'ouvertures de la MSAP soit 28 heures par semaine

- Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h00
- Mercredi : FERME
- Jeudi : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h00
- Vendredi : 13h30 - 17h

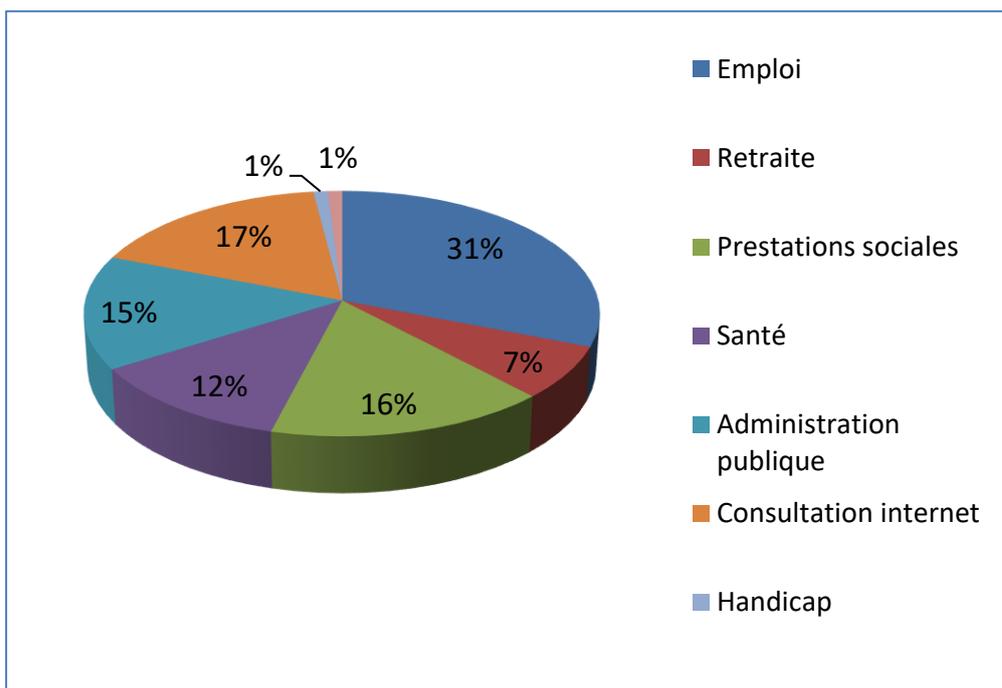
La Fréquentation de l'espace multimédia

Concernant la MSAP : 47 % des usagers sont des hommes et 58 % des femmes.

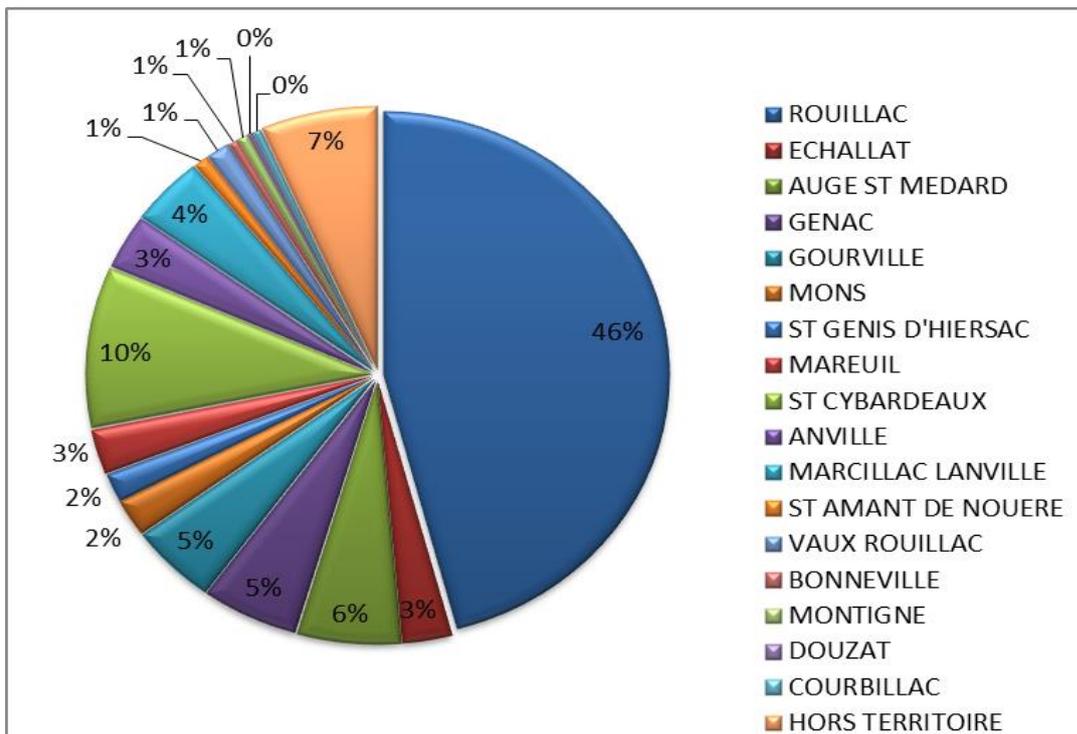
Évolution de
la
fréquentation
depuis
l'ouverture en
juin 2010



Typologie des demandes sur l'année 2016



Classement par commune du territoire des usagers de la MSAP



La déchetterie

La fréquentation Moyenne journalière en 2014 de la déchetterie était de 105 visiteurs/ jour (entreprises et particuliers confondus).

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont les suivants : soit 32 heures au total en hiver et 36 en été.

- Lundi : 14h - 17h55
- Mardi 9h - 11h55 / 14h - 17h55
- Mercredi 9h - 11h55 / 14h - 17h55
- Jeudi : 14h - 17h55 (de Juin à Octobre seulement)
- Vendredi : 9h - 11h55 / 14h - 17h55
- Samedi : 9h - 11h55 / 14h - 17h55

Le RAM : Le temps d'ouverture du RAM a augmenté en Janvier 2016 : il est passé de 21h à 28h hebdomadaires.

Horaires	Accueil Physique et téléphonique		Installation / trajet + ateliers d'éveil		Temps administratif et préparation	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		15h-17h	9h15-12h30			13h15-15h
Mardi		15h-17h	9h15-12h30			13h15-15h
Mercredi						
Jeudi		15h-17h	9h15-12h30			13h15-15h
Vendredi		15h-17h	9h15-12h30			13h15-15h

Les heures d'ouvertures des mairies du territoire

GOURVILLE	MARCILLAC-LANVILLE	COURBILLAC
Lundi/mercredi 9 h 12 – 14 h -16h30 Mardi 9h-12h Jeudi 14h -16h 30	Tous matins 8h 15 -12h15 Présence l'après-midi sauf le vendredi	Tous matins 8h 30 -12h30 Sauf le mercredi
ST AMANT de NOUERE	AUGE-St MEDARD	ST GENIS D'HIERSAC
Mardi jeudi et vendredi	Lundi toute la journée et le jeudi après-midi + permanence du maire le vendredi matin	Lundi et Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 Jeudi et vendredi de 14h à 17h30
MONTIGNE	MAREUIL	DOUZAT
Mardi 9H-12 h Vendredi 13H -17	Mardi toute la journée Mercredi et vendredi matin	Lundi 8h 30-11h30-13h30-17h30 Mardi, jeudi, samedi 8h30- 11h30
MONS	GENAC-BIGNAC	ROUILLAC
Du mardi au vendredi 9 h à 12 h et samedi de 13h à 16 h	Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h	Du lundi au jeudi 8h30-12h30 - 13h30 à 17h00 Vendredi 8h30 -12h30
ST CYBARDEAUX	ECHALLAT	BONNEVILLE
Mardi au vendredi 9h-12h 14h – 17h30	Lundi 09-12 h / Mardi 13 h -17h00 / Jeudi 14h- 18h00 - fermé le mercredi	Mardi et jeudi 14h-18h
ANVILLE	VAUX-ROUILLAC	
Mercredi 9 h 12h Vendredi 14h 17	Lundi 8h30 – 12h / mercredi 13h30 – 17h30 / vendredi 9h – 12 h	

1.17. Synthèse du portrait de territoire

1.17.1. Le SWOT : généralités

Le terme SWOT est un acronyme anglo-saxon :

- S-trengths (forces) ;
- W-eaknesses (faiblesses) ;
- O-pportunities (opportunités) ;
- T-hreats (menaces).

L'objectif d'une matrice SWOT est de présenter de manière synthétique l'ensemble des informations recueillies lors d'une phase d'audit afin de les restituer sous une forme susceptible de faciliter la prise de décision.

La matrice SWOT est structurée sous la forme suivante :

	Éléments ayant une incidence positive sur le dispositif étudié	Éléments ayant une incidence négative sur le dispositif étudié
Éléments dits « internes » au dispositif étudié – il s'agit de la structure du dispositif	Forces	Faiblesses
Éléments dits « externes » au dispositif étudié – il s'agit de l'environnement du dispositif	Opportunités	Menaces

- Les forces intègrent les éléments existants qu'il convient de maintenir voire de renforcer ;
- Les faiblesses intègrent les éléments existants qu'il convient de réguler et d'adapter afin d'en réduire l'impact sur le dispositif ;
- Les opportunités intègrent des éléments de contexte dont l'impact sera positif et pourra servir de support à l'évolution du dispositif. Ils pourront être mobilisés afin de renforcer la dimension forces et de réduire la dimension faiblesses ;
- Les menaces intègrent des éléments du dispositif dont l'impact pourrait être négatif pour le maintien et l'évolution du dispositif. Ils devront être systématiquement pris en compte dans la définition des propositions d'adaptation et d'évolution du dispositif.

1.17.2. Le SWOT : perception du territoire

La perception du territoire ci-dessous synthétisée est issue des éléments recueillis tant au niveau du lancement que de l'élaboration des contenus.

Forces	Faiblesses
<p>Reconnaissance de l'existence d'une véritable qualité de vie sur le territoire Un patrimoine bâti et naturel important Fort potentiel touristique, diversité des paysages et patrimoine important Les savoirs faire existants sur le territoire</p> <p>Les structures et dispositifs dédiés à la petite enfance La qualité des services sur le territoire, en milieu rural L'offre à destination des enfants et des jeunes a nettement évolué</p> <p>L'importance du tissu associatif qui favorise le « vivre ensemble » De très nombreux lieux pouvant être mis à disposition des associations L'existence de zones d'activités et d'une pépinière d'entreprises Un exemple de partenariat intéressant est la présentation du festival des Sarabandes 2017 réalisée par la Palène, au sein de l'usine GRAFEUILLE</p> <p>Nombre important de gîtes, de sentiers de randonnées et de produits de qualité</p>	<p>Un sentiment d'essoufflement chez les élus Utilisation insuffisante de l'Office de Tourisme par les élus</p> <p>La méconnaissance plus ou moins profonde des « richesses du territoire » Le manque de communication L'accès aux informations nécessaires insuffisant au niveau des collectivités L'absence d'un fichier des entrepreneurs De nombreux éléments d'une offre tant vers les entreprises, associations et habitants existent, mais pas connus et pas interconnectés entre eux</p> <p>Une partie de la population n'a pas accès aux services Des services de santé en déclin : médecins, dentiste...</p> <p>Problématique de la mobilité des personnes âgées et handicapées (transport) Manque d'infrastructures d'accueil/d'hébergement, manque d'une offre adaptée Pas de maison des associations offrant des services hors mise à disposition de salles de réunion</p>
Opportunités	Menaces
<p>Il existe un potentiel de création d'emplois dans le secteur du tourisme Certaines communes de par leur caractère se prêtent parfaitement au développement touristique, alors que d'autres pourraient être dédiées au développement économique ? C'est ainsi que certaines communes sont conçues comme étant de « beaux villages » sans être pour autant labellisés</p> <p>L'arrivée du très haut débit sur le territoire</p> <p>L'existence d'une antenne d'une MDS à Rouillac a été évoquée, et le partenariat entre cette structure et le RAM</p>	<p>Manque d'identification des besoins des habitants, des entreprises et associations. Manque de bénévoles Manque de connaissance et de dialogue entre élus et forces vives « Rester dans son coin » use les acteurs</p> <p>Le sentiment que la communauté de communes est indépendante des communes et mène une politique non connectée avec les besoins de celles-ci L'idée que Rouillac est prépondérant sur le territoire et que d'autres communes se sentent « délaissées »</p> <p>L'accès aux services publics diminue La communauté de communes ne dispose pas d'un véritable « développeur territorial »</p>

1.17.3. Le SWOT : données quantitatives/qualitatives

<p>Forces :</p> <p>Un patrimoine Gallo-romain important dans plusieurs communes avec le théâtre des BOUCHAUDS comme lieu emblématique et la Via AGGRIPPA – l'EIGR</p> <p>Une composante historique très importante (le moyen âge)</p> <p>Un patrimoine architectural et un « petit patrimoine » riche</p> <p>Globalement, une dynamique démographique se maintenant à la hausse depuis plusieurs années, dû au solde des entrées/sorties</p> <p>L'existence de quelques « grandes entreprises sur le territoire</p> <p>L'existence de zone d'activité, de zone d'emploi et d'une pépinière d'entreprise</p> <p>Accompagnement des porteurs de projet par la CdC</p> <p>La foire du 27 à ROUILLAC, Super U à ROUILLAC</p> <p>La CdC a permis la création de 5 multiples ruraux</p> <p>Le tissu associatif bien implanté sur l'ensemble du territoire</p> <p>5 « grosses associations » dont l'activité vise l'intérêt collectif</p> <p>Une maison des associations, crée par la mairie de ROUILLAC</p> <p>La CdC délègue une grande partie des actions réalisées à l'association gérant l'Office de Tourisme</p> <p>L'offre d'hébergement : gîtes et de chambres d'hôtes et d'un camping disséminés sur le territoire</p> <p>Une majorité de viticulteurs vendent leurs productions aux maisons de Cognac</p> <p>Quelques exploitants font de la transformation (pineau, vins, Cognac, fromage de chèvre) et du commerce au détail</p> <p>Il existe deux chèvreseries qui font de la vente directe (vente fromages de chèvre) l'une est très dynamique en termes d'animations (visites, ferme pédagogiques)</p> <p>La MSAP offre aux usagers de nombreux services, et accueille régulièrement des permanences d'administrations ou de services publics : CAP Emploi, Mission Locale...</p> <p>La CdC soutient financièrement INSERT'R et fait appel à ses services régulièrement (entretien voie verte, piscine, etc.)</p>	<p>Faiblesses :</p> <p>Le Gallo-romain fortement centré sur les BOUCHAUDS</p> <p>La composante historique peu lisible pour les habitants et les externes</p> <p>Une certaine méconnaissance globale du patrimoine existant</p> <p>Une dynamique démographique fortement différenciée selon les communes</p> <p>Près de 50% de la population de plus de 45 ans</p> <p>Pas de club d'entreprise sur le territoire</p> <p>Peu d'interactions entre les entreprises sur le territoire</p> <p>Pas de filière constituée sur le territoire</p> <p>Peu d'animations organisées par les commerces</p> <p>Pas de services associés à la maison des associations</p> <p>Pas de dynamique inter-associative sur le territoire</p> <p>Manques : hôtel, restauration et signalétiques historiques</p> <p>Le potentiel touristique est sous-exploité actuellement</p> <p>Sur la partie « inventaire du patrimoine », un service avait été mis en place à la communauté de communes et a été fermé en mars 2017 suite à l'arrêt des contrats</p> <p>En termes d'agriculture, les données de l'AGRESTE indiquent qu'entre 1988 et 2010, le ROUILLACAIS a perdu 48% des emplois liés à l'agriculture et à la viticulture</p> <p>Les relations entre ruraux et néo-ruraux sont considérées comme complexes</p> <p>L'élevage est peu représenté</p> <p>Il n'existe pas d'agence d'intérim sur le territoire et nous n'avons pas trouvé traces d'associations de type emploi services</p> <p>72% des salariés travaillent hors de leur commune</p> <p>Absence de dispositif facilitant l'installation des nouvelles recrues par les entreprises</p>
<p>Opportunités :</p> <p>La CdC peut proposer des locaux rénovés ou qui vont l'être</p> <p>Il existe quelques cas de partenariat entreprises-associations</p> <p>Le tourisme est généralement conçu comme pouvant être un axe de développement intéressant pour le territoire</p> <p>Des partenariats se développent avec d'autres voisins tels que le Ruffécois (sur l'abbaye de SAINT AMANT DE BOIXE par exemple) et quelques adhérents de Charente Maritime (exemple : NEUVICQ LE CHÂTEAU)</p> <p>La valeur « culturelle » de l'agriculture et de la viticulture</p> <p>L'association ADRESSE (installée à COGNAC avec une antenne à JARNAC)</p> <p>Les associations et les entreprises sont génératrices de création et de maintien d'emplois salariées</p>	<p>Menaces :</p> <p>Certaines communes sans aucun commerce</p> <p>La problématique du bénévolat</p> <p>Il n'y a pas de politique stratégique globale élaborée sur plusieurs années (schéma directeur touristique)</p>

<p>Forces :</p> <p>La CdC mène plusieurs actions en faveur de la protection de l'environnement (assainissement, traitement des déchets, opérations liées au boisement et aux espaces verts)</p> <p>La CdC du ROUILLACAIS exerce en totalité la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés</p> <p>L'existence d'une déchetterie ouverte aux particuliers et entreprises</p> <p>Un service assainissement et un service « déchets ménagers » ainsi qu'un agent dédié aux espaces verts</p> <p>Le parc ancien est qualitatif et conséquent (50% du parc)</p> <p>Le territoire est à proximité des grands axes</p> <p>Pour les écoles, un service de transport scolaire est organisé.</p> <p>Une aire de covoiturage à ROUILLAC</p> <p>Dans le cadre de l'EVS, un projet de « transport à la demande copartagé » est prévu</p> <p>Le gérant du magasin « Super U » aurait également envisagé de mettre en place un service de transport à la demande</p> <p>Le projet d'équiper chaque foyer de prises Haut Débit est lancé</p> <p>Des entreprises et des associations se sont interrogées voire équipées</p> <p>La MSAP apporte l'accès au numérique via espace multimédia</p> <p>La médiathèque possède 2 postes informatiques en accès libre</p> <p>Une offre de santé sur le territoire articulée autour de ROUILLAC et de SAINT GENIS D'HIERSAC</p> <p>Le projet de maison de santé et les associations dédiées</p> <p>Les maisons de retraite et les centres personnes handicapées</p> <p>La CdC prend en charge la gestion et l'animation du RAM ...</p> <p>2 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) à ROUILLAC</p> <p>La mutualisation de salles d'animation et de matériel.</p>	<p>Faiblesses :</p> <p>L'existence de dépôts « sauvages » sur le territoire</p> <p>La CdC n'a pas mis en place de service d'enlèvements des encombrants</p> <p>La CdC n'a pas mis en place d'agenda 21 ou de Plan Climat-Energie Territorial (PCET)</p> <p>Le taux de vacance est significatif et augmente</p> <p>Concernant le logement locatif, le marché est tendu</p> <p>La rénovation du bâti ancien peut être onéreuse</p> <p>Une partie du parc apparaît difficilement « ré appropriable »</p> <p>Certaines communes rurales n'ont pas d'autres moyens de déplacement que la voiture</p> <p>Seules 5 communes du territoire disposent de « supports » (Tour, Pylône ...) sur leur territoire</p> <p>Un certain nombre d'acteurs de la santé arrivant à la retraite</p> <p>Le territoire est pauvre en spécialistes et ne dispose pas d'hôpitaux ou de cliniques</p> <p>Il n'existe pas de convention d'objectifs entre la communauté de communes et l'ALPR</p> <p>Bien que situé à Rouillac, le périmètre d'activité de l'ALPR est intercommunale. Il n'existe pas ou peu d'activités réalisées sur les autres communes du territoire</p> <p>L'offre d'accueil des Assistants maternels agréés du territoire est supérieure à la demande des familles, mais certaines communes comme Sonnevillle et Saint-Genis de Hiersac ne sont pas couvertes</p>
<p>Opportunités :</p> <p>La CdC à travers son service habitat, a mené une politique de développement du logement locatif à travers l'acquisition et la rénovation de bâtiments anciens</p> <p>Du point de vue infrastructures routières, un axe en cours de développement passe aujourd'hui par ECHALLAT</p> <p>Le projet THD du Conseil Départemental</p> <p>En 2017, l'ALPR a déposé une demande d'agrément Espace Vie Social (EVS) auprès de la CAF, afin d'officialiser les actions mises en place en dehors de l'accueil des mineurs et en dehors du contrat enfance jeunesse</p> <p>Des perspectives de développement de nouveaux partenariats sont prévues, notamment avec les deux Maison d'Assistants Maternelles de Rouillac. Une convention avec la communauté de communes du pays d'Aigre a été signée</p>	<p>Menaces :</p> <p>Les subventions de l'État sont aujourd'hui liées à la réhabilitation énergétique</p> <p>Le territoire est peu desservi par les transports en commun</p> <p>La faiblesse de la couverture mobile</p> <p>Pas de soutien de l'Agence Régionale de Santé pour qui le territoire n'est pas dans une zone prioritaire pour l'instant</p>

<p>Forces :</p> <p>Le territoire est non seulement riche de lieux culturels mais aussi d'animations culturelles à travers le soutien des collectivités, la communauté de communes et les mairies, à travers le tissu associatif, les artisans d'art mais également à travers le soutien des entreprises locales</p> <p>De nombreuses ressources « culturelles » sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vingt-sept • L'association La Palène et la médiathèque • La bibliothèque de Gourville • L'antenne de l'École Départementale de musique <p>Une trentaine d'artistes et d'artisans d'art sont présents sur tout le territoire ainsi qu'une compagnie de diffusion et de production de spectacles et une rédaction d'un magazine portant sur la musique</p> <p>Une résidence d'artistes</p> <p>Les employés de la Palène soulignent que si les liens avec les entreprises sont plus difficiles à créer, une dynamique prend forme depuis 3 ans</p> <p>Le volet sportif avec environ une trentaine d'associations sur le territoire</p> <p>Du point de vue des équipements sportifs, le territoire intercommunal est bien couvert</p> <p>La communauté de communes gère la piscine</p> <p>Les mairies subventionnent les associations sportives de leur territoire</p> <p>Le territoire est largement couvert par les services publics</p> <p>Le service Relais Service Public (RSP) a été créé en juin 2010 et le passage à la convention Maison de services Au Public (MSAP) s'est effectué en 2015</p> <p>L'accès à tous les services de l'Administration Numérique par des guichets « virtuels »</p> <p>La MSAP : depuis 2010, l'évolution de la fréquentation est en constante progression</p>	<p>Faiblesses :</p> <p>Bibliothèque de GOURVILLE composée de bénévoles plus ou moins actifs au sein de la bibliothèque.</p> <p>Ces bénévoles ont tous plus de 60 ans. Il existe un manque de renouvellement au niveau des bénévoles, et notamment de personnes plus jeunes (pas de parents d'élèves alors que la bibliothèque leur est consacré pour une grande partie)</p> <p>Les artistes et artisans d'art du territoire se sentent dans l'ensemble assez isolés et s'accordent à dire qu'ils ne savent pas suffisamment se mettre en valeur</p> <p>Il n'existe pas de couverture privée du territoire, sur le volet sport</p> <p>La piscine intercommunale ouvre à la belle saison uniquement de juin à août</p> <p>La très grande majorité des services publics sont à ROUILLAC</p> <p>MSAP : il n'est pas prévu de remplacement lors des absences courtes planifiées et le service est fermé les 3 premières semaines d'août</p>
<p>Opportunités :</p> <p>La Palène participe au G19 (ww.g19.fr)</p> <p>Partenariat avec le SDL du Département et Relais du Centre Départemental de Documentation Pédagogique</p> <p>En termes d'offre inter territoires, de nombreux acteurs du secteur d'associatif y travaillent</p>	<p>Menaces :</p> <p>Il n'existe pas d'orientations et que la communauté de communes ne dispose pas d'un « développeur territorial »</p> <p>Progressivement, les services de l'état ferment en milieu rural et réduisent les permanences physiques en ville</p>

1.17.4. Le SWOT du diagnostic territorial du projet EVS de l'ALPR

« Dans le cadre d'une démarche commune « d'animation de la vie sociale » visant à servir l'ensemble des familles du bassin de vie du Pays Ouest Charente (hors ex communauté de communes de Grand Cognac), les trois associations, AILAN basée à Châteauneuf sur Charente, ACCOLADE basée à Segonzac et l'ALPR basée à Rouillac, coopèrent pour mettre en œuvre un diagnostic partagé, et ainsi pouvoir en dégager des enjeux et des orientations communes. » Bien que portant sur trois territoires, et dans un objectif de comparaison, les données issues de ce diagnostic sont utilisables.

Dans le cadre du livrable final de ce diagnostic, le SWOT ci-dessous a été produit :

Atouts	Faiblesses
GENERAL : une forte présence des 12/17 ans et des 60/74 ans ayant un pouvoir d'achat et du temps libre, s'impliquent dans la vie associative), CHATEAUNEUF/ROUILLAC : augmentation des 0/14 ans	GENERAL : majorité de seniors, difficulté à mobiliser les 14/17 ans, service inadéquate pour les 12/14 ans, augmentation des mono parents et baisse des couples, baisse des 0/11 ans
GENERAL : présence de services enfance /jeunesse sur l'ensemble du grand territoire	GENERAL : peu de diversité associative (majoritairement sportive)
GENERAL : forte présence des associations locales sportives, JARNAC : équipements sportifs importants	GENERAL : le bénévolat ne tient qu'à quelques personnes que l'on retrouve dans plusieurs associations (engagement sur des actions événementielles mais difficile sur la durée)
GENERAL : présence de la MDS (antennes : Châteauneuf, Rouillac, siège : Jarnac)	SEGOZAC : pas d'antenne MDS, uniquement une permanence
ROUILLAC : centre culturel	ROUILLAC : isolement de la CDC (loi NOTre)
SEGOZAC : forte présence d'associations pour le 3ième âge	GENERAL : disparité sur le territoire de structures soutenant les familles précaires (resto du cœur...)
GENERAL : une économie favorable avec le Cognac	GENERAL : offre socioéducative 12/17 ans peu adaptée. JARNAC : absence de prise en charge des 12/17 ans
GENERAL : techniciens de la nouvelle agglomération du Grand Cognac et chargés de la compétence jeunesse soutiennent les associations en place	ROUILLAC : pas de technicien en charge des politiques jeunesses au sein de la CDC.
Opportunités	Menaces
GENERAL : Nouvelles opportunités politique et financière avec la Nouvelle Aquitaine	ROUILLAC : Quelles retombées politiques et financière suite à la réforme territoriale ?
GENERAL : Liaison SNCF sur Châteauneuf et Jarnac et LGV sur Rouillac, Jarnac et Châteauneuf.	GENERAL : peu de diversité dans l'accompagnement et l'aide sociale des familles les plus en difficultés
GENERAL (sauf Rouillac) : accessibilité des services de l'agglomération du Grand Cognac.	GENERAL : l'étendue de ce territoire rural et sa faible densité accentue l'isolement, majorité de petites communes (- de 1000 habitants)
GENERAL : Reconnaissance des politiques pour l'ALPR, AILAN et Accolade et renforcement de la coopération entre association	GENERAL : Éclatement géographique et structurelle de la famille
GENERAL : Continuité du bénévolat seniors (âge, durée, typologie de l'engagement) et levier pour le bénévolat et les actions intergénérationnelles GENERAL : développement et utilisation par le plus grand nombre des NTIC, informations disponibles sur internet pour les 12-17 ans, évolution de l'accompagnement de l'animateur	GENERAL : Problèmes de renouvellement du bénévolat et volonté d'engagements sans contraintes GENERAL : Montée de l'individualisme (NTIC) et capacité à utiliser le numérique pour autres choses que les loisirs (Tout est numérique), pour les 12-17 ans : Génération "Zapping"
GENERAL (BV GC et RC) : renforcement de la BA 709, augmentation de la population	

